



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1757,4,1

nr.  
511<sup>s</sup>

Mercur

- 1757, 4, 1

<36617683280015

S

<36617683280015

Bayer. Staatsbibliothek



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1757.

PREMIER VOLUME.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix:  
PISSOT, quai de Conty.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques,  
CAILLEAU, quai des Augustins.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

BIBLIOTHECA  
REGIA  
MONACENSIS.

---

---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteurs du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine, après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





# MERCURE DE FRANCE.

AVRIL. 1757.

---

---

ARTICLE PREMIER.

---

---

PIECES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

EPI TRE

A Madame . . . partant pour l'Isle de Corse.

*Spirerò nobil sensi à vozi petti  
Raddoleiro de le cor lingue il suono.*

Prologue de l'Amante.

UNE Isle odieuse & sauvage  
Va s'embellir de vos appas :  
Ses beaux jours seront votre ouvrage ;  
Et bientôt les premiers lilas

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Qui fleuriront sur son rivage ,  
Naîtront , Thémire , sur vos pas ,  
L'air parfumé de votre haleine  
Portera jusqu'au fond des cœurs ,  
Cette influence douce & saine ,  
Qui fixe aux rives de la Seine  
Le goût des Arts , le ton des mœurs.  
Comment resteroit-il au crime  
Des autels & des favoris ?  
Votre vue & vos doux souris ,  
Vos éloges & votre estime ,  
De la vertu feront le prix.  
On ne peut braver votre empire ;  
Il est fondé sur le plaisir :  
Tous en vous le peinent & l'inspire ;  
Comme en moi tous le sçait sentir.  
J'aurai donc la douceur extrême  
D'ouïr nommer l'objet que j'aime ,  
Avant Licurgue , avant Solon ,  
Avant Aristote & Platon ,  
Avant Pen & Montesquieu même .  
Leurs principes sont vos essais ,  
Et leurs desirs sont vos succès .  
Cette politique si sûre ,  
Cet empire si glorieux ,  
Vous le portez dans vos beaux yeux :  
Le soin d'embellir la nature ,  
Ne vous coûte pas plus qu'aux Dieux .  
Pour un chimérique spectacle

Ai-je risqué des vains transports ?  
 Non, d'Orphée (1), il fut le miracle :  
 Vos graces valent ses accords.  
 Le charme que produit la lyre,  
 Entre l'oreille, & l'ame, expire :  
 Mais pas des charmes plus puissans ;  
 La Beauté, c'est nommer Thémis,  
 Assujettir à son empire,  
 Et toute l'ame, & tous les sens.  
 Le théâtre (2) avec vous conspire  
 Pour désarmer des révoltés :  
 On abjure les ceuauxés,  
 Quand pour vos appas on soupire,  
 Qu'on donne des pleurs à Zaire,  
 Et qu'on rit des airs empruntés.  
 Du Milord (3) qui se fait instruire  
 En l'art de nos frivolités.  
 Qu'aux Muses on fixe un azyle,  
 Et je retrouve mon Héros :  
 Vous qui le rendez à cette Me,  
 Renouez d'une main habile,  
 L'utile fil de ses travaux.  
 Offrir à l'esprit la lumiere,

(1) *Sil vestres homines fuerit interpretaque Deorum,  
 Cadibus & victu fudo, deterruit Orpheus.*

HOR. art. Poët.

(2) *Une troupe de Comédiens vient de passer en  
 Corse.*

(3) *Personnage de François à Londres.*

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Verfer la vertu dans le cœur ,  
C'est ainfi qu'en Légiflateur  
Curfay rempliffoit fa carrière.  
Mais que peut l'art fans le bonheur ?  
Son projet étoit admirable ,  
Ses moyens étoient des plus doux ;  
Aux foins de ce Guerrier aimable ,  
Thémire , il ne manquoit que vous.  
J'aime à préfager votre gloire :  
Mais j'étends plus loin mes defirs ;  
Je voudrois chanter vos plaiſirs ,  
Et j'en voudrois trouver l'hiſtoire  
Dans mon cœur & dans ma mémoire.

CHAUVEL , *Avocat.*

*De Draguignan en Prov. le 29 Janvier 1757.*

---

---

## V E R S

*A Mlle . . . qui me demandoit des Vers.*

**V**ous defirez , Iris , un hommage nouveau :  
Des Vers , me dites-vous. Eh ! peignent-ils mieux  
l'ame ?

Par mon cœur mille fois l'Amour vous dit ma  
flamme :

L'esprit parleroit-il un langage plus beau ?

Non , je ne puis , Iris , vous ſatisfaire :

Quand le cœur a parlé , l'esprit n'a qu'à ſe taire.

*PAS. . . le jeune.*

## L'AVANTAGE DU SENTIMENT,

## ANECDOTE.

Ce titre commun annonce un Roman. Je crois qu'un mot d'avis ne sera pas inutile. Il ne faut point débiter mal-adroitement, & dans un temps où l'on aime si peu, où l'on souffre si impatiemment les soupirs d'un cœur tendre : rien ne seroit si gauche en hazardant un pareil titre, que de laisser subsister l'opinion qu'il donne d'abord de l'ouvrage. Je déclare donc que ce n'est point un Roman qu'on va lire : du moins ces langueurs éternelles, ces fadeurs impertinentes qui caractérisent les passions qu'on écrit, en seront bannies avec soin. On peut prouver l'avantage du sentiment sans ressusciter les Cléopâtres & les Cyrus.

Le Comte de Saint-Amour né avec le plus joli esprit du monde, subjuquoit toutes les femmes : il n'avoit encore trouvé de difficulté qu'auprès de Bélise, qui née pour l'amour plus que pour le plaisir, en se taisant même sur les usages, ne pouvoit se rendre qu'au sentiment. Ce n'est pas qu'elle n'eût pris du goût pour Saint-Amour ; il étoit impossible qu'il n'en inf-

A V

## 20 MERCURE DE FRANCE.

pirât pas : mais il ne faisoit point de progrès dans son cœur ; les soins même qu'il lui rendoit , contribuoiént à peine à le lui faire trouver plus aimable. Saint-Amour avoit tout pour plaire , excepté le sentiment , & le sentiment seul pouvoit subjuguier Bélise. Ce n'est pas que rébelle à l'usage il ne dît , je vous aime , autant de fois qu'il le falloit pour persuader ; mais on voyoit qu'il ne le disoit que par bienséance. L'esprit voltigeoit toujours sur ses levres : les choses que tous les hommes disent le plus simplement à une femme , il les tournoit avec un soin extrême , & les accabloit , pour ainsi dire , de fleurs. Bélise pensoit que qui tourne tout , ne sent rien : elle eût voulu en être moins persuadée. Son goût lui faisoit regretter de ne pouvoir livrer son cœur. Dans de certains momens , elle cherchoit dans ses yeux ce sentiment qu'elle eût voulu lui supposer : complices de son esprit , ils dévoiloient encore par leur langage concerté , la froideur des sentimens qu'ils vouloient exprimer.

Une femme sans confiance , est bientôt devinée par un Amant sans amour. Saint-Amour conçut que Bélise ne l'aimoit pas encore ; mais il ne soupçonna point qu'elle ne l'aimeroit jamais. Il lui fit des questions , c'est - à - dire des reproches. Les

aventures toujours heureuses qui avoient  
 fait son amour-propre, pouvoient justi-  
 fier son ton avantageux. Bélise ne fut point  
 surprise qu'il le parût tant lui-même de sa  
 résistance; elle s'étonna seulement qu'en  
 voulant lui reprocher de n'être pas plus  
 sensible, il n'y eût pas dans tout son dis-  
 cours un de ces mots qui entrent si natu-  
 rellement dans les plaintes des Amans.  
 Quoique si peu sincère, il faisoit assez  
 d'impression pour causer un peu de dépit,  
 Bélise ne dissimula pas le sien. Vous vou-  
 lez être aimé, lui dit-elle, & sans doute  
 s'il ne falloit qu'être très-amusant, très-  
 spirituel pour inspirer une passion, per-  
 sonne n'y auroit plus droit que vous. Mais  
 ce n'est pas avec de l'esprit que l'on parle  
 au cœur, & c'est au cœur qu'il faut par-  
 ler; c'est lui qu'il faut persuader, & vous  
 ne songez pas seulement au mien. La mor-  
 tié de ce que vous dites est très-vrai, re-  
 pondit-il, il faut s'exprimer comme on  
 pense; mais, Madame, vous étendez un  
 peu trop cette maxime: le devoir de paroî-  
 tre sincère, n'interdit pas l'ambition de  
 paroître plus aimable. S'exprimer comme  
 on pense, c'est, selon moi, dire ce que  
 l'on sent: mais est-il défendu de le dire  
 mieux qu'un autre? Les discours simples  
 d'un Amant, sont les propos de ces fades

## 12 MERCURE DE FRANCE.

adulateurs que l'oïveté détermine, & que l'ennui précède : accoutumé à les entendre, on est en droit de les mépriser, & c'est ce qui arrive à toutes les femmes qui joignent l'esprit à la beauté. Voudriez-vous qu'un Amant qui peut se faire distinguer dans la foule, consentît à y être confondu ? Cette loi est trop cruelle. Qu'exigeroit de plus une femme charmante, qui ne voudroit pas qu'on l'aimât, ou qui ne voudroit pas qu'on lui dît qu'on l'aime . . . . Je ne dis pas qu'il ne faille s'exprimer avec esprit autant que l'on peut, répondit Béliſe. Sans doute ce que tout le monde dit est peu agréable à entendre, & il faut un peu consulter les oreilles qui n'ont que trop de droit à déterminer le cœur. Mais dire mieux qu'un autre, & même dire des choses très-fines, tres-déliçates, n'est pas affecter de montrer de l'esprit : on peut tourner une déclaration d'une manière très-ingénieuse & conserver l'ingénuité ; c'est ce que prouvent tous les jours les hommes qui ont le plus d'esprit, lorsqu'ils aiment sincèrement. Vous ne voulez point ressembler à ces êtres fastidieux qui assiégent une femme par troupe, & vous avez raison : mais observez, je vous prie, que les choses communes qu'ils disent ne sont excédentes, que parce qu'ils les di-

sent machinalement ; s'ils les pensoient , s'ils avoient l'air de les sentir , ils pourroient n'en pas paroître plus aimables ; mais ils paroîtroient plus sinceres , & c'est un avantage qu'ils auroient sur vous , malgré celui que l'esprit vous donne sur eux.

Saint-Amour se sentoît battu. Il voulut répondre par une autorité. Mais, Madame, reprit-il, vous disputez contre les faits : cet esprit qui me nuit auprès de vous, m'a réussi auprès de toutes les femmes ; vous le sçavez vous-même. Oui, Monsieur, il vous a réussi : de quelles femmes parlez-vous ? Celles que le seul amusement détermine, adorent l'esprit, & l'on peut sçavoir d'avance combien on les trouvera faciles, dès que l'on peut arranger de suite quelques phrases jolies. Vous avez trouvé de ces femmes, & vous les avez séduites : je ne m'en étonne point : mais croyez-vous pouvoir compter beaucoup de cœurs touchés parmi tant de conquêtes ? Je crois qu'en cela votre illusion a mal secondé votre amour-propre, & que vous avez senti plus d'une fois que tout votre triomphe avoit été de mettre quelques machines en mouvement . . . . Je vous entends, Madame, répondit le rusé Saint-Amour ; je n'ai séduit que des folles, & les moyens qui m'ont réussi auprès d'elles, doivent me nuire au-

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

près de vous. Vous avez des principes épurés, une imagination plus sage, & ne voulant vous rendre qu'au sentiment, c'est l'amour seul qui peut vous rendre favorable aux soupirs d'un Amant. Je ne disputerai pas plus long-temps : vous n'avez appris le secret de vous persuader, c'est me faire entendre que j'ai le bonheur de vous plaire : je mériterai des conseils sans lesquels mon bonheur méchappoit. Lorsqu'on aime autant que je fais, on respecte des conseils comme des devoirs.

Saint-Amour promettoit beaucoup, Bélise esperoit peu : sans le besoin qu'elle avoit de se flatter, elle n'eût rien espéré du tout. Les femmes capables de raisonner malgré la passion, devinent aisément, jusqu'à quel point nous pouvons mériter de les persuader.

Le Comte avoit promis de bonne foi. La résistance de Bélise piquoit ses desirs. Il voyoit que cette résistance venoit d'une raison inébranlable ; & contraint à ne rien attendre que des sentimens, convaincu qu'il ne pouvoit avoir que des desirs, il eût voulu pouvoir feindre ce qu'il ne pouvoit pas sentir. Il étoit un jour aux genoux de Belise ; elle l'y souffroit, quoi qu'elle fût sans confiance, parce qu'elle voyoit que du moins il souhaitoit

fincèrement de pouvoir devenir amoureux. Il avoit eu d'abord la prudence de se borner à soupirer, & à lui baiser les mains. Jusques-là, il représentoit assez bien un Amant. Il y mêla le langage des yeux : cela réussit encore. Bélise pensa presque s'y tromper, Mais elle soupira à son tour, & cela gâta tout. La joie de se croire aimé se porta si subitement à la tête, qu'aussitôt l'esprit reprit son mouvement. Ses transports & ses discours ne furent plus que des coups d'esprit. Il dit en un moment mille choses très-spirituelles qu'il croyoit très-tendres, & il y mêloit les regards les plus passionnés. Bélise sourit : il lui en demanda la raison. Je ris de mon fein, lui dit-elle ; je l'entends qui confond l'air qu'il a appris, avec son ramage naturel, & cette cacophonie me fait rire.

Il fut un peu piqué de la plaisanterie ; mais il ne voulut pas le paroître. Eh quoi ! toujours difficile, toujours prévenue, lui dit-il ? Ah ! Madame, n'aurez-vous jamais assez d'amour pour cesser de douter du mien ? Sans doute il me seroit bien doux de vous aimer comme vous voulez être aimée : mais, ayez donc la bonté de songer qu'il faut pour cela que je refonde tout mon esprit. Je suis cet arbre plié dès la tendre jeunesse : si malgré moi l'habitude

L'emporte encore un peu sur la raison , ne pouvez-vous me tenir compte de la douleur que j'en ai ?

Cette plainte , quoiqu'un peu recherchée , méritoit de l'indulgence. Bélise y répondit par toute celle qu'il étoit en droit d'attendre. Je ne suis difficile que par sentiment , lui dit-elle : je sens trop ce qu'il faut dire quand on aime ; & je me plains de ne le pas trouver dans vos discours , parce que je voudrois vous l'inspirer. Vous concevrez un jour peut-être qu'en travaillant à réformer votre esprit , j'ai plus fait pour votre bonheur que ma tendresse même ne pouvoit faire. . . . Je le conçois dès ce moment , lui dit-il , en se jettant encore à ses genoux , & je le conçois si bien , que je donnerois , en ce moment , toutes mes plus jolies phrases pour un regard de vos yeux : ma conviction est le premier hommage que je vous aie encore rendu. Que je me sens heureux de penser que bientôt nos cœurs , nos esprits & nos regards , par une délicieuse intelligence , pourront former ces accords inimitables ! . . . . Bélise l'interrompit. Je conçois ce que vous voulez dire , & j'avouerais même que la pensée est naturelle ; mais permettez-moi de vous dire à mon tour , que vous ne vous exprimez pas avec cette simplicité touchante ,

qui doit prouver la vérité des sentimens. Voici ce que vous voulez dire : Vous m'apprenez qu'il ne faut qu'un mot pour dire que l'on aime ; je n'aurai jamais , ainsi que vous , que ce mot sur les levres.

Saint-Amour convint qu'elle avoit raison ; il le sentoît : mais , malgré sa conviction , en continuant de parler , il retomba dans la même faute : c'est qu'il vouloit parler , & que dans ces momens si doux il ne faut que sentir & regarder tendrement.

Bélise étoit une conquête si précieuse , que Saint-Amour essaya réellement de se corriger : mais le caractère perce toujours. Bélise vit qu'il se contraignoit ; & n'étant pas assez éprise pour récompenser des résolutions comme des sentimens , elle commença à se faire un devoir de diminuer les espérances de celui qui ne lui en laissoit aucunes. Il pressentit sa décadence auprès d'elle ; & n'aimant point assez pour penser à la ramener par des soupirs , il n'y employa que des phrases. Elle s'expliqua autant qu'elle le pouvoit : il alla toujours son train , & si obstinément , qu'enfin elle se vit obligée de se déclarer par les signes les moins équivoques. Saint-Amour voulut détruire une résolution humiliante ; sa vanité étoit blessée : il se flatta d'y employer.

## 18. MERCURE DE FRANCE.

des moyens certains : il ignoroit que l'amour propre ne donne pas les moyens de ramener une femme que l'esprit n'a pu séduire.

Le parti fut pris & exécuté dans la même journée. Bélise n'avoit consulté que sa raison ; elle fut même dispensée d'interroger son cœur : ce cœur murmurait pourtant en secret ; il avoit eu des plaisirs , il lui restoit des besoins ; elle écouta ses plaintes , & les jugea naturelles. On a pris l'habitude de soupirer , de s'attendrir , de rêver doucement : c'étoit tout le plaisir auquel on fût sensible , toute l'occupation dont on fût capable. De quoi pourra-t-on maintenant s'occuper ? de quoi pourra-t-on s'amuser ? Il ne reste plus rien dans la nature : les choses ne renaîtront pas aussi facilement qu'elles ont disparu ; la disposition du cœur y manque. Bélise fit ces réflexions , & , sans se reprocher sa résolution , commença à sentir que la raison exige plus qu'elle ne donne.

Pendant qu'elle s'entretenoit de ces tristes idées , on lui annonça Dorimont. C'étoit un homme dont il sembloit qu'aucune femme ne dût penser à faire un amant : honnête homme , bon esprit , ami sincère , mais parlant peu , se montrant comme tout le monde , disant des choses très ordina-

res, ayant une de ces figures que l'on voit partout, & ne se faisant jamais remarquer ni en bien ni en mal. Bélise le voyoit souvent, & quoique très-raisonnable, n'avoit, pour ainsi dire, jamais pris garde à lui.

Il l'aborda avec un embarras facile à remarquer: certain qu'elle s'en appercevroit, il voulut lui en parler le premier. Je ne sçais, lui dit-il, pourquoi je me sens embarrassé devant vous: c'est un trouble extrême, une émotion que je n'ai jamais sentie. Bélise l'écoutoit ordinairement avec peu d'attention, & dans ce moment elle n'étoit pas disposée à lui en accorder beaucoup. Elle le regarda cependant, & elle voulut le faire expliquer. Mon trouble augmente, lui dit-il, à mesure que je veux parler: si je vous voyois pour la première fois, je croirois qu'on ne peut aborder la beauté sans émotion. Bélise sourit en entendant cette galanterie. Vous sicz, Madame; vous croyez que je viens vous débiter des fleurttes; vous me connoissez mal: ma bouche ne s'ouvrit jamais qu'à la vérité; & quiconque m'aura un peu examiné, ne prendra jamais mes discours les plus flatteurs, que pour des sentimens.

Cette dernière phrase frappa les oreilles de Bélise: elle y trouva de l'esprit sans

art, & du sentiment sans fadeur : c'étoit un phénomène pour elle ; jamais Dorimont n'avoit ni tant dit, ni si bien dit : c'étoit, pour ainsi dire, la première fois de sa vie qu'il parloit. Les miracles sont tous intéressans. Bélise ne put s'empêcher de l'envisager ; elle trouva une physionomie toute nouvelle ; des yeux qui n'avoient jamais rien dit, exprimoient plus qu'il n'avoit dit lui-même ; un teint plus animé, un air touchant, un air d'esprit, tout ce que l'amour peut donner à l'Amant le plus tendre ; étoit marqué sur le visage de Dorimont.

Bélise ne sçachant que penser, ne sçachant que lui dire, lui répondit la première chose qui lui vint à l'esprit : ce fut un remerciement de sa galanterie, mais plein d'égards, plein de cette estime qu'un honnête homme s'attire toujours de la part d'une femme estimable. Non, Madame, repliqua-t-il, je ne suis point galant : ce que je vous ai dit est peu de chose ; si vous en ôtez la vérité, il n'en restera rien ni à vous ni à moi. Je laisse les complimens, les fleurettes, l'esprit même à ceux qui veulent sentir sans choix, & plaire sans sentiment ; je ne dis que ce que je pense, & je ne le dis que lorsque j'estime.

Il dit encore plusieurs choses pleines d'esprit & de finesse ; il sortit en la laissant

confondue & touchée de ce qu'elle venoit d'entendre.

Elle rêva pendant quelques momens au prodige qui l'avoit frappée : après avoir admiré , elle fut tenté d'interpréter : l'amour se glissoit dans son cœur ; elle prêta des intentions à Dorimont , sans en être moins convaincue qu'il avoit peint ses véritables sentimens : on voit que l'estime n'agissoit pas seule ; il en avoit d'ailleurs assez dit pour faire travailler l'imagination.

Oui , se dit-elle , voilà le vrai , l'unique moyen de plaire. Mais comment se peut-il qu'un homme qui paroïssoit si borné ait les véritables idées du sentiment & de la délicatesse ? Ah ! cela confirme ce que j'ai toujours pensé , que l'amour donne de l'esprit , & qu'il le donne avec tout le talent de persuader.

Depuis ce moment , Dorimont saisit toutes les occasions de la voir & de lui plaire , il en trouva mille ; & à mesure qu'il en faisoit naître , il sembloit que son esprit grandissoit. Elle s'accoutuma si bien à cet esprit , si digne de charmer le sien , qu'au bout de quelques jours elle eut de la peine à concevoir comment elle avoit pu s'amuser de celui de Saint-Amour. Ce dernier n'avoit pas encore reçu son congé en forme ; mais il n'y gagnoit que quelques

## 21 MERCURE DE FRANCE.

politesse que la bienfaisance exigeoit. Il vint un jour chez Bélise ; malheureusement pour lui elle rêvoit, en ce moment, à un billet que Dorimont venoit de lui écrire ; billet charmant, & qui n'avoit pas besoin de la disposition de son cœur pour lui paroître tel. Elle ne put se résoudre à se distraire & à recevoir Saint-Amour. Dorimont survint le quart d'heure d'après : il la surprit dans la plus douce rêverie. Je viens mal à propos, lui dit-il modestement. Vous rêviez ? j'interromps un plaisir. . . . Je ne rêvois pas, répondit-elle, je réfléchissois. Ce n'étoit pas sans doute au billet que je vous ai écrit ? accoutumée à l'esprit, en aimant l'éclat, le sentiment modeste & simple n'est peut-être plus capable de vous toucher. . . . L'esprit ne m'a jamais séduite, lui dit-elle : si parmi les qualités aimables il tient le premier rang, c'est une raison pour moi de lui préférer les qualités estimables. Ah ! Madame, qu'on trouve peu de femmes qui pensent comme vous ! Je le sçais, Monsieur, & je m'imagine qu'on les trouve avec plaisir. Avec plaisir ! c'est plus que cela : le plaisir est l'effet de l'agrément : ce qui inspire la raison unie à la vertu, mérite un autre nom ; lorsque la sympathie s'y joint, c'est une volupté inexprimable ; il n'y a plus alors

que l'amour le plus mutuel & le plus tendre qui puisse être supérieur ; peu d'hommes sont capables de sentir le prix d'un bien si doux ; aucun ne l'est de l'exprimer.

Dorimont eût pu parler long-temps de suite , sans que Bélise l'eût interrompu ; elle rêvoit ; il s'en aperçut. Vous réfléchissez quand je suis entré , Madame ; mais vous rêvez à-présent. Cela est vrai , répondit-elle , je me surprends dans ces distractions depuis que j'ai lu votre billet. Ce seroit un bien grand éloge , Madame , s'il pouvoit y en avoir de vrais pour un homme qui ne sçait point se flatter ; mais , puisque vous me faites l'honneur de me dire des choses aussi flatteuses , sans doute que telles que je vous ai écrites vous ont paru raisonnables ? Oui , je vous l'avoue , répondit Bélise : vous avez rendu sur l'amour tout ce que je pense , tout ce que je sens . . . qu'on en doit penser ; un amant même ne pourroit le mieux définir. Mais ce ne sont pas vos idées seules qui m'ont plu ; vous les avez tracées avec une finesse qui a partagé mon plaisir ; & , je ne vous le dissimulerai pas , je ne m'attendois pas à lire quelque chose d'aussi agréablement écrit. Je vous entends , Madame , vous ne me soupçonnez pas d'assez d'esprit pour..

## 24 MERCURE DE FRANCE.

· votre prévention étoit très-naturelle : il est  
· vrai que par un principe particulier j'ai  
· contribué volontairement à l'établir. Je suis  
· né avec peu d'esprit ; mais je ne paroissais si  
· ordinaire de ce côté-là , que parce que je  
· le veux bien. Tant de gens qui ont de l'es-  
· prit , tant d'autres qui veulent en avoir ,  
· tant d'autres enfin qui nous vendent si cher  
· le facile talent d'en montrer , forment à  
· mes yeux un spectacle si impertinent , si  
· ennuyeux , que par vanité j'ai voulu n'a-  
· voir pas avec eux ce trait de ressemblance.  
· Quant à mon esprit , je puis vous le pré-  
· senter comme un fonds ingrat ou fertile ,  
· suivant les momens & les circonstances. Il  
· y a des matieres qui ne m'inspirent rien ;  
· il y en a d'autres qui m'ennuient beaucoup ,  
· alors je me tais , je laisse raisonner & bril-  
· ler ceux qui ont le grand amour de la pa-  
· role & de la dispute ; il y a d'autres sujets  
· de conversation plus analogues , tels que  
· le sentiment , les vertus : ceux-là m'exci-  
· tent à parler , & me donnent quelquefois  
· de l'esprit. Voilà , Madame , pourquoi  
· vous avez d'abord jugé de moi si défavora-  
· blement , & pourquoi ensuite vous en  
· avez pris une opinion si flatteuse.

· Bélise admiroit dans le discours d'un  
· honnête homme , la même délicatesse de  
· pensées qui l'avoit d'abord séduite : son  
· estime

estime augmentoit à chaque instant : elle ne put se refuser au plaisir de donner des louanges à celui qui lui faisoit éprouver de si doux sentimens. Vous me louez trop, Madame, lui dit-il ; mais c'est de vos bienfaits que vous parlez, en vantant mon esprit : il est bien juste que vous en jouissiez ; ma modestie vous priveroit de ma reconnoissance.

Il se leva pour sortir. Elle voulut le retenir à souper ; il ne se rendit point à ses instances : c'étoit le plaisir que Bélise eût encore plus vivement souhaité. Malgré son chagrin, elle n'eut point de tristes idées ; elle pensa qu'il vouloit fuir l'occasion de s'expliquer trop promptement : cette présomption le lui rendit cent fois plus cher, & lui donna le courage de le laisser partir.

Saint-Amour vint chez elle le lendemain : il fut reçu comme un homme que l'on peut comparer avec tant de désavantage pour lui. Il sçavoit qu'il n'étoit plus en droit de s'en étonner ; (Bélise l'avoit assez instruit). Il n'osa pas moins s'en plaindre. Il eut peu de satisfaction : la réponse qu'elle lui fit étoit sans fard, quoique sans impolitesse : sa vanité en fut blessée ; par conséquent il employa de faux moyens à se faire rendre justice ; au lieu de se plaindre en amant, il ne parla qu'en bel esprit ;

des épigrammes, des faillies, des senten-  
ces furent ses armes. Bélise bâilla plusieurs  
fois. Votre politesse est rare, lui dit-il avec  
dépit : on ne s'est jamais avisé d'avoir au-  
tant de caprice avec aussi peu de circonfec-  
tion. Il est donc survenu quelqu'un qui  
vous amuse autant que je vous amusois ?  
j'ai du penchant à le croire. Seroit-ce Do-  
rimont ? Il en est bien capable. J'ai sçu  
qu'il étoit venu vous voir plusieurs fois :  
sans doute c'est lui qui m'éclipse auprès de  
vous ? Un esprit aussi fin, aussi brillant . . .  
Il n'est point tout cela, répondit Bélise, & je  
ne prends point une plaisanterie pour un  
compliment : mais il a du moins des idées  
sages, des sentimens raisonnables ; & si  
dans la conversation il est aisé de l'effa-  
cer, peut-être seroit-il difficile . . . . . Fort  
bien, Madame, voilà une estime assez  
bien conditionnée : vous voyez que je suis  
poli . . . . . Mais dites-moi, je vous prie,  
songez-vous que c'est à moi que vous par-  
lez ? Oui, Monsieur, c'est à quoi je son-  
ge précisément. Mais dites-moi, à votre  
tour, pourquoi vous me faites cette ques-  
tion ? il me semble qu'elle renferme de la  
jalousie . . . . . Pour de la jalousie, non,  
Madame ; mais de l'étonnement, du mé-  
contentement, je vous avoue qu'elle en  
renferme beaucoup. Je ne suis point ja-

loux : c'est une phrénésie dont mes réflexions & mon expérience me sauvent pour toujours ; mais quelquefois je suis piqué qu'au mépris des bienséances on bâille auprès de ce qu'on aimoit , & qu'on regarde l'engouement comme une excuse suffisante de l'incivilité . . . . Ceci devient sérieux , reprit Bélise , je n'y répondrai que deux mots ; après quoi vous prendrez tel parti qu'il vous plaira , pourvu que ce ne soit pas de recommencer des discours qui m'offensent. Je ne vous ai jamais dit que je vous aimasse ; je n'ai jamais pu vous le dire ; car en vous voyant agir & penser aussi contradictoirement à mes sentimens , il m'étoit aisé de juger que cela n'arriveroit jamais. Ce que j'ai senti pour vous , c'est un certain plaisir à vous entendre , un goût de préférence que vous inspirez par vos manières agréables , une envie assez tendre de toucher votre cœur , de pouvoir même le remplir. Voilà ce que j'ai senti pour vous ; je vous l'ai fait connoître ; je me suis expliquée autant que je le devois : vous n'avez pas voulu mériter ce goût , cette préférence ; il ne vous en eût peut-être coûté que de montrer des sentimens : les conditions vous ont encore paru trop dures ; vous m'en avez donné les preuves les plus incontestables : il est tout simple

que j'aie renoncé à mes idées. Je me suis expliquée par des regards qui disoient tout ; ce n'est pas ma faute si vous avez manqué de pénétration : il ne falloit , pour m'entendre , que le quart de l'esprit que vous avez mis à m'éclairer. Quant à Dorimont , sans vouloir ici justifier cet *engouement* dont il vous plaît de m'accuser , soyez persuadé qu'il n'est point tel que vous vous l'êtes imaginé ; il a de l'esprit , le vrai esprit , des qualités très-estimables . . . Oh ! pour le coup , répondit Saint-Amour , en se levant , je n'y sçaurois tenir : Dorimont de l'esprit ? Tout Paris est donc une bête ; Car assurément . . . Monsieur , Monsieur , tout Paris juge souvent très-mal : il y a des hommes qui lui échappent , parce qu'ils pensent assez sagement pour ne vouloir pas avoir une réputation . . . Enfin , Madame , ce sera tout ce que vous voudrez ; Dorimont a de l'esprit , c'est un homme charmant , admirable : mais vous me permettez de n'en rien croire & de m'épargner . . . l'ennui . . . . Monsieur , il va venir , ayez la bonté de rester ; vous jugerez vous-même . . . . Très-volontiers , Madame : ce sera une très-bonne comédie ; & peut-être trouverai-je le moyen . . . . Il n'avoit pas achevé , qu'on annonça Dorimont.

Saint-Amour tira d'abord sur lui. Dori-

mont le connoissoit & ne le craignoit point. Il fut ferme sur ses pieds en se défendant. Les armes de Saint-Amour étoient d'autant plus propres à blesser, qu'elles étoient plus déliées : c'étoient de ces plaisanteries ingénieuses que l'homme d'esprit même prend souvent pour des complimens. Dorimont eût peut-être donné dans le piège, s'il n'avoit pas été aussi modeste : sa modestie le sauva : convaincu qu'il ne méritoit pas des complimens, il prit ceux qu'on paroissoit lui faire, pour ce qu'ils étoient en effet. Tant que Saint-Amour ne dit que des mots, Dorimont ne se défendit que par son air de sécurité : mais Bélise engagea la conversation, & alors l'agresseur eut parfaitement le dessous. L'esprit ramené à la discussion des choses est bien foible vis-à-vis du jugement. Saint-Amour, pour éblouir, montra vingt fois qu'il n'avoit que cette ressource. Dorimont qui joignoit à une vue admirable une clarté singulière, l'eut bientôt convaincu que les phrases n'étoient pas des raisons. Saint-Amour sentit l'inégalité du combat : c'étoit assez pour être persuadé qu'il avoit mal jugé de son rival. Il ne manquoit plus à ce dernier que de le battre en forme. Bélise en fit naître l'occasion ; elle demanda si un amant devoit plutôt réussir près d'un objet aimé,

par l'étalage de son mérite , que par une modestie qui le laissoit à peine deviner. Saint-Amour soutint que le premier moyen étoit le plus sûr. Dorimont opina pour le moyen opposé. La dispute s'anima : tous deux demanderent d'être écoutés.

« Avec infiniment de mérite , dit Saint-  
 » Amour , on ne plaît pas toujours à l'ob-  
 » jet que l'on aime : c'est une vérité de  
 » fait ; mais c'est une vérité non moins  
 » constante , qu'avec beaucoup de modestie on doit faire peu d'impression. Il faut  
 » aller au plus certain , & croire que plus  
 » on éblouit , plus on doit plaire. Il peut  
 » arriver quelquefois qu'avec le mérite le  
 » plus éclatant on ne touche point : mais  
 » est-ce cet éclat qui empêche de toucher ?  
 » L'obstacle vient de l'absence de la sym-  
 » pathie. Il y avoit un moyen presque in-  
 » faillible de le surmonter ; c'étoit de ne se  
 » pas rebuter : à force d'étaler ses qualités ,  
 » d'en parler , d'en citer les effets , on  
 » eût insensiblement fait une certaine im-  
 » pression. La vanité d'une femme ( car  
 » toutes en ont ) eût murmuré de son in-  
 » différence ; elle lui eût montré beaucoup  
 » de gloire perdue pour elle , en méprisant  
 » une conquête brillante ; ses reproches &  
 » ses conseils l'auroient enfin déterminée.  
 » Vous pourrez me dire qu'un grand mé-

» rite est tous les jours une raison de défian-  
 » ce pour un cœur tendre. Je conviens que  
 » quelques femmes , peu rassurées par ce  
 » qu'elles valent elles-mêmes , tremblent  
 » en se livrant à un amant trop aimable ;  
 » elles se pénètrent du prix d'une conquê-  
 » te glorieuse , & elles craignent qu'une  
 » gloire , qui doit armer mille rivales con-  
 » tr'elles , ne leur échappe par les artifices  
 » de l'envie : mais cette crainte est de l'a-  
 » mour , & prouve parfaitement ce que  
 » j'avance. Heureux l'amant , qui , en plai-  
 » sant , a le bonheur de voir douter de sa  
 » constance ! Il goûtera tous les jours le  
 » plaisir d'être aimé pour la première fois ;  
 » il possèdera un cœur pris dans des filets ,  
 » qui veut s'en retirer , & dont tous les ef-  
 » forts deviennent de nouveaux liens ; il  
 » jouira de tous les avantages de la tyran-  
 » nie , sans avoir à s'en reprocher l'injus-  
 » tice. Enfin il ne faut pas traiter les fem-  
 » mes comme des divinités, & attendre tout  
 » de leur justice. Je conviens que si elles  
 » étoient toutes parfaitement équitables ,  
 » parfaitement raisonnables , l'amant as-  
 » sez modeste pour dissimuler ce qu'il vaut,  
 » obtiendrait la préférence sur celui qui  
 » vaut le mieux. Ce seroit une façon de  
 » plaire bien respectueuse , bien attendrif-  
 » sante , que celle de vouloir tout attendre

### 32 MERCURE DE FRANCE.

» de l'excès de son amour ; & sans doute  
» il n'y auroit jamais eu de raison si res-  
» pectable de se rendre : mais ce sexe en-  
» chanteur n'est ni infailible , ni incapa-  
» ble d'injustice. Il arriveroit souvent que  
» le plus admirable procédé seroit le plus  
» mal récompensé : le mérite modeste se-  
» roit souvent peu remarqué , & plus sou-  
» vent il seroit méconnu. L'on n'a qu'à  
» jeter les yeux sur ce nombre innombra-  
» ble d'individus brillans qui tournent tous  
» les jours tant de têtes , au mépris des  
» droits du vrai mérite ; les uns n'ont que  
» du clinquant dans l'esprit , les autres ,  
» que du brillant dans les manieres ; &  
» tous ont cependant plus de femmes que  
» de desirs : conséquemment les uns & les  
» autres prouvent qu'il faut briller pour  
» plaire. »

Saint-Amour se tut , & Dorimont prit la parole : en parlant il eut ce ton assuré d'un homme que le cœur rend éloquent , & qui n'aspire point à l'être.

« On vient de vous débiter des maximes  
» pleines d'esprit , dit-il à Bélise , mais qui  
» n'ont pas dû être de votre goût. Je serai  
» plus poli , sans être moins sincère. M. de  
» Saint-Amour est persuadé que le moyen  
» le plus certain de plaire , est de se faire  
» valoir par l'étalage de son mérite. Que

» nous différons bien d'opinion ! L'Amant  
» le plus aimable doit toujours être modeste.  
» Que trouvera-t-il en lui-même qu'il  
» puisse comparer à ce qu'il ose espérer ?  
» Le plus grand mérite se conçoit , se définit , & le bonheur d'un amant ne se  
» concevra jamais. Il n'y a donc point de  
» comparaison à faire de l'un à l'autre ;  
» mais je veux supposer qu'il y en ait une  
» possible : l'amour ne se commande point ;  
» il n'y a point d'estime assez indispensable  
» pour en établir le droit : il est donc  
» toujours un don , toujours une faveur ?  
» Conséquemment tout étalage cache une  
» sorte de ranconnement. On est accoutumé à tout ce qui peut plaire ; on ne l'est  
» point à voir la modestie prendre la place  
» de la plus innocente vanité : ce moyen  
» réussira toujours comme délicat & comme  
» nouveau. Une femme qui eût résisté  
» à tout , ne résistera pas à un homme aimable  
» qui n'ose prétendre à rien : c'est  
» la différence qu'il y a entre les talens &  
» les vertus ; les premiers peuvent n'être  
» pas sentis ; il n'y a point de loi dans la  
» nature qui nous ordonne d'en éprouver  
» l'agrément : les autres feront toujours  
» respectées , toujours intéressantes , la  
» nature ayant soin de nous rendre sensibles  
» à ce que la justice nous rend respecta-

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

» bles. J'ai aimé très-peu souvent , parce  
» que j'ai rencontré peu de femmes qui  
» voulussent se contenter d'un bon esprit  
» & d'un bon cœur ; mais quoiqu'un pe-  
» tit mérite doive craindre de disparaître  
» en se cachant , j'ai toujours éprouvé l'ef-  
» ficacité de la modestie. Cela m'a affermi  
» dans ma façon de penser ; je ne crains  
» pas de me faire une trop haute idée de  
» l'amour : certainement il n'y a rien de si  
» glorieux , rien de si flatteur , rien de si  
» délicieux que d'obtenir toute la tendresse  
» d'un cœur : un bien si grand sera-t'il  
» trop acheté par un petit sacrifice , si mê-  
» me la modestie mérite ce nom , lors-  
» qu'on est véritablement épris ? On attend  
» tout d'un objet adoré ; on ne peut plus  
» vivre & sentir que par lui ; tous les plai-  
» sirs ont fait place à celui de le voir , de  
» l'entendre , de lui plaire ; un simple re-  
» gard tant soit peu sévère porteroit dans  
» l'ame un trouble affreux , une douleur  
» horrible ; un simple mouvement d'ami-  
» tié feroit plus de plaisir que toutes les  
» fêtes , toutes les richesses ; & l'on peut  
» croire que c'est faire trop pour un objet si  
» puissant , si aimable , que de paroître ne  
» devoir rien attendre que de sa générosi-  
» té. Quelle étrange façon d'envisager le  
» talent de plaire , que de s'éloigner ainsi

» des premières maximes de l'amour ! Je  
» veux supposer que l'affectation de s'esti-  
» mer, puisse répandre un nouveau jour  
» sur le mérite, & jeter même un nou-  
» veau brillant sur les qualités les plus fé-  
» duisantes : on n'obtiendra donc plus un  
» cœur à titre de don ; la plus vive tendres-  
» se ne sera plus que l'indispensable tribut  
» d'un plaisir, d'un goût qu'on aura dû  
» faire naître nécessairement. Je ne veux  
» opposer à ce raisonnement, que les dé-  
» cisions de l'amour propre : lorsque je re-  
» çois ce qu'on me doit, je ne suis que  
» satisfait ; la tendresse d'une épouse, sa  
» constance même touchent à peine ; le  
» droit à sa fidélité, ravit à l'amour pro-  
» pre le plaisir d'en être flatté : mais obte-  
» nir un cœur qui pouvoit se donner à  
» tout autre, y porter tous les jours un  
» nouveau feu, une nouvelle ardeur, voi-  
» là le vrai bonheur d'un amant ; & ce  
» bonheur n'est réservé qu'à celui qui  
» n'ayant jamais pu s'en croire digne, peut  
» tous les jours s'en étonner. »

Saint-Amour écoutoit & paroïsoit plongé dans la plus profonde rêverie. Il regarda Dorimont ; & l'on vit dans ses yeux l'aveu de sa défaite. Il porta ses regards sur Bélise ; il trouva sur son visage tant de plaisir, tant d'émotion, tant d'estime pour

Dorimont , qu'il comprit qu'il étoit perdu sans ressource. Il faut rendre justice à son caractère : en voyant toute la supériorité & tout le bonheur d'un rival , il n'en fut point jaloux ; le discours qu'il venoit d'entendre lui donnoit pour Dorimont une estime insurmontable : c'est l'hommage que l'esprit , lorsqu'il n'est pas vicieux , rend toujours au sentiment.

Il alloit féliciter son vainqueur : celui-ci le prévint , en reprenant ainsi. « Je n'établirai pas cette définition sur des preuves plus sensibles : je parle à Bélise , & elles les a toutes dans son cœur. Parmi plusieurs choses que je me refuse , il y en auroit plus d'une qui pourroit faire honneur à mon caractère : mais Bélise pourroit croire que j'ai voulu me faire valoir ; & je veux qu'elle soit persuadée que je n'ai cherché qu'à lui plaire ».

Pour le coup , Saint-Amour ne put plus y tenir. Ma foi , Monsieur , lui dit-il , vous parlez & pensez trop bien : il n'y a pas moyen de se battre avec vous. Madame est encore dans l'extase : vous m'avez persuadé moi-même ; je dois avouer que vous lui convenez mieux que moi ; & c'est ce que je vais faire en vous laissant jouir de votre conquête. Votre triomphe est aussi complet qu'enouveau : vous forcez mon esprit à

reconnoître la supériorité du sentiment , & vous m'obligez de joindre à cette humiliante conviction le regret d'avoir un cœur qui n'en peut être susceptible.

Il partit. Dorimont vit dans les yeux de Bélise qu'il parloit à propos. Il tomba à ses genoux , osant à peine la regarder. Je vois que je viens de triompher d'un rival , lui dit-il ; mais cette victoire est peu de chose : il est un bien plus doux , plus grand . . . . . Je vous entends , répondit Bélise en rougissant : n'est-ce pas vous entendre , que de vous souffrir à mes genoux ? Oui , Madame ; & c'est faire plus que je n'osois attendre : mais ce n'est pas faire tout ce que j'ose à présent ambitionner. Vous voyez que je vous adore : mon bonheur devoit être assez grand de vous l'avoir appris ; il ne l'est point : il me manque de vous voir sensible . . . Levez-vous , répondit Bélise ; vous méritez d'être aimé : mais faut-il vous apprendre que je vous aime ? Ah ! Madame , je suis le plus heureux des hommes. Vous m'apprenez qu'il suffit d'aimer pour être aimable : c'étoit ma maxime ; vous en faites ma récompense. Heureux qui peut ainsi se convaincre de l'*Avantage du Sentiment*.

Cette Anecdote nous paroît au dessus des Contes ordinaires. Nous croyons qu'un

Ecrivain qui traite si bien le sentiment, & qui fait si bien connoître l'avantage qu'il a sur l'esprit, doit avoir supérieurement l'un & l'autre en partage. Nous pensons en même temps que plus nos Lecteurs posséderont eux-mêmes ces deux qualités, plus ils estimeront l'Auteur, & goûteront l'Ouvrage.

---



---

## E P I T R E

*A M. AUBERT.*

**C'**EST ici qu'entre vingt montagnes ;  
 D'où se précipite en courroux  
 Un torrent, qui dans les campagnes  
 Traîne la fange & les cailloux,  
 Dans une mafure tremblante  
 Qu'à regret éclaire le ciel :  
 C'est en ce lieu qu'un fort cruel  
 Abandonne ma vie errante.  
 Cependant, malgré les destins  
 Attachés sans cesse à me nuire ;  
 Je sçais encore faire luire  
 Sur mon désert des jours sereins ;  
 Et trompant de mon fort contraire  
 L'inexorable dureté,  
 Ce qui manque à la vérité,  
 Je le trouve dans la chimère.

D'abord, mon taudis en Tibur ,  
J'en suis modestement l'Horace ;  
Cette montagne est le Parnasse :  
Tout auprès dans ce lac impur ,  
Mainte grenouille qui croasse ,  
Est des Rimeurs le peuple obscur :  
Pour moi , le sommet est ma place.  
Sur ces gazons si quelquefois ,  
Dans les jours de fêtes publiques ;  
Je vois quelques danfes rustiques  
Se former au son du hautbois ,  
Soudain tout change , & j'apperçois ;  
Dans les campagnes de Cythere ,  
Un Faune animant sous ses doigts ,  
De Syrinx l'écorce légère ;  
Près de lui les Nymphes des bois  
Danfant au frais sur la fougere.  
Ce ruisseau qui voit leurs amours ;  
Murmure moins qu'il ne soupire.  
Il s'arrête , il hésite , admire ,  
Et poursuit à regret son cours.  
Quelle est cette beauté timide ,  
Qui seule sous ces saules verts  
Confie à ce fleuve perfide ,  
De son corps les trésors divers ;  
C'est l'aimable Reine de Gnide.  
Sortant de l'écume des mers ,  
J'entends sur les plaines liquides  
Des Tritons les bruyans concerts ;

## 40 MERCURE DE FRANCE.

J'entends les voix des Néréides ,  
L'Amour applaudit dans les airs :  
Tous les Dieux , des cieus entr'ouverts ,  
La contemplent d'un œil avide ,  
Et Neptune enchanté la guide  
Aux hommages de l'univers.  
Dans cette carrière profonde ;  
Quel est ce peuple abandonné ;  
Aux plus vils travaux condamné ,  
Nageant dans la poussière immonde ?  
Je le vois , ce sont les enfers :  
De leurs ouvertures brûlantes ,  
Je vois les ombres gémissantes ;  
Les tourmens, les feux & les fers :  
Les Danaïdes frémissantes ,  
Là, dans d'inutiles travaux ,  
Cherchent à captiver des eaux  
Qui trompent toujours leurs attentes.  
Ici , de l'ingrate Ixion  
Tourne la roue infatigable :  
Là , dans ce Maître inexorable  
Je vois tous les traits de Pluton.  
Je renais : dans cette prairie  
L'Elisée est peint à mes yeux :  
Du fleuve Léthé l'eau chérie ,  
Arrose lentement ces lieux :  
J'y bois , sur sa rive fleurie ,  
L'oubli d'un destin odieux :  
C'est ainsi que passe ma vie.

La pompe qui fuit la grandeur ,  
 N'est qu'une belle rêverie,  
 Qui ne remplit pas notre cœur.  
 La gloire n'est qu'un brillant songe ;  
 Le plaisir qu'un ombre qui fuit ;  
 Et tout est ici-bas mensonge ,  
 Hors l'amitié qui nous unit.

D'AUMESNIL.

## V E R S

*A Madame \* \* \*.*

D'AMOUR l'invincible puissance  
 N'avoit jamais dompté mon cœur :  
 Je goûtois un triste bonheur  
 Dans une froide indépendance.  
 Je change , Iris ; & vos attraits  
 Sont cause de mon inconstance.  
 Mais mon amour n'aura jamais  
 Le sort de mon indifférence.

*A une autre , par le même.*

A mes vœux , jeune Iris , pourquoi résistez-  
 vous ?

Votre scrupule n'est pas sage :  
 Vous pouvez , sans être volage ,  
 Contenter à la fois , & l'Amant & l'Epoux ,

D'un amour qui rendra votre vertu plus belle,  
 Que craignez-vous encor de goûter les douceurs ?  
 Ah ! soyez constamment sensible à deux ardeurs,  
 Vous serez doublement fidelle.

---

## E S S A I

*Sur le caractère du Misanthrope.*

**L**A misanthropie est une maladie de l'esprit, qui produit dans ceux qui en sont affectés, une haine générale des hommes.

Rarement naît-on misanthrope : bien loin de recevoir de la nature des sentimens de haine, nous naissons tous au contraire avec un germe d'amour pour nos semblables : ce précieux germe croit peu à peu, nos besoins le fortifient, la méchanceté des hommes est seule capable d'en arrêter les progrès plus ou moins vite, suivant le naturel des personnes qui en sont les victimes.

La misanthropie n'a donc sa source que dans un cœur trop vivement pénétré des torts & des offenses qu'il a reçus : l'esprit vient à son aide ; c'est lui qui fait tout le mal ; ses réflexions sur les mauvais procédés des hommes l'aigrirent contr'eux ; il

lui communique son fiel par la découverte qu'illui fait faire de leurs défauts.

Prompt à s'abuser, le Misanthrope donne à sa maladie le beau nom de philosophie, ( tout homme cherche à se déguiser ses foiblesses ) : il s'aveugle sur le moindre rapport ; la différence, quelque grande qu'elle soit, ne le frappe point. Le Philosophe, ainsi que le Misanthrope, étudie à la vérité les défauts des hommes ; mais c'est pour les éviter, corriger les vicieux, & par-là s'avancer de plus en plus dans le chemin de la sagesse, son unique but. Le Misanthrope au contraire n'étudie ces mêmes défauts, que pour se confirmer de plus en plus dans ses sentimens de haine contre le genre humain ; but bien opposé à celui de la philosophie & du Philosophe, dont la haine ne tombe que sur le vice.

La misanthropie étant une haine générale des hommes, l'on conçoit assez que le Misanthrope ne peut goûter aucun des plaisirs de leur société : y prendre part ce seroit les approuver ; ce qu'il est bien éloigné de faire : d'ailleurs ces plaisirs ne lui sont pas moins insupportables qu'elle lui est odieuse ; la condescendance en est le lien, il en est incapable. On l'y trouve cependant quelquefois, il aime même à s'y trouver ; il est plus à portée de nourrir sa

#### 44. MERCURE DE FRANCE.

haine, par la découverte qu'il fait des vices qui y regnent.

Le Misanthrope n'est pas plus propre à l'amitié qu'à la société ; si elle souffre le conseil, elle rejette la censure.

Aveugle pour les vertus de ses semblables, le Misanthrope n'a des yeux que pour leurs défauts, eux seuls l'occupent tout entier : censeur rigoureux, il ne leur passe pas la moindre bagatelle ; tout, à ses yeux prévenus, prend la couleur du crime.

Il seroit bien fâché de découvrir dans les hommes quelque bonne qualité ; sincère à l'excès, il se croiroit obligé d'en faire l'éloge, il en coûteroit trop à sa haine.

Le monde n'est à ses yeux qu'un gouffre affreux rempli de vices & de désordres ; tous les hommes en sont infectés, lui seul est échappé à la corruption universelle.

La persuasion de ce sentiment est le seul plaisir qui puisse affecter le Misanthrope : aussi s'y livre-t'il tout entier.

Dire du bien des hommes devant lui, c'est s'en rendre complice ; c'est pourquoi il ne les regarde que sous deux points de vue, ou comme vicieux, ou comme amis des vicieux.

Sa haine contre le genre humain va jusqu'au point de rejeter ses suffrages : il

craint son estime, & c'est en cela principalement que consiste son amour-propre : il se suffit à lui-même.

C'est de lui que l'on peut dire qu'ainsi qu'il hait tous les hommes, il consent à en être hai ; il le desire même : mais les hommes, d'ailleurs si pressés à rendre avec usure le mal pour le mal, trompent son attente ; ils ne le haïssent point, ils le plaignent, leur amour-propre n'est pas même blessé de sa haine ; ils sont trop convaincus que condamner tout le monde, c'est ne condamner personne.

Le Misanthrope peut bien dire du mal de ses semblables, mais non leur en souhaiter ; il craint trop de leur ressembler.

Sa haine n'éclate avec tant de chaleur contre personne que contre le flatteur, c'est son antipode.

Une fois affermi dans ses préjugés, rien n'est capable de l'en faire revenir : entreprendre de les détruire, c'est les lui rendre plus chers.

Etre négligé des hommes ; c'est un titre pour lui être agréable ; de façon que l'on peut dire qu'il est plutôt vertueux par haine contre les hommes qui négligent la vertu, que par l'amour même de la vertu.

Je crois le Misanthrope exempt d'ambition : les honneurs & les richesses qui en

font les objets ne peuvent le flatter ; il ne les regarde que comme la récompense du vice.

Il paroît assez étonnant que le Misanthrope , qui fait profession de haïr tous les hommes , ne soit point insensible à l'amour. Il aime quelquefois & plus ardemment qu'un autre. A l'entendre , le but de son amour est d'enlever un cœur à la perversité : excuse frivole , déguisement de l'amour-propre. La nature conserve toujours ses droits sur tous les êtres ; elle les fait valoir quand il lui plaît ; les préjugés des hommes ne peuvent rien contre elle.

## S T A N C E S

*A Madame . . . pour le jour de sa Fête.*

**C**HANTONS , célébrons cette Fête :  
 Tout y plaît , tout en est charmant ,  
 L'objet même en fait l'ornement ;  
 Et si les cœurs sont sa conquête ,  
 Le Vainqueur est le sentiment.

Sortez donc du sein des caprices ;  
 Ris & jeux ; volez en ces lieux :  
 Ce séjour vaut celui des cieux.  
 On en bannit les artifices ,  
 Les sentimens en sont les Dieux.

De l'Amour nous fuyons l'ivresse ;  
 Il n'enfante que des soupirs.  
 Nous aimons , mais tous nos desirs  
 Sont faits pour vous , pour la sagesse :  
 Vos sentimens sont nos plaisirs.

D'une femme folle & légère ,  
 L'esclave est un aveugle Amant ;  
 Son regne n'est que d'un moment :  
 Mais nos vœux , rien ne les altere ;  
 Ils sont offerts au sentiment.

Si le monde n'offre que songes ,  
 Si l'homme n'est que fausseté ,  
 Ne t'envoies pas , Vérité :  
 Tu vois ici , loin des mensonges ;  
 La candeur , la sincérité.

Que tous vos Dieux & leurs mysteres  
 Ne soient plus l'objet de vos chants ,  
 Muses ; secondez nos accens :  
 Ce n'est plus le temps des chimeres ;  
 C'est la Fête des sentimens.

## V E R S

## A S Y L V E .

DANS ce regard touchant  
 Dont mon ame s'enivre ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Ma Sylvie , elle apprend  
 Que ce n'est qu'en aimant  
 Que l'on commence à vivre ;  
 Et ton heureux Amant  
 Sans réserve se livre  
 A son tendre penchant,  
 Mais plaire à ce qu'on aime ;  
 Se retrouver soi-même  
 Dans un objet charmant ,  
 C'est le bonheur suprême.  
 Fortune , dignité ,  
 De l'injuste vulgaire  
 Bien si vain , si vanté ;  
 Eh ! que pourriez vous faire  
 Sans ce bien nécessaire  
 A ma félicité ?  
 Non , rien ne fait envie ;  
 Rien ne peut éblouir ,  
 Quand près de ma Sylvie ,  
 On peut toute sa vie  
 Aimer , plaire & jouir.

---

*MANUSCRIT trouvé dans les ruines d'une  
 maison dans l'Archipel , & traduit du  
 Grec par une Dame de Grandville.*

**A**MOUR , si tu es le maître des cœurs , si  
 tu embellis la nature en régnant sur elle ,  
 que

que le plaisir soit ton sceptre , que le myrthe & le jasmin soient ton trône , & les tendres soupirs tes concerts : répands sur mon ame l'ambroisie que ta main de rose sçait préparer pour tes favorites ; dissipe le poison mortel qui la déchire : tu l'as versé dans ta vengeance , ôte-le dans mon repentir : une indifférence criminelle insultoit à ton culte , un désespoir cruel me rend l'exemple de ta colere & l'effroi des cœurs rebelles. Zétés sortoit de ton Temple ; il étoit couronné de guirlandes dont tes Autels sont parés : la douce émotion que donne ta présence coloroit son teint ; les graces voltigeoient autour de lui , en secouant leur pinceau charmant ; une aménité brillante & noble répandoit la séduction sur son passage ; un parfum délicieux remplissoit les airs ; tous les objets resplendissoient de l'éclat de sa beauté ; ses yeux avoient toute la douceur & tout le feu des tiens. Je vis Zétés , & je l'adorai : que dis-je ? Amour , c'est toi que je vis. Nul mortel ne peut être aussi séduisant que Zétés ; ou tu lui prêtas tous les attraits qui firent les délices de Pâris , & le désespoir de deux Déeses ; attraits funestes , volés à ta Mere pour le tourment de mon cœur : coupable d'avoir bravé tes loix , malheureuse de les avoir reçues dans ta colere , si tu as permis

que Zétés n'aimât que Télide. Heureuse Hélène, le Berger d'Ida toucha ton cœur ; mais tu enflammas le sien : une sympathie délicate unit vos ames ; toute l'ivresse d'Idalie en confondit les mouvemens ; une chaîne tissée par la main de Flore vous lia l'un à l'autre : quelle chaîne ! si les immortels en furent jaloux, s'ils voulurent la briser dans leur dépit. Télide, cruelle Télide, une douce amitié faisoit le charme de nos jours : nourries dans le Temple de Diane, nous en chérissions le culte & les plaisirs, parce que nous les partagions. Si nous poursuivions ensemble un Fan timide, les Nymphes légères voloient devant nous en chantant une hymne à l'amitié ; les tendres Nayades en murmuroient la douceur ; les Sylvains la peignoient dans leurs danses ; les Satyres, l'effroi des forêts, fuyoient loin de nous, parce qu'ils l'ignorent. . . . .

Télide, tu m'as ravi Zétés, & je t'abhore : le jour funeste où je le vis à tes pieds, changea pour moi la nature entière ; tout reçut l'empreinte de ma douleur. Plaintive Amanté de Céphale, je mêlai mes pleurs à tes larmes : les malheureux se cherchent ; mais des tourmens cruels m'entraînoient ; un sombre nuage m'environnoit pour me déchirer ; il me peignoit le bonheur de Télide. Je voyois Zétés : il baignoit ses mains

des larmes de l'Amour ; ses soupirs augmentoient mes cris ; la trop fidèle écho les rendoit plus douloureux en les répétant : errante dans les déserts & sur les rochers , j'invoquois le triste sort des filles de Niobé. Jamais les Ménades forcenées ne déchirerent Panthée avec autant de fureur que j'aurois poignardé Zétés : j'allois succomber à la violence de mes maux , s'ils ne m'avoient rapprochée de ton Temple , Amour. L'air délicieux qui l'environne pénétra mes sens éperdus ; l'inscription qui en décore le portique , fit renaître dans mon cœur flétri une douce espérance : chaque mot excitoit un soupir. Quand je lus : C'est ici le Temple de la félicité , puisque c'est celui de l'Amour , une tendre consolation se glissa dans mes veines ; un frémissement inconnu s'empara de tout mon être. Je te crus apaisé , Dieu charmant & cruel : mes genoux chancelans , affoiblis par le contraste tumultueux de la crainte & de l'espoir , purent à peine me porter dans le Temple. Qu'y vis-je ? hélas ! Donne-moi la force de retracer ce tableau , & de l'effacer. Le dirai-je , Amour ? Le doux Hymen allumoit son flambeau au tien , pour éclairer l'union de Zétés & de Félide : tu le sçais , tu le vis. Le pâle cortège des ombres me déroba à la lumière :

C ij

52. MERCURE DE FRANCE.  
 j'allois expirer dans le Temple de la vie.  
 Je mourois en priant le Maître des Dieux  
 d'ensevelir dans le même tombeau tes ri-  
 gueurs, tes plaisirs, Zétés, Télide, l'Hy-  
 men & moi. Des mains plus barbares que  
 secourables dissipèrent le voile de la mort :  
 je maudis une pitié qui alloit éterniser mes  
 malheurs. Amour, inexorable Amour,  
 sois le tyran des cœurs rebelles ; ils sont  
 criminels : mais s'ils deviennent sensibles,  
 tu dois les rendre heureux ; ils étendent ta  
 gloire,

---

V E R S

*A Mademoiselle de Lussan.*

**L**USSAN, quand vous peignez les intrigues ga-  
 lantes (1),

Et du Dieu de Paphos les mystères secrets,  
 On diroit que sa mère & les Graces touchantes  
 De vos pinceaux guident les traits.

Lorsque vous nous tracez l'histoire politique (2).  
 D'un Roi dissimulé, cruel & soupçonneux,  
 Rien n'égale la force & le tour énergique  
 De vos crayons majestueux.

(1) *Annales galantes de la Cour d'Henri II, & autres.*

(2) *Histoire du Règne de Louis XI.*

Si vous nous rappelez la déplorable vie (1)  
 D'un Monarque insensé, mais cher à la patrie ;  
 On gémit de son sort, on pleure, on s'attendrit :

On ne peut avec plus d'esprit

Faire un tableau de la Folie.

De vos talens divers l'assemblage est flatteur ;  
 Mais le sçavoir aimable & sans orgueil d'Auteur ;  
 Doit vous soumettre encor de plus rares suffrages.

Votre destin, Luffan, est d'instruire les Sages,  
 De charmer vos amis, d'enchanter le Lecteur,

Par la bonté de votre cœur

Et les beautés de vos Ouvrages.

*VERARDY, Maître-ès-Arts.*

(1) *Histoire du Regne de Charles VI.*

## LES DEUX ŒILLETS,

### F A B L E.

**D**ANS un parterre orné des trésors du prin-  
 temps,

Un Œillet blanc frappoit surtout la vue.

Son espece en ces lieux étant seule connue,

Il épuisoit les éloges des gens.

D'imaginer que la nature

Pût produire un Œillet plus beau que celui-ci ;

C'étoit sottise toute pure.

La nature pourtant accepta le défi ;

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

A loisir elle fit éclore

Un Œillet nuancé des diverses couleurs ;

Dont sont peints les habits de Flore.

Mais cet éclat nouveau trouva mille censeurs.

Vit-on jamais Œillet de cette espèce ?

L'essence de l'Œillet n'est-ce pas la blancheur ?

Ce faux éclat flatte moins qu'il ne blesse ;

La nature n'a pu produire cette fleur.

A chaque trait brillant ce fut une satire ;

Et quand sur les couleurs ont n'eut plus rien à  
dire ,

On le chicana sur l'odeur.

---

L'ARTICLE qu'on va lire sur M. de Fontenelle est tiré du *Catalogue des Ecrivains François du Siècle de Louis XIV*, tome 7, de l'*Essai sur l'Histoire Générale*, page 227, comme nous l'avons annoncé dans le volume de Mars, à l'article des Morts. Les notés dont M. l'Abbé Trublet a enrichi ce morceau, achevent de le rendre précieux. Nous l'insérons ici, persuadés qu'on ne peut mieux célébrer ce grand homme. L'éloge de M. de Fontenelle par M. de Voltaire, devient un de ces monumens rares qu'on ne peut trop multiplier, ni voir en trop de lieux.

(1) Ou plutôt le *Bouyer*, comme porte le billet d'enterrement de M. de Fontenelle. On l'y a écrit ainsi d'après le Contrat de mariage de son pere *François le Bouyer-de Fontenelle*, Ecuyer, Avocat au Parlement, & *Demoiselle Marthe Corneille*, sœur de *Pierre* & de *Thomas Corneille* : mais il faut prononcer le *Bevier*, & on l'a toujours prononcé de même. Au reste, il y a plusieurs noms de famille qu'on prononce autrement, qu'on ne les écrit, ou qu'on prononce & qu'on écrit de deux façons : par exemple, *Faure* & *Favre*, qui néanmoins sont originairement le même nom.

*Thomas Corneille* fut le parrein de M. de Fontenelle.

M. le *Bouyer-de Saint-Gervais*, Mousquetaire noir, est le seul parent de son nom que M. de F. connût lorsqu'il est mort ; & M. de S. G. m'a dit aussi qu'il n'en connoissoit plus aucun.

M. de F. obtint au mois de Juin dernier, que la moitié de la pension de 1200 liv. qu'il avoit sur la cassette du Roi, passât à M. de S. Gervais. On sera bien-aise de trouver ici la Lettre que le Ministre lui écrivit à cette occasion. C'est la preuve d'un fait honorable de toutes façons à M. de F. Il sollicitoit depuis quelque temps cette translation. En la demandant, il renonçoit, en faveur de son parent, à la moitié de sa pension, & la jeunesse de ce parent rendoit la grâce très-difficile à obtenir. Mais accordée à M. de F. elle ne tiroit pas à conséquence. Voici donc la Lettre que lui écrivit M. le Comte d'Argenson :

*A Versailles, le 2 Juin 1756.*

« Je n'ai point perdu de vue, Monsieur, la demande que vous avez faite, de faire passer sur la tête de M. de S. Gervais, votre parent, une

quoique vivant en l'année 1756, sera une exception à la loi qu'on s'est faite de ne mettre aucun homme vivant dans ce Catalogue. Son âge de près de cent années semble demander cette distinction. Il est à présent au dessus de l'éloge & de la critique. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées, qui portent toutes les especes de fruits. Il n'avoit pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la Tragédie-Opera de *Bellerophon* (1); & depuis il

» partie de la pension de 1200 liv. que vous avez  
 » sur la cassette. J'ai attendu le moment favorable  
 » d'en parler au Roi, & Sa Majesté a bien voulu  
 » distraire six cens livres de votre pension en faveur  
 » de M. de S. Gervais, pour le mettre en état de  
 » se soutenir à son service. Elle a en même temps  
 » décidé que cette partie de pension seroit payée  
 » des fonds du Trésor royal, & que la vôtre qui,  
 » par cet arrangement, est réduite à six cens livres  
 » sur la cassette, auroit lieu du premier Janvier  
 » 1757.

» Je serai fort aise si dans cette affaire j'ai réussi  
 » à vous satisfaire comme je le souhaiterois; mais  
 » soyez persuadé qu'il me restera toujours l'envie  
 » de trouver de nouvelles occasions de vous faire  
 » connoître les sentimens avec lesquels je suis,  
 » Monsieur, votre très-humble & très-obéissant  
 » Serviteur. Signé, d'Argenson.

(1) Voyez la Lettre de M. de F. aux Auteurs du Journal des Sçavans, sur cet Opéra, tom. 3 de

donna l'Opera de *Thétis & Pelée*, dans le-

ses Œuvres, édition de 1742. Il y dit positivement qu'à l'exception du prologue, du morceau qui ouvre le quatrième Acte :

*Quel spectacle charmant ! &c.*

Et de ce qu'on appelle *canevas*, tout le reste est de lui. Cette Tragédie qui est sous le nom de *Thomas Corneille*, dans le Recueil in-12 des Opera, fut représentée pour la première fois en 1679.

Celle de *Psiché* qui l'avoit été l'année précédente, est aussi sous le nom de *Thomas Corneille*. Cependant M. de F. y a autant de part qu'à *Belle-rophon*. Il me l'a dit plus d'une fois, & peut-être aussi à d'autres. On trouve parmi ses Poésies diverses ( t. 4, p. 382 de la dern. édit. ), les quatre vers suivans :

Sur une Scene que j'avois faite entre l'Amour & *Psiché*.

*Psiché à Iris.*

*Ma chere Sœur, nous ne nous devons rien ;*

*En même cas nous sommes l'une & l'autre :*

*Votre Amant fait parler le mien,*

*Et le mien fait parler le vôtre.*

L'Opera de *Psiché* est dédié au Roi par une Epître en vers, au nom de l'Académie royale de Musique. M. de F. ne m'a pas dit qu'il fût Auteur de la Dédicace comme du Poëme : j'ai oublié de le lui demander, & il ne disoit sur ces choses-là que ce qu'on lui demandoit. Aussi n'ai-je sçu qu'il avoit fait *Psiché*, que lorsque je lui ai demandé de quelle Scene il avoit voulu parler dans les vers qu'on vient de lire. Je ne doute pourtant guere que l'Epître ne soit de lui ; elle lui ressemble beaucoup.

C v

quel il imita beaucoup *Quinault* (1), &

Il est remarquable que M. de F. ne dit rien de *Psiché* dans sa Lettre aux Journalistes des Sçavans sur *Bellerophon*. C'est que dans cette Lettre il ne s'agissoit que de ce dernier Opera. Je doute pourtant que tout autre que lui eût manqué une occasion aussi naturelle de dire, qu'avant *Bellerophon* il avoit déjà fait *Psiché*. Cet Opera ne vaut peut-être pas l'autre ; mais le Poëte avoit un an de moins ; & dans la premiere jeunesse un an de plus où de moins fait une grande différence.

(1) Il l'avoit si bien imité dans *Psiché* même, que M. de la Motte s'y est trompé, & l'a cru de *Quinault*. Je vais apprendre ici au Public sur l'Opera de *Psiché*, une anecdote que je crois être seul à sçavoir, avec M. le Febvre, neveu de M. de la Motte, qui me l'a confiée. La voici :

L'édition des Œuvres de M. de la Motte, parut en 1754. Environ un an après, M. le Febvre trouva parmi d'autres manuscrits, un Ouvrage de son oncle qu'il ne croyoit pas posséder, & dont il ne se souvenoit pas même de lui avoir entendu parler. C'est un Examen de tous les Opera de *Quinault*, écrit de la propre main de l'Auteur, par conséquent lorsqu'il étoit encore jeune, mais non trop jeune. M. de la Motte n'avoit perdu la vue que par degrés, & il a pu écrire jusqu'en 1708.

Or *Psiché* est un des Opera que M. de la Motte examine, le croyant de *Quinault*. La cause de sa méprise est qu'il faisoit sans doute son Examen sur les Opera in-4°. qu'on vend au Théâtre, & où l'on ne mettoit point alors, comme on l'a fait depuis quelques années, les noms du Poëte & du Musicien. Je n'en dis pas à présent davantage. On trouvera dans le Mercure prochain cet Examen

qui eût un grand succès. Celui d'*Enée* & d'*Lavinie* en eût moins (1). Il essaya ses

de *Pfiché*, par M. de la Motte. Ce morceau est curieux, du moins par la méprise de l'Examineur.

(1) Il est en effet inférieur à *Théris* & *Pelée*, du moins par le sujet qui n'est pas aussi heureux à beaucoup près. Or l'infériorité dans le sujet entraîne toujours dans l'exécution, ou du moins en donne l'apparence. Mais la musique en étoit encore plus inférieure, & ce fut-là peut-être la principale cause d'un moindre succès. Des personnes de goût, persuadées qu'*Enée* & *Lavinie* réussiroit avec une bonne musique, ont engagé M. d'*Auvergne* à le reprendre. Il a été répété & goûté, & M. de F. s'est trouvé à une des répétitions qui s'en sont faites chez M. d'*Augny*, Fermier Général. Les changemens arrivés, surtout depuis M. *Rameau*, dans le goût, & pour ainsi dire, dans le système du théâtre de l'Opera, en ont exigé quelques-uns dans le Poëme, & M. de *Moncrif* les a faits. Personne n'étoit plus capable de les bien faire, il a donné lui-même de très-beaux Ouvrages en ce genre. Cependant il craignoit qu'on ne l'accusât de trop de hardiesse & même d'orgueil, d'oser mettre la main à un Ouvrage de M. de F. En même temps M. de F. trouvoit M. de *Moncrif* bien hardi, mais dans un autre sens, & M. d'*Auvergne* encore plus. Il doutoit sincèrement que son Opera valût la peine d'être corrigé & remis en musique. Il le disoit à tous ceux qui lui faisoient compliment à cette occasion; & puisqu'il le disoit, il le pensoit. M. de F. pouvoit bien n'être pas tout-à-fait exempt de vanité; & qui est-ce qui l'est? Mais il étoit bien net sur la fausse modestie, & en général sur

## 60 MERCURE DE FRANCE.

forces au théâtre tragique (1) : il aida Mlle *Bernard* dans quelques Pièces (2). Il

toute espece de fausseté , mérite plus rare qu'on ne croit. Quelqu'un a dit : *Aujourd'hui tout est fat jusqu'aux sots*. On pourroit dire dans le même tour de phrase : *Aujourd'hui tout est faux jusqu'aux brutaux*.

(1) Il seroit inutile de dissimuler que M. de F. avoit donné *Aspar* en 1680 , & que cette Pièce ne réussit pas. Mais à 22 ans , un neveu des *Corneille* étoit bien excusable d'essayer ses forces au *Théâtre tragique*. La sorte de gloire qui flatte le plus une ame faite pour elle , c'est la gloire héréditaire. D'ailleurs , on peut tomber sans honte à 22 ans , surtout au *Théâtre tragique*. Que dis-je ? Il y a de la gloire dans la chute , & c'est le cas de dire :

*Il est beau même d'en tomber.*

Une autre gloire pour M. de F , gloire bien rare , surtout pour un Poète & un Poète aussi jeune ; c'est qu'il sentit les défauts de sa Pièce , & qu'il ne la fit point imprimer. Il fit bien plus ; car on aime son ouvrage avec ses défauts. Il la jetta au feu ; je le tiens de lui-même. Il n'y a personne qui ne désirât aujourd'hui qu'il eût été moins modeste ou moins sévere. Il est impossible qu'il n'y eût de belles choses dans cette Tragédie , du moins des choses très-ingénieuses ; & on a beau dire , l'esprit a toujours son prix , surtout la sorte d'esprit de M. de F , celle qui pense & fait penser.

(2) Surtout dans la Tragédie de *Brutus* ; elle est en grande partie de M. de F. Si par-là il ren-  
troit dans la carrière tragique , ce n'étoit que par

en compoſa deux , dont une fut jouée en

occasion. S'il revenoit au combat , ce n'étoit que comme auxiliaire.

Il aida auffi Mlle *Bernard* dans la plûpart de ſes autres Ouvrages , ſurtout dans le Roman du Comte d'*Amboiſe*. Il me l'a dit , & il eſt bien aisé de l'y reconnoître. Cette Demoiſelle avoit été Proſtante ; elle abjura après la révocation de l'Edit de *Nantes*. Quelques perſonnes lui attribuent la fameuſe Relation de l'Isle de *Bornéa* , quoique *Bayle* l'ait fait imprimer ſous le nom de M. de F. dans ſes Nouvelles de la République des Lettres. Je ſouhaite que ces perſonnes ayent raiſon.

Mlle *Bernard* n'eſt pas la ſeule que M. de F. ait aidée dans ſes Ouvrages. Il fit plus qu'aider ſon intime ami M. *Brunel* , dans le beau diſcours qui remporta le Prix de l'Académie Françoisiſe en 1695. Il avoit avoué à feu M. de la *Motte* , & depuis il m'a avoué à moi-même qu'il avoit fait ce Diſcours. C'eſt une faute contre l'exacte probité ; M. de F. étoit de l'Académie dès 1691. Je dirai à cette occasion que feu M. l'Abbé *Houtteville* , commit depuis la même faute , séduit peut-être par celle de M. de F. dont il pouvoit avoir connoiſſance , & que par-là il me fit manquer le prix pour lequel j'avois compoſé , & qui fut donné au Diſcours qu'il avoit fait pour. . . . Je pourrai bien détailler quelque jour cette petite anecdote , qui eſt de très-vieille date.

Ce M. *Brunel* eſt celui dont il eſt tant parlé dans les Mémoires de M. de *Staal* , & qui l'avoit fait connoiſſre à M. de F. Elle l'appelle un homme de beaucoup d'eſprit. ( *Mém.* t. 1 , p. 29. ) Il n'y a peut-être jamais eu deux plus parfaits amis , & dont on ait pu dire plus littéralement

qu'ils ne faisoient qu'un. Voici un trait qui le prouve bien.

M. B. qui étoit à Rouen , écrivit à M. de F. à Paris. *Vous avez mille écus , envoyez - les moi.* M. de F. lui répondit : *Lorsque j'ai reçu votre Lettre , j'allois placer mes mille écus , & je ne retrouverois pas aisément une aussi bonne occasion ; voyez donc.* Toute la réplique de M. B. fut : *Envoyez-moi vos mille écus.* M. de F. les lui envoya , & lui fit un gré infini de son style laconique. C'est que ce style prouvoit une confiance de M. B. dans M. de F. qui ne pouvoit venir que du témoignage certain qu'il se rendoit , que ce qu'il demandoit à son ami , il l'eût fait pour lui sans hésiter. M. de F. contoit volontiers ce trait , & le contoit avec attendrissement. Il n'avoit jamais bien aimé , je veux dire avec une sorte de tendresse , que M. Brunel & M. Lehagnais , Avocat Général de la Cour des Aides ; mais plus encore le premier : c'étoit un camarade de Collège. Sa mort arrivée en 1711 , renversa un projet qu'ils avoient fait pour vivre ensemble. *Sans cette mort , me disoit un jour M. de F. , le reste de ma vie eût tourné tout autrement.*

Madame de Staal raconte dans ses Mémoires ( t. 1 , p. 227 ) , qu'elle fut voir M. de F. lorsqu'elle eût appris par l'Abbé de Vertot , la perte qu'ils avoient faite tous trois dans M. Brunel. *Je le trouvais , dit-elle , dans une affliction qui me fit plaisir , parce qu'elle honoroit notre ami. Il m'a dit long-temps après qu'il n'avoit jamais pu réparer cette perte.*

L'Abbé de Vertot avoit écrit à Madame de Staal : *M. de Fontenelle est inconsolable.*

C'est à Rouen qu'il avoit fait les *Dialogues des Morts* , la *Pluralité des Mondes* , les *Oracles* , &c.

1680, & jamais imprimée (1). Elle lui attira trop long-temps de très-injustes reproches : car il avoit eu le mérite de reconnoître, que bien que son esprit s'étendit à tout, il n'avoit pas le talent de *Pierre Corneille*, son oncle, pour la Tragédie. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquoit déjà cette finesse, & cette profondeur (2) qui décèlent un

Je lui dis un jour : *Consultez-vous M. Brunel sur vos Ouvrages ?* Il me répondit : *Je les lui monstrois.* Je repliquai : *Et comment les trouvoit-ils ? Belle demande !* reprit M. de F. *c'étoient les sens, c'étoit lui.*

(1) C'est *Aspar* dont je viens de parler.

(2) Cette *profondeur* a été apperçue dans les *Ouvrages les plus légers* de M. de F. par tous ceux qui ont été capables de l'y appertevoir, & entre autres par le célèbre *Bayle*. On peut voir ses *Nouvelles de la République des Lettres*, où il parle souvent de M. de F. avec les plus grands éloges. Je n'en citerai qu'un endroit sur la *Pluralité des Mondes*.

« Ces Entretiens, dit le Journaliste, sont d'un caractère fort peu commun. C'est un résultat de mille pensées diverses où l'on trouve . . . des moralités profondes & enjouées, un essor d'imagination aussi vaste & aussi libre qu'on en puisse voir, une grande vivacité. Tout cela soutenu d'un fonds de physique & d'astronomie, qui débrouille bien des choses dans le système de *Descartes*. Il est certain que tout en riant, on nous fournit ici plusieurs grandes vues, &c. »

## 64 MERCURE DE FRANCE.

homme supérieur à ses Ouvrages mêmes. On remarqua dans ses Vers & dans ses *Dialogues des morts*, l'esprit de *Voiture*; mais plus étendu & plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sçut faire des *Oracles de Vandale*, un livre agréable. Les matieres délicates auxquelles on touche dans ce livre, lui attirerent des persécutions sourdes auxquelles il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses, où des hommes accredités ont tort. Il se tourna vers la Géométrie & vers la Physique, avec autant de facilité qu'il avoit cultivé les Arts d'agrémens (1). Nommé Secrétaire perpetuel

Après cela disputera-t'on à M. de F. le titre d'homme de génie, & dans le plus beau sens du mot de génie, c'est-à-dire dans le sens d'un esprit penseur & profond, & d'une imagination vaste; vive, libre, &c. on conviendra du moins que Bayle n'en le lui disputoit pas, & qu'il avoit une plus haute idée de l'Auteur des *Mondes*, que celle d'un bel-esprit qui auroit quelque teinture de philosophie.

(1) Il débuta en 1685 par une question arithmétique sur le nombre 9. Ces deux Mémoires furent insérés dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de la même année, & l'année suivante Bayle y mit une Réponse à cette question, extraite d'une lettre qui lui avoit été écrite de Paris. L'Auteur de cette Réponse dit dans un endroit :

de l'Académie des Sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec

« Comme les questions que vous nous proposez de la part de ce Monsieur ( M. de F. ne s'étoit désigné que par la première lettre de son nom ), montrent qu'il est un subtil Mathématicien : je le prierois de trouver l'origine & la démonstration d'une autre propriété des multiples du nombre 9, qui, &c. »

Ce fut M. *Sauveur* qui les trouva.

En Mars 1686, *Bayle* donna l'extrait d'un Livre de M. F. intitulé : *Doutes sur le système physique des causes occasionnelles*. A Rotterdam, chez Abraham *Acher*, in-12. sans nom d'Auteur ; mais il est nommé dans une note de l'Extrait. Il s'agit dans cet Ouvrage du système du P. *Malebranche*. Je ne connois ce petit livre des *Doutes*, &c. que par l'Extrait de *Bayle*, & par un autre petit Ouvrage de métaphysique dont je ne me rappelle pas le titre, & qui en cite quelques morceaux ; mais je sçais où le trouver.

Quant au livre des *Doutes*, &c. je n'ai jamais pu l'avoir, ni même le voir, quelques recherches que j'aie faites & fait faire, même en *Hollande* ; & M. de F. m'a toujours dit qu'il ne l'avoit plus. J'aurois une véritable obligation à celui qui me le procureroit, & le Public lui en sçauroit gré aussi. On le joindroit aux autres Ouvrages de M. de F. dont *Brunet* prépare une nouvelle édition : elle étoit commencée avant la mort de l'Auteur, & il y a déjà trois volumes d'imprimés. Ce qu'il y aura de nouveau sera donné par supplément, & se vendra à part.

Il est encore question du livre des *Doutes*, &c. dans un Recueil intitulé, *le retour des Pièces*

un approfondissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très-souvent une clarté

*choisies, ou Bigarrures curieuses. A Emmerich, chez Renouard Varius, 1686. in-12. Bayle en donna l'extrait en Décembre. Un des écrits de ce Recueil contient quelques réflexions sur celui des Doutes. Bayle en rapporte une, & dit ensuite :*

« Apparemment l'Auteur des *Doutes* répondra » à ces réflexions; car ayant eu connoissance d'une » petite difficulté qu'on avoit mise contre son Li- » vre, il y a fait une réponse fort honnête, & fort » spirituelle tout ensemble. On la voit ici. Il y » soutient que, &c. »

Je serois encore sensiblement obligé à celui qui me procureroit ce *Recueil*.

Comme tout ceci n'est qu'une indication pour ceux qui voudroient travailler à l'histoire de *M. de Fontenelle*, j'abrege autant qu'il m'est possible. Cependant je ne puis m'empêcher de citer quelques lignes de l'extrait du livre des *Doutes*, &c. Comme dans cet extrait la critique est mêlée à la louange, *Bayle* le termine ainsi :

« L'Auteur est un bel esprit si honnête homme, » que je suis assuré qu'il ne trouveroit pas mauvais » que je disse mon sentiment sur son chapitre 5, » comme je l'ai dit sur le troisieme; mais comme » j'ai beaucoup de livres nouveaux pour le mois » courant, je suis contraint de finir ici cet article. » Je dirai pourtant qu'il me semble qu'on ne » scauroit donner à un Auteur une plus grande » marque d'estime, que quand on dit franchement » sa pensée sur ce qu'il écrit, &c. »

*Bayle* avoit dit au commencement de son Extrait :

« L'Auteur des *Doutes*, &c. promet de se rendre

lumineuse sur les Mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornemens, c'étoit de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des Sciences* seroit aussi utile qu'elle est bien faite, s'il avoit eu à rendre compte de vérités découvertes; mais il falloit qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, & dont la plûpart font détruites (1).

» avec une entière docilité; & pour mieux le  
 » persuader, il nous assure qu'il n'a aucun des  
 » caractères qui *engagent à avoir raison*; par  
 » exemple, de Théologien & de Philosophe, &c. »

(1) Cela ne lui a pas été particulier, & tel sera aussi le sort de ses Successeurs dans l'emploi de Secrétaire de l'Académie des Sciences. Les différens Académiciens feront toujours des Mémoires dans lesquels ils soutiendront des opinions différentes, & c'est par là même que les sciences se perfectionneront, que les matières seront éclaircies, & le secret de la nature découvert, autant qu'il peut l'être. Mais malgré cette différence d'opinions sur certains points particuliers, il y aura toujours un système dominant dans l'Académie, comme dans le Public. C'a été long-temps le *Cartésianisme*, plus ou moins modifié, & jusques-là il n'y eut que plaisir pour Monsieur de Fontenelle, Cartésien décidé, du moins quant à la physique.

Les éloges qu'il prononça des Académiciens morts , ont le singulier mérite de

vint enfin le *Newtonianisme* , & le Secrétaire ne fut plus aussi à son aise. Il viendra autre chose qui passera encore , & quelqu'un des Secrétaires futurs pourra bien se trouver dans le même embarras où s'est trouvé M. de F , & ne s'en tirer pas si bien.

Au reste , peut-être que l'usage des extraits s'abolira , les principales raisons qui le firent établir il y a 60 ans , ne subsistant plus. Le dirai-je même ? Quelques beaux que soient ceux de M. de F , je voudrois qu'il ne les eût point faits. Ils lui ont pris un temps qu'il auroit pu mieux employer encore. Il y a semé des vues grandes & lumineuses ; mais qu'on conclue delà quels Ouvrages il auroit composés d'après ces vues , avec le don qu'il avoit d'ordonner , d'assembler , d'exposer , de raisonner , &c. D'ailleurs , qu'est-ce que la Physique & les Mathématiques, en comparaison de la Morale , de la Politique, de la science des hommes , de l'art de se conduire avec eux , & de les conduire , de les faire agir les uns pour les autres par leur propre intérêt ? M. de F. auroit été un Moraliste du premier ordre , un Législateur , un Politique en grand. Aussi avoit-il toujours eu dans la tête de faire , à l'exemple d'*Aristote* & de *Platon* , une politique , un plan de législation , de gouvernement , & comme il disoit , une *république* ; il en parloit souvent. Je regrette encore beaucoup qu'il n'ait pas écrit sa vie , ses mémoires , & ce n'est pas ma faute ; je l'y ai souvent exhorté. Lui seul pouvoit se faire bien connoître , & l'on auroit vu qu'il valoit mieux encore à plusieurs égards , que ne le croyoient

rendre les sciences respectables, & ont rendu tel leur Auteur. En vain l'Abbé *Desfontaines* (1), & d'autres gens de cette espèce, ont voulu obscurcir sa réputation; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il a fait imprimer depuis peu des Comédies peu théâtrales (2), & une Apologie des tourbillons

ceux même qui l'estimoient le plus, sans avoir avec lui de liaison particulière; il y avoit dans M. de F. une simplicité, un éloignement de toute ostentation, qui trompoit & cachoit bien des choses. Il n'a pas paru tout ce qu'il étoit; il n'a pas été tout ce qu'il pouvoit être; il n'a pas fait tout ce qu'il auroit pu faire; ni même, je le répète, ce qu'il auroit fait de mieux, du moins de plus utile.

(1) On connoit le petit écrit de M. de *Voltaire*, intitulé : *Préservatif*, dans lequel il a très-bien défendu M. de F. contre la plupart des critiques de ce fameux... dirai-je *Zoile* ou *Aristarque*? Il étoit trop souvent le premier pour mériter le nom du second. Dans plusieurs de ses autres Ouvrages, M. de V. a donné à M. de F. les louanges les plus précieuses. Tout le monde sçait ce vers si heureux, & qui le caractérise si bien :

*L'ignorant l'entendit, le sçavant l'admira.*

Il suffiroit seul au bas de son portrait. C'est ce que me répondit il y a quelque temps M. *Bernard*, à qui j'en demandois d'eux. J'en aurois demandé quatre à un autre.

(2) Peut-être sont-elles en effet peu théâtrales; je ne dois pas m'y connoître beaucoup, & je m'en

70 MERCURE DE FRANCE,  
de *Descartes*, on a pardonné ces Comédies  
en faveur de sa veillesse, & son Cartésia-

rapporte volontiers à M. de V. En tout cas M. de F. ne les avoit point faites pour le Théâtre. Mais la lecture en est très-agréable, & d'autant plus que le Lecteur a plus d'esprit. *Vos pieces se lisent*, disoit M. de F. à M. Desfontaines, en le recevant à l'Académie Française. *Vos pieces se lisent; & cette louange si simple n'est pourtant pas fort commune. Il s'en fait bien que tout ce qu'on a applaudi au Théâtre, on le puisse lire.* Je soupçonne en même temps qu'il s'en fait bien que tout ce qui a été lu avec plaisir, pût être représenté avec succès.

Mais si le principal mérite d'un Ouvrage dramatique, du moins le mérite le plus difficile, le plus rare, & qui suppose le plus d'esprit & de génie dans l'Auteur, consiste dans les caractères des principaux personnages, quelle piece qu'*Abdolonime*!

Je voudrois bien que M. de V. voulût me dire si la piece la plus *théâtrale* est celle qu'il se félicite le plus d'avoir faite. J'ose déclarer d'avance que je ne le crois pas.

*Mais, dit-on, les Comédies de M. de F. ne sont gueres plaisantes. J'avoue qu'elles ne font pas rire à gorge déployée. Mais écoutons encore l'Auteur répondant à M. Desfontaines: « La plus difficile es- » piece de comique, est celle qui n'est comique » que pour la raison, qui ne cherche point à ex- » citer bassement un rire immodéré dans une mul- » titude grossiere; mais qui éleve cette multitude, » presque malgré elle-même, à rire finement & » avec esprit. »*

On ne parle aujourd'hui que de chaleur, de

même en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avoient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière & des graces sur les sciences abstraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connoissance des langues & de l'histoire, & il a été sans contredit au dessus de tous les sçavans qui n'ont pas eu le don de l'invention (1).

remuer fortement l'ame. Mais, dit encore M. de F, « l'ame ne seroit-elle point plus susceptible des agitations violentes que des mouvemens doux ? Ne seroit-il point plus aisé de la transporter loin de son assiette naturelle, que de l'amuser avec plaisir en l'y laissant ; de l'enchanter par des objets nouveaux & revêtus de merveilleux, que de lui rendre nouveaux des objets familiers. »

On dira que M. de F. parloit ici pour lui-même, & comme *Cicéron* plaidoit *pro domo sua* ; mais *Cicéron* gagna son procès, malgré le bouillant *Clodius* qui, de l'aveu de sa Partie, ne manquoit pourtant pas d'une forte d'éloquence.

(1) Qu'on remarque bien que M. de V. ne parle ici que des *Sçavans*. Si M. de F. n'a pas eu le don de l'invention, comme sçavant, il l'a eu comme homme d'esprit, bel esprit & beau génie. S'il ne l'a pas eu dans les sciences, il l'a eu dans les Lettres, & M. de V. en conviendroit sans doute.

## 72 MERCURE DE FRANCE.

Ce que M. de *Voltaire* a dit du caractère & de la sorte d'esprit de M. de *Fontenelle* en 1752, & depuis en 1756, en avoit déjà été dit dès 1677, dans un des *Mercur*es de M. de *Vise*. On sera d'autant plus aise de le trouver ici, qu'on sera plus frappé de la ressemblance des deux morceaux, quant à l'idée qu'ils donnent l'un & l'autre de M. de F. M. de *Vise*, qui le connoissoit beaucoup, avoit vu dans le jeune arbrisseau, ce chêne majestueux qui a si longtemps ombragé un espace si vaste.

Voici donc comme il s'exprime dans le *Mercur*e de Mai 1677, page 88, pour annoncer une petite piece en Vers de M. F. intitulée l'*Amour noyé*.

« Ces Vers sont de M. de *Fontenelle*,  
 » qui à l'âge de vingt ans, a déjà plus d'ac-  
 » quis qu'on n'en a d'ordinaire à quarante.

J'ajoute qu'il a intérêt d'en convenir, & de reconnoître qu'on ne doit pas refuser l'*invention* à un Ecrivain à la fois excellent & original dans tous les genres qu'il a traités. Voilà le principe. Après cela on se partagera sur les différens degrés d'originalité & d'excellence. On distinguera entre l'originalité du style, des tours, de la maniere, & celle des pensées, des idées, des choses. On ne voudra même donner à la première que le nom d'*imagination*, & on réservera à la seconde celui d'*invention*. Soit; M. de *Fontenelle* n'y perdra rien, ou M. de *Voltaire* y perdra aussi.

Ici finissent son texte & mes notes.

« II

» Il est de *Rouen* ; il y demeure , & plusieurs  
 » personnes de la plus haute qualité qui  
 » l'ont vu à Paris , avouent que c'est un  
 » meurtre de le laisser dans la Province. Il  
 » n'y a point de science sur laquelle il ne  
 » raisonne solidement ; mais il le fait d'u-  
 » ne maniere aisée , & qui n'a rien de la ru-  
 » desse des sçavans de profession. Il n'aime  
 » les belles connoissances , que pour s'en  
 » servir en honnête homme ; il a l'esprit fin,  
 » galant , délicat , & pour *vous* le faire  
 » connoître par un endroit qui *vous* fera  
 » très-connu , il est neveu de MM. les  
 » deux Poètes *Corneille* . »

Ces deux *vous* viennent de ce que dans ce temps-là le *Mercur*e étoit en forme de Lettre.

*L'Amour noyé* ne se trouve dans aucune des éditions de M. de F. Ce n'est pas que cette petite piece ne soit très-ingénieuse ; mais c'est un badinage de société , d'occasion , pour ainsi dire , & de plus , relatif à une sorte de jeu qui n'est peut-être connu qu'en Normandie. Dans les *Mercur*es suivans , on trouve encore d'autres petits morceaux de M. de F. Quelques-uns n'ont jamais été dans ses *Œuvres* ; quelques autres , après avoir paru dans les premières éditions , ont été ensuite retranchés par l'Auteur. Plusieurs mériteroient

## 74 MERCURE DE FRANCE.

d'être conservés, entr'autres un en Prose, intitulé : *Description allégorique de l'Empire de la Poésie*. M. de F. m'en a souvent parlé, & il l'avoit encore très-présent dans les dernières années de sa vie, quoiqu'il l'eût perdu de vue depuis très-long-temps. Quelques traits de cette Allégorie qu'on auroit pu appliquer à *Racine*, empêcheroient l'Auteur de la redonner dans ses Œuvres. C'est par le même motif qu'il n'a donné qu'en 1742 son *Histoire du Théâtre François*, & ses *Réflexions sur la Poétique*, qui sont peut-être son chef-d'œuvre. Du moins je ne leur préférerois que le discours sur l'*Origine des Fables*.

Je crois qu'on pourroit mettre les petites pièces dont je viens de parler, dans la nouvelle édition de M. de F., & d'autant plus que le Public les a déjà. On les a recueillies dans un Ouvrage périodique, imprimé en Hollande, sous le titre de *petit Réservoir*. Le Libraire qui me consulta, en connoissoit quelques-unes; je lui indiquai les autres, & en particulier l'annonce de M. de *Vise*, avec ce qu'y avoit ajouté M. l'Abbé *le Clerc*, fils du célèbre Graveur de ce nom, à la tête de son édition du Dictionnaire de *Richelet*.

On m'a souvent demandé la date de l'impression des premiers Ouvrages de

M. de F ; car personne n'ignore celle des autres. Voici ce que j'en sçais. J'omets ceux dont j'ai déjà parlé. 1°. Un *Palinod* en Vers latins, sur l'Immaculée Conception, 1670. L'Auteur n'avoit donc que 13 ans. Cependant il remporta le prix. On sçait ce que c'est que les *Palinods*, ne fut-ce que par ceux des PP. *de la Rue* & *Alleaume*, Jesuites, l'un & l'autre en Vers françois. Celui du P. *de la Rue* qui se trouve parmi ses autres Poésies, est une très belle Ode ; elle commence par ces vers :

Esprits, qui portez le tonnerre,  
 Impétueux tyrans des airs,  
 Qui faites le péril des mers  
 Et le ravage de la terre :  
 Vents, &c.

Celui du P. *Alleaume*, rapporté par le P. *Bouhours* dans sa *Maniere de bien penser*, &c. commence ainsi :

Les Dieux touchés de mon naufrage.

Le sujet en est le même, & tiré d'une Epigramme grecque ; un enfant sauvé du naufrage sur le corps de son pere mort.

Le sujet de celui du jeune *Fontenelle* étoit tiré de l'Histoire naturelle :

*Pepo in fimo corrupto incorruptus.*

D ij

## 76 MERCURE DE FRANCE.

Si cette piece est en effet, telle qu'elle est imprimée, d'un enfant de 13 ans, & que le Jésuite, son Régent, ou quelque autre bon Poëte Latin, peut-être son pere, qui étoit homme de Lettres, n'y ayent pas mis la main; c'est celui de tous les Ouvrages de M. de Fontenelle qui m'étonne le plus.

2°. Une traduction en Vers François des Vers Latins du P. *Commire*, sur ce que le grand *Condé* ne vivoit que de lait, 1674: elle commence par ce vers :

Si la frugalité qui regne en vos repas, &c.

On la trouve dans les Œuvres de ce Jésuite.

3°. Un Poëme pour le prix de l'Académie Française de 1675. Il fut remporté par M. de la Monnoye; M. de F. n'eut qu'un *Accessit*.

4°. Les *Dialogues des Morts*, 1683.

5°. Le *Jugement de Pluton*, 1684.

6°. L'*Eloge de Pierre Corneille* dans les Mémoires de la République des Lettres, Janvier 1685; mais l'Auteur l'a beaucoup étendu depuis.

7°. Les *Lettres du Chevalier d'Her...*  
1785.

8°. *La Pluralité des Mondes*, 1686.

9°. *L'Histoire des Oracles*, 1687.

10°. Les *Eglogues*, 1688. Le privilege

est du mois de Janvier. Dans la première édition, il n'y a que neuf Eglogues; le *retour de Climene*, pastorale, qui fut supprimée dans les éditions suivantes; & le *discours sur l'Eglogue*, avec la *Digression sur les anciens & les modernes*. Dans la seconde édition, on trouve de plus la Pastorale d'*Endimion*, mise depuis en musique par M. de *Blamont*, & un Recueil de Poésies diverses, augmenté & diminué dans les éditions postérieures. Plusieurs de ces petites pieces avoient paru dans les *Mercur*es dès 1677. On trouve une nouvelle églogue dans la troisième édition. C'est celle qui a pour titre, *la Statue de l'Amour*.

On a vu par les dates que je viens de donner, que M. de F. avoit fait avant l'âge de 30 ans, ceux de ses Ouvrages qui fonderent sa réputation; ceux qui sont encore aujourd'hui, sinon les plus estimés, du moins les plus célèbres; ceux enfin qui lui valurent une place dans l'Académie Françoise en Mars ou en Avril 1691, c'est-à-dire avant 34 ans. Je ne crois pas qu'aucun autre homme de Lettres, simple homme de Lettres, y ait été reçu aussi jeune. Cependant il avoit sollicité cette place dès 1688, & on lui a souvent entendu dire qu'il avoit été *refusé* quatre fois; c'étoit son expression. Il le disoit surtout à

ceux qu'il voyoit piqués d'avoir échoué une ou deux fois. *Mais*, ajoutoit-il, *je n'en ai jamais consolé aucun*. Je n'en suis pas surpris, lui dis-je un jour. Vous n'avez du consoler personne. On sçavoit bien pourquoi vous aviez été *refusé*; & les Lettres de *Despréaux* & de *Racine*, ont achevé d'en instruire le Public. Auprès de lui, le neveu des *Corneille* avoit un péché originel, & l'associé de *Perrault*, un énorme péché actuel, dont je vois même que vous ne vous repentez point encore. C'est vous qui aviez gâté M. de la *Motte*. Aussi *Despréaux* qui l'estimoit, disoit de lui : *c'est dommage qu'il ait été s'encanailler de Fontenelle*; & lui de rire, ou plutôt de sourire; car il avouoit qu'il n'avoit jamais ri ni pleuré: mais il sourioit souvent & bien naturellement.

Je dois ajouter qu'après avoir souri, il me dit: Je n'ai jamais été aussi partisan de M. *Perrault* que certaines gens auroient voulu le persuader; je n'ai jamais été aussi loin que lui. Aussi M. l'Abbé *Bignon* me dit-il un jour que *j'étois le Patriarche d'une secte dont je n'étois pas*.

Il me reste à indiquer quelques Ouvrages de M. de F. moins connus, & quelques autres qu'on lui attribue.

1°. Un *Parallele de Corneille & de Racine*,

imprimé d'abord en feuille volante, depuis dans l'*Histoire du Théâtre François*, de M. Parfaict, & en dernier lieu dans le portefeuille trouvé de M. de V. où l'on a mis encore plusieurs petites pieces de M. de F. Ce *Parallele* est fort exactement imprimé dans ce Recueil, au lieu qu'il est défiguré par des fautes grossieres dans l'*Histoire du Théâtre François*. Jusqu'à cette Histoire, peu de gens le connoissoient, & il avoit échappé à l'Abbé Granet. Sans cela, il n'auroit pas manqué de le mettre dans son *Recueil de Dissertations & de Critiques*, pour & contre *Corneille & Racine*, à la suite d'un premier *parallele* entre ces deux Poëte, par *Longepierre*, qui fut l'occasion de celui de M. de F.

*Longepierre* flatte trop *Racine* aux dépens de *Corneille*, & peut-être M. de Fontenelle ne rend-r'il pas une entiere justice à *Racine*. Le lui disant un jour avec la liberté qu'il m'avoit permise, & qui, au reste, n'étoit pas un privilege, il me répondit de l'air du monde le plus sincere : *Cela se peut bien ; il y a même grande apparence que cela est. Aussi n'est-ce pas moi qui fis imprimer ce Parallele ; & tout imprimé qu'il étoit, je n'ai pas voulu lui donner place dans mes Oeuvres.*

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

J'ai souvent eu un doute que je ne ferai qu'insinuer ici. *Despréaux*, ami de *Racine*, le préféroit à *Corneille*. M. de F. neveu de *Corneille*, le préféroit à *Racine*. Sans les liaisons du sang & de l'amitié, & uniquement guidés par leur caractère & leur sorte d'esprit, n'auroient-ils point jugé tout autrement ?

2°. La Préface de l'*Analyse des Infiniment petits*, par M. le Marquis de l'*Hôpital*, est de M. de *Fontenelle*. Les anciens Géometres, & M. *Pascal*, y sont fort loués.

M. *Rollin* qui la lut, lorsqu'il voulut dire quelque chose sur la Géométrie, à la fin de son Histoire ancienne, & qui en ignoroit le véritable Auteur, fut enchanté des louanges données aux anciens & à *Pascal*, & depuis il se plaisoit à opposer, sur les premiers, l'autorité du Marquis de l'*Hôpital* à celle de M. de *Fontenelle*, qu'il croyoit dans des sentimens bien différens. On en parla tant à M. de F. qu'il desira de se trouver avec M. R. Il s'y trouva, le mit sur les Anciens & sur la Préface, le laissa s'en prévaloir & la lui objecter, & lui révéla enfin que c'étoit lui qui l'avoit faite. M. *Rollin* fut un peu honteux, offrit à Dieu cette petite humiliation, fit réparation d'honneur à M. de *Fontenelle*, & le

remercia de la maniere dont il avoit parlé de M. *Pascal*. (1)

On attribue à M. *de Fontenelle* 1°. Une Comédie en un Acte en prose, représentée sous le nom de M. *de Visé* en 1681, & intitulée *la Comete*. Elle fut faite à l'occasion de la fameuse Comete de 1680, & de la terreur qu'elle inspira encore à certaines gens. *Bayle* montra le faux du préjugé qui faisoit regarder les Cometes comme des signes de malheurs, & M. *de Visé* ou M. *de Fontenelle* le tournerent en ridicule.

On croyoit alors que les Cometes menaçoient principalement les Princes & les Souverains. Delà, double raison pour eux de croire à ce préjugé populaire. Communément ils sont peu philosophes, ils sont peuple, & la crainte rend crédule. M. *de Fontenelle* contoit sur cela, & c'étoit peut-être un de ses meilleurs contes; que la question étant agitée en présence d'un grand Prince, & le plus grand nombre se

(1) Voici le passage : « M. *Pascal* examina les courbes en elles-mêmes, & sous la forme de polygone... & par la considération seule de leurs élémens, c'est-à-dire des infinimens petits, il découvrit des méthodes générales & d'autant plus surprenantes, qu'il ne paroît y être arrivé qu'à force de tête & sans analyse. »

## 82 MERCURE DE FRANCE.

moquant des Comètes & de ceux qui les craignoient, le Prince dit aux Moqueurs : *Vous en parlez bien à votre aise, vous autres.*

2°. J'ai vu attribuer à M. de F. une *Lettre* trop badine sur la *résurrection des corps*, que je ne crois pas imprimée. D'autres la donnent à feu M. l'Abbé de la F. L.

3°. On seroit plus fondé à croire de M. de F. un petit *Traité de la Liberté*, divisé en quatre parties, & imprimé, mais avec beaucoup de fautes, dans un Recueil peu connu, & qui pourtant l'est encore trop. L'Auteur des *Dissertations sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame* : l'universel M. *Astruc* à qui j'indiquai ce *Traité*, lorsqu'il me dit qu'il écrivoit sur ces matières, l'a solidement attaqué. Mais je crois qu'on le trouvera plus fortement combattu encore dans un très-bon Ouvrage qui paroîtra incessamment, intitulé, *Examen du Fatalisme*, &c.

M. de F. n'a point laissé de manuscrits considérables. Je ne connois du moins que quelques petites Poésies, & quelques Lettres à Madame de *Forgeville*, cette femme respectable à qui M. de F. a dû la douceur de ses dernières années, & l'avantage d'être encore heureux à cent ans. J'ai obtenu d'elle de ne pas priver le Public de ces Lettres. Elles prouveront dans celui

qui les a écrites, bien plus que du talent pour le genre épistolaire. Elles prouveront combien il étoit capable d'amitié, & d'une amitié effective, active. Mais je pourrai quelque jour en donner encore d'autres preuves, & d'autant meilleures qu'elles sont moins connues. « Quand je vois dans l'histoire, dit *Pascal*, quelques belles actions cachées, elles me plaisent fort. Mais enfin elles n'ont pas été tout-à-fait cachées, puisqu'elles ont été sçues, & ce peu par où elles ont paru, en diminue le mérite; car c'est-là le plus beau de les avoir voulu cacher. » Je ne dirai pas que M. de F. a voulu cacher les siennes. Je dirai seulement qu'il n'a point songé à les faire connoître, & c'est peut-être la manière la plus estimable de les cacher, parce que c'est la plus simple.

Enfin parmi les discours de M. *des Hauguais*, cet ami dont j'ai parlé, il y en a quelques-uns qui ont été composés par M. de F. Il y a environ vingt ans qu'il me les confia; & comme il m'avoit défendu d'en prendre copie, je me bornai à quelques petits extraits. Depuis feu M. *Joly de Fleury*, Procureur Général du Parlement, les lui demanda; & M. de F. les donna bien volontiers à un Magistrat, pour lequel il avoit autant d'attachement que

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

d'estime & de respect. Ces discours sont donc entre les mains de Messieurs ses Fils. Les refuseront-ils au Public ? Je leur indiquerois bien ceux qui sont de M. de Fontenelle. M. le Procureur Général m'honore des mêmes bontés que M. son Pere.

M. de F. avoit prêté sa plume à bien d'autres qu'à M. des Haguais ; mais ce n'est que dans les derniers temps de sa vie qu'il en est convenu , ou du moins qu'il a nommé quelques-uns de ceux pour lesquels il avoit travaillé , & qui ne vivoient plus. Il ne parloit même de ces Ouvrages de *commande* , que pour dire quelque fait singulier , ou quelque trait plaisant dont ils avoient été l'occasion. Il ne se vantoit pas ; il contoit , & contoit au mieux , surtout en très-peu de mots. Il jouoit même ses contes , & , par exemple , en voici un qu'il faisoit très-plaisamment.

Il avoit composé un Discours pour un jeune Magistrat d'un nom célèbre dans les fastes de *Thémis*. Il connoissoit fort le pere de ce Magistrat , & dînoit quelquefois chez lui. Le fils , bien sûr du secret , s'étoit donné à son pere pour Auteur de la piece , & lui en avoit laissé copie. Un jour , mais long-temps après , le Magistrat pere , qui avoit donné à dîner à M. de F , lui dit qu'il vouloit lui lire une bagatelle de son fils ,

qui sûrement lui feroit plaisir. M. de F. avoit totalement oublié qu'il eût fait ce Discours ; mais il se le rappella dès les premières lignes , & par une sorte de pudeur , il ne donna à la pièce que peu de louanges & très-foibles , & d'un ton & d'un air qui les affoiblissoient encore. La tendresse ou la vanité paternelle en furent piquées , & la lecture ne fut point achevée. *Je vois bien* , dit le Magistrat , *que cela n'est pas de votre goût. C'est un style aisé , naturel , pas trop correct peut être , un style d'homme du monde. Mais à vous autres Messieurs de l'Académie , il faut de la grammaire & des phrases , &c.*

M. de F. étoit de plusieurs Académies étrangères , & entr'autres de celle des *Arcades* ou *Arcadiens* de Rome ; elle s'y forma en 1690. On y donne à chaque Académicien un nom Pastoral , tiré du Grec , & qui a rapport à ses talens , à ses Ouvrages , ou au nom sous lequel il est connu dans le monde. M. de F. eut celui de *Pigrasto* , ou *Pegrasto* , qui signifie *petite fontaine*. On dit , & les Italiens eux-mêmes disent *Pegase* qui , comme on sçait , a la même origine. M. de *Voltaire* a le nom de *Museo* , comme qui diroit , le Favori des Muses , le Poëte par excellence. On donne encore à chaque Berger un terrain

## 86 MERCURE DE FRANCE.

pour la pâture de ses troupeaux ; M. de F. avoit toute l'Isle de *Delos*.

Je suis redevable de cette petite anecdote à un autre *Arcade*, au célèbre M. *Titon du Tillet*, que M. de *Fontenelle* aimoit & respectoit. Oserai-je me nommer après lui, & offrir un hommage public des mêmes sentimens à ce généreux Ami des Lettres, des beaux Arts, & de ceux qui les cultivent ? C'est ce zele si connu dans toute l'Europe, qui lui a valu dans l'Académie des *Arcades*, le nom de *Philomelo Parnasside*. Ce nom honoreroit un Souverain.

Je pourrai bien revenir encore à M. de *Fontenelle* dans quelque'un des *Mercur*es suivans. J'en suis tout plein ; je voudrois en remplir tout le monde, & je crois qu'on ne demande pas mieux ; mais qu'on me dispense de toute espece d'ordre & d'arrangement. Je dirai les choses à mesure qu'elles me reviendront dans la mémoire, ou que je les retrouverai dans mes papiers ; car j'en ai écrit plusieurs. Je ne veux que m'occuper, sans effort, d'un sujet qui me plaît infiniment, & comme je l'ai déjà dit, fournir des matériaux à ceux qui voudront les mettre en œuvre. Pour moi, je n'y songe point. *La Fontaine* disoit :

*Les longs ouvrages me font peur. J'ôte l'épithete, & je dis : les Ouvrages.*

Au reste, on peut compter sur la vérité des faits & des anecdotes que je rapporterai. En tout cas, je nommerai ordinairement les personnes de qui je les tiens, lorsque je ne les tiendrai pas de M. de F. même. Je suis assez connu pour sincere, pour vrai, pour exact, & jusqu'au scrupule, & jusques dans les plus petites choses. Je n'en rougis point. Tel étoit aussi M. de Fomenelle. Je lui ai quelquefois cité le mot que *l'exacritude est le sublime des sots*. Il le trouvoit bon & plaisant. Il auroit voulu l'avoir dit, ou plutôt l'avoir imaginé; car il n'a jamais dit un mot qui pût jeter du ridicule sur une bonne chose, &, comme il s'exprimoit, sur *la plus petite vertu*. En général, il n'étoit pas railleur, encore moins caustique ou médisant. Mais s'il n'avoit pas le penchant & le goût de la raillerie, il en auroit bien eu le talent & l'art. J'avoue même qu'il y a des preuves qu'il l'avoit, quelques vers, quelques bons mots, mais en très-petit nombre, & contre des ennemis déclarés & agresseurs. Quelques-uns de ces vers & de ces bons mots sont connus; ce n'est pas de moi qu'on apprendra les autres, du moins ceux qui pourroient blesser des personnes encore vivantes.

## V E R S

*Sur la Mort de M. de Fontenelle.*

**I**L n'est donc plus ce Philosophe aimable ;  
 Et le Nestor des beaux esprits :  
 Il sçut mêler dans ses écrits  
 Toujours l'utile à l'agréable.  
 La simplicité de ses mœurs ,  
 La douceur de son caractère ,  
 Son esprit gaignoient tous les cœurs ;  
 Il s'instruisoit & sçavoit plaire.  
 D'un certain goût original ,  
 Il s'étoit fait une maniere  
 Ingénieuse & singuliere ,  
 Téméraire pour un Rival.  
 Des matieres les plus ingrates ;  
 Il faisoit éclore des fleurs ,  
 Et par des teintes délicates ,  
 Il en varioit les couleurs.  
 Quelle noble & fine élégance  
 Dans ses Dialogues des Morts !  
 Quelle adresse d'intelligence ,  
 Lorsqu'examinant les rapports  
 De ce grand tout , ce vaste immense ;  
 Après avoir bien médité ,  
 Sans faire un dogme irrévocable ;  
 Il rendit au moins vraisemblable  
 Que l'Univers est habité !

Peu curieux des faux miracles ,  
Attentif sur le merveilleux ,  
Du monde il défila les yeux  
Sur la fausseté des Oracles.  
De la raison & de la Foi  
Connoissant les justes limites ;  
Il se fit toujours une loi  
D'en suivre les routes prescrites.  
Fut-il un Socrate, un Platon ?  
Non . . . j'entends les sons d'une lyre ;  
Je le suis , je sens qu'il m'attire  
Sur les rivages du Lignon :  
Fruit heureux d'un tendre génie ;  
La douceur de son harmonie,  
M'invite à préférer les bois  
A la pompe de tous les Rois.  
Ombre illustre de Fontenelle ,  
Je vous évoque en ce moment :  
Je sens que mon pinceau chancelle ;  
Pour orner votre monument.  
Guidez-moi dans ce sanctuaire ,  
Où vous preniez ces tours nouveaux ;  
Quand vous faisiez pour un Confrere  
Des autels & non des tombeaux.  
Lecteur, mon chagrin est extrême ;  
Je sens ma foiblesse aujourd'hui :  
Il faudroit qu'il revînt lui-même ,  
Pour m'apprendre à parler de lui.

DE BONNEVAL.

A. M. DE BOISSY.

**J**E vous remercie , Monsieur , de la bonté que vous avez eue d'insérer dans le Mercure de Février , les Vers sur la mort de M. de Fontenelle , que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Malgré la précaution que j'avois prise de n'y pas mettre mon nom , j'ai été reconnu. Une Dame de ma connoissance , qui sçait lire , & qui partage mon admiration pour M. de Fontenelle , n'a pas eu plutôt jetté les yeux sur mes Vers , qu'elle a deviné que j'en étois l'Auteur. Etant allé , il y a quelques jours , lui faire ma cour à sa toilette , s'fitôt qu'elle m'apperçut : eh ! où donc , me dit-elle en riant , avez-vous été chercher *Nécrologes* ? pour quoi pas *Martyrologes* ? Est-ce parce qu'il est un peu moins rude & plus connu ?

Je voulus feindre de ne pas entendre cette Dame. Vous avez bien l'air d'un Poète honteux , continua-t'elle : il ne manque plus à votre gloire , que de faire une Enigme. A ce mot , je ne pus m'empêcher de me récrier. Je vous conseille , me dit-elle , de mal parler des Enigmes : pour vous en punir , je vous condamne à en faire une tout-à-l'heure. J'allois répliquer , lorsqu'el-

le ajouta avec vivacité : Si vous dites encore un mot , je joins à l'Enigme un Logogryphe. Cette menace me rendit muet. Je ne vous donne , poursuivit-elle , pour réparer vos torts , que le temps de ma toilette. Il est bon d'observer que ce Juge absolu en emploie bien moins à cet usage , que la plûpart de nos jeunes Magistrats. Comme je n'en avois pas à perdre , & que le moindre délai pouvoit encore me coûter un Logogryphe , je me soumis promptement à un arrêt sans appel , & rimai l'Enigme ci-jointe , dans laquelle j'ai depuis inséré quelques vers.

On parut l'entendre , & même l'approuver jusqu'au dernier : mais à peine fut-il prononcé , que celle à qui il s'adressoit , prétendit ne plus rien comprendre à l'Enigme : & peut-être me l'auroit-elle persuadé , si sa rougeur ne l'eût trahie ; car , dans l'occasion , elle rougit , & l'on s'en apperçoit , même après sa toilette. Son extrême modestie fut sans doute un peu blessée que je lui eusse dit , à la faveur des vers , ce que personne n'ose lui dire en prose , quoique tout le monde le pense en la voyant. Cependant , après m'avoir dit elle-même que je sçavois profiter des circonstances , que je ne serois pas plus vindicatif quand je serois de son sexe , elle

## 92 MERCURE DE FRANCE.

me pardonna de bonne grace ma prétendue vengeance, par la raison, dit-elle, que l'on a vingt quatre heures pour dire tout ce que l'on veut à un Juge qui nous condamne.

C'est par l'ordre du mien, Monsieur, que je vous envoie mon Enigme. Il vouloit, pour se venger à son tour, m'obliger à mettre mon nom au bas : j'y consentis, à condition que, pour ma justification, il me permettroit de mettre le sien au haut ; & nous composâmes pour les lettres initiales de l'un & de l'autre.

Quoiqu'il fasse assez peu de cas de cet envoi, il prétend pourtant, en vous l'adressant, Monsieur, entrer par-là en paiement avec vous pour sa part du plaisir que font aux Lecteurs du Mercure les jolis Contes dont vous l'ornez. Si tous ceux, dit-il, qui partagent avec lui ce plaisir, en rendoient à l'Auteur chacun autant que pourra lui en faire mon Enigme, quelque foible qu'il soit, le Public ne lui en devroit bientôt plus guere : la quantité le dédommageroit de la qualité.

Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer que l'on trouve à ces Contes charmans un défaut ; c'est qu'ils deviennent bien courts : (1) on vous prie, Monsieur, d'engager le bon Faiseur à les rendre un peu plus

(1) Nous nous sommes corrigés dans ce Volume.

longs : je dis le bon Faiseur , car on veut que vous en ayez au moins deux , qu'il est bien aisé de distinguer. Si vous déterminez le bon , c'est-à dire , le meilleur , à ce que l'on souhaite de lui , on vous promet de reconnoître cette attention par des Enigmes ou des équivalens que l'on fera faire par de plus habiles que moi.

On pousseroit même la promesse jusqu'au Logogryphe , si vous pouviez retrouver quelque nouveau *Dictionnaire* , semblable à celui de ce jeune Officier , qui s'occupe à réfléchir les matins. Madame , aussi-bien que votre jeune Militaire , est d'un goût singulier ; elle aime les réflexions : celles de M. l'Abbé Trublet , sur la conversation , lui ont extrêmement plu. Leur lecture est , à ses yeux , bien plus agréable , & tout au moins aussi utile que celle de ces Dissertations pleines d'érudition ou de science , qui n'ont tout au plus que quelques Lecteurs : mais elle sent à merveille que des dissertations sont moins rares que des pensées , des réflexions tout-à-la fois ingénieuses & solides.

Pour ne rien oublier des choses que je suis chargé de vous faire sçavoir , Monsieur , je dois vous dire un mot sur la façon dont vous faites quelquefois les extraits des Ouvrages nouveaux. Je ne vous citerai pour exemple , que celui de la Prin-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

*cesse de Gonzague.* Vous le fîtes d'un style si séduisant, que la Dame, au nom de qui j'ai l'honneur de vous parler, s'imaginant que ce Roman étoit écrit du même style, elle l'envoya vite chercher; & à la lecture, elle trouva bien à rabattre de l'idée qu'elle en avoit conçue. Cette brochure, qui n'est pas sans mérite, eût vraisemblablement fait plus de plaisir, si votre extrait en eût moins promis.

Souffrez, s'il vous plaît, Monsieur, qu'avant de finir, j'ajoute encore une observation aux précédentes : c'est que ce n'est pas en mon nom que j'ai pris la liberté de vous les faire, & que je serois très-mortifié qu'elles eussent le malheur de déplaire à quelqu'un qui plaît au Public autant que vous & à autant de titres. J'ai, &c. *D. R.*

---

### \* E N I G M E.

**J**E suis, charmante Hébé, l'Oracle de Cythere,  
Et de droit, comme Oracle, un peu mystérieux.  
Je réponds sans parler; mais malgré ce mystère,  
Je rends aux moins ingénieux,  
Une réponse toujours claire.  
La plus innocente Bergere  
M'interroge & m'entend au mieux :  
Aussi j'ai des autels en mille & mille lieux,  
Où l'on me donne mainte affaire.

Sans vouloir cependant faire le glorieux ,  
 Ces travaux ne me coûtent guere.  
 Sans Prêtres à nourrir , pour tromper le vulgaire ;  
 Comme en avoient tous les faux Dieux ,  
 Moi-même sur son sort , je l'instruis , je l'éclaire ;  
 Et n'en retire aucun salaire.  
 Je contente à la fois nombre de curieux.  
 Ce n'est pas , j'en conviens , moi-même qui pro-  
 nonce :  
 En vrai *Prêtre-Martin*, toujours chacun d'entr'eux  
 Fait la demande & la réponse.  
 Doit-on être surpris , si j'ai l'art merveilleux  
 De sçavoir tous les satisfaire ?  
 On vient de toutes parts me consulter pour plaire ;  
 Pour préparer aux cœurs les plus sensibles coups.  
 Il n'est point de Beauté qui ne me rende hom-  
 mage ;  
 Et quoiqu'assez souvent , je change de visage ,  
 On me trouve toujours les attraits les plus doux.  
 Je jouis du rare avantage  
 De plaire à tous les yeux sans les rendre jaloux ,  
 Ni leur causer jamais d'allarmes :  
 Les vôtres , belle Ingrate , hélas ! sont ceux de  
 tous ,  
 Qui me trouvent le moins de charmes ,  
 Et je n'en montre autant à personne qu'à vous.

*Par M. D. R.*

*Cette Enigme a le mérite d'un joli Madrigal.*

LE mot de l'Enigme du Mercure de Mars est *Café*. Celui du Logogryphe est *Chocolat*, dans lequel on trouve, *cachot, talc, chat, cabo, hola, lac, choc, Ath, Ta, Calot, Thola, Clotho.*

---

## LOGOGRYPHE.

NOIR démon de l'erreur, vous, sombre jalousie,  
Qui de mon sceptre ardent secouez le fleuron,  
Ministres de ma haine, aidez ma frénésie;  
Que l'univers soumis redoute mon poison.  
Appelles, ton pinceau que la vengeance anime;  
De mes cruels attraits trace en vain le tableau;  
Aux murs des Tyriens tu devins ma victime,  
Quoique je fusse encor alors dans le berceau.  
Mes progrès tous les jours passent mon espérance:  
Le courage, le rang, le sçavoir, l'innocence,  
Rien n'échape à mes traits; mon dard empoisonné  
Frappe Thémis, le sanctuaire;  
Et le fiel de ma colere  
N'épargne pas des Rois le séjour fortuné.  
D'Ismene à mon aspect les charmes s'obscurcissent,  
Ses beaux yeux sont mouillés de pleurs.  
D'une belle action j'affoiblis les couleurs;  
Combien par mes forfaits d'infortunés périssent!  
Sans doute tu me tiens à des traits si frappans.

Par

Pas encor? eh bien! vois, combine tous mes  
temps.

Mais pour ton intérêt & ton repos peut-être,  
Puisses-tu, cher Lecteur, ne jamais me connoître:  
Dans mes huit pieds je t'offre un souffle tout divin;  
Ce qu'un friand gourmet fait séparer du vin:

Contre un venin une plante d'usage;

Une autre qui, mise en ouvrage,

Des enfans de Lévi forme les vêtemens.

Ce fleuve si connu par ses débordemens:

A son Amant le nom que Philis donne;

Quand il la serre dans ses bras:

Encor un mot que la friponne

D'un air charmant lui répète tout bas.

Une gentille Nymphé en vache convertie;

Qu'au surveillant Argus Mercure escamota.

La Muse de Rollin: ce Tyran d'Arcadie,

Qu'en un loup autrefois Jupiter transforma.

La fille de Cadmus: deux notes de musique:

Une ville en Piedmont, une autre en Amérique.

Un instrument rongeur, le fond d'un grand vais-  
seau:

Un mets fort indigeste, un tranquille amas d'eau:

Un habitant d'un lieu où je suis peu connue,

Mais sur qui vivement s'exerce mon courroux:

Rarement la vertu n'offense pas ma vue,

Il faut être né faux pour éviter mes coups.

Je t'offre encor une source féconde

De ce métal commun au nouveau monde.

*I. Vol.*

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Un port de mer , un mets délicieux :

De l'Eternel le séjour bienheureux.

Certain supôt d'une secte maudite :

Des animaux le plus sot & l'élite.

Un jour bien solennel que chome tout Chrétien ,

Un fleuve d'Allemagne , un brave Athénien ,

Qui , plein pour ses jumens des regrets les plus  
tendres ,

Voulut dans des tombeaux ensevelir leurs cendres.

La femme de Jacob , le mari de Thétis :

A de tristes plaideurs ce que dicte Thémis :

La ville où naît une graine estimée :

Le Juste qui dans l'arche a sauvé sa lignée.

Enfin un cruel frere , un perfide assassin ,

Qui fut le meurtrier de l'Orateur Romain.

*Par M. L. D. Villen-d'Escl. de Vallensole ,  
en Provence , au College de Clu.*

---

---

C H A N S O N .

VENEZ , Amour , venez embellir la nature.

Tout languit où vous n'êtes pas :

Les fleurs , la naissante verdure ,

Le chant des Rossignols , des eaux le doux mur-  
mure ,

N'ont , sans vous , pour les cœurs que de foibles  
appas.

Venez , Amour , venez embellir la nature :

Tout languit où vous n'êtes pas.

Air Gracieux.

Venés amour, venés embellir la na-

The first system of the musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The music is in 3/4 time and features a key signature of one sharp (F#). The lyrics 'Venés amour, venés embellir la na-' are written below the notes.

*Lent.*  
tu-re, Tout lan-guit où vous n'êtes

The second system of the musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The music is in 3/4 time and features a key signature of one sharp (F#). The tempo marking 'Lent.' is written above the first measure. The lyrics 'tu-re, Tout lan-guit où vous n'êtes' are written below the notes.

*Fin.*  
pas. Les fleurs, la nais-sante ver-

The third system of the musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The music is in 3/4 time and features a key signature of one sharp (F#). The tempo marking 'Fin.' is written above the first measure. The lyrics 'pas. Les fleurs, la nais-sante ver-' are written below the notes.

du-re Le chant des rossignols, des

The fourth system of the musical score consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The music is in 3/4 time and features a key signature of one sharp (F#). The lyrics 'du-re Le chant des rossignols, des' are written below the notes.

*eau le doux murmure*

*re, Nont sans*

*vous pour les cœurs que de foibles ap*

*pas, Venés amour.*

*Gravé par Labassée*

*Imprimé par Tournelle.*

---

ARTICLE II.  
NOUVELLES LITTERAIRES.

---

*SUITE de l'Extrait de la Colombiade.*

COLOMB arraché à l'objet de sa flamme ,  
perd de vue l'Orphée monté par Fiesqui.  
Un esprit infernal , sous l'apparence d'un  
monstre marin de figure humaine ; égare  
& fait aborder le Pilote Morgant en une  
Isle d'Antropophages dont l'Auteur nous  
peint ainsi la férocité :

L'honneur n'est point l'attrait qui les mene au  
carnage ;

Ils dévorent des yeux les habitans du raga :

S'abreuver de leur sang leur tient lieu de lauriers ;

Soudain leur multitude entoure nos Guerriers :

La valeur cede au nombre ; & fiers de leur con-  
quête ,

Lorsque ces Lestrignons en préparoient la fête ,

La ruse de Morgant les soumit aux vaincus ;

Il verse aux ennemis les présens de Bacchus ,

Et de ce doux nectar s'enivrent ces Barbares.

Dans les fougueux accès de leurs danses bisarres ,

La terre tremble, & l'air porte leurs cris aux Cieux.

E ij

## 100 MERCURE DE FRANCE.

Quand les feux de Silene , & des sauts furieux  
Epuisant leurs esprits , les livrent à Morphée ,  
Au milieu de leurs chants tombe leur Coriphée :  
Le silence succede à d'horribles concerts.  
De subtiles liqueurs furent ici les fers  
Dont Morgant enchaîna cette race indomptable.

Il échape à leur cruauté pendant leur  
sommeil. Une tempête s'élève. L'Amiral  
se sauve avec une partie de sa flotte sur une  
terre inconnue. Il adresse cette belle priere  
au Ciel :

Dieu puissant . . . tu remplis tes oracles :  
Ma troupe , dont la voix célèbre tes miracles ;  
N'a point ici d'Autels où t'offrir son encens ;  
Mais la Terre est ton temple , & tes regards per-  
çans

Embrassent l'Univers que ton pouvoir gouverne.  
Ces gazons , où mon front à tes pieds se prosterne,  
Sont , ainsi que les cieux , l'ouvrage de tes mains-  
Répands-y tes bienfaits sur ces nouveaux humains  
Pardonne les erreurs qu'y sema l'ignorance ;  
Que ton culte en ce lieu prenne à jamais nais-  
sance :

Le peu de mes nochers que tu sauvas des mers ;  
Peut-il à m'obéir forcer cet Univers ?  
A toi seul j'ai recours . . . Dieu couronna son  
zèle.

Il retrouve le reste de son équipage en

parcourant cette Isle ; il la nomme l'Isle  
Espagnole , & parle ainsi aux Castillans :

Vaillans Ibériens , quand je songe à l'instant  
Qui vit fondre sur nous tous les malheurs en-  
semble ,

Et que j'admire enfin le sort qui nous rassemble ,  
Je reconnois le Dieu qui conduit nos projets :  
En vain l'Enfer armé combattoit ses décrets ,  
La palme est en nos mains ; mais pensez que la  
gloire

Est le prix de la paix plus que de la victoire.  
Le Dieu de la concorde auroit-il sur les mers  
Exposé ses Guerriers aux maux qu'ils ont souf-  
ferits ,

Pour voir la Foi dans l'Inde apporter le carnage ?  
Non ; il veut sans combats soumettre ce rivage :  
Cherchons par la douceur à faire aimer ses loix.  
D'un peuple bienfaisant si nous blessions les  
droits ,

Notre nombre contr'eux auroit peine à suffire.  
Que l'union des cœurs nous donne ici l'empire.  
Amis , un seul parti peut remplir nos projets :  
Rassemblons-nous ; osons traverser ces forêts ,  
Y chercher un azyle , & gagner les Sauvages  
Par l'attrait des vertus qu'ignorent ces rivages.  
J'atteste ici le Ciel , attentif à ma voix ,  
Que vos seuls intérêts y dicteront mes loix.

Les Espagnols suivirent mal ces sages

E iij

maximes , particulièrement sous Cortés qui succéda à Colomb dans cette entreprise. Ils deshonorèrent avec eux le nom Chrétien par des cruautés qui les mirent au dessous des Sauvages , & leur méritèrent le nom de *Barbares* qu'ils osoient leur donner. La chaleur & la fatigue les portent à la révolte. La prudence de l'Amiral l'appaïse , & les ramène à leur devoir. Un Cacique les reçoit avec bonté , & leur fournit des vivres.

Dans le sixième Chant , les Indiens visitent les vaisseaux Européens. Le bruit du canon les épouvante. Les dons des Espagnols les rassurent ; mais les Démon de l'Inde leur opposent le seul ennemi qui peut détruire leurs projets :

L'avarice est son nom : ce monstre ardent à nuire ,

Qui fuit les biens réels pour un espoir trompeur ,  
Poursuivi de la faim , guidé par la terreur ,  
Chez les Dieux du Tartare arrêtoit sa carrière ,  
Quand son front desséché sourit à leur prière.

Elle s'empare des Castillans , & les porte au pillage. Colomb apprend leurs violences avec douleur. Les Sauvages s'arment pour leur défense. L'Amiral est forcé de les combattre ; mais pour réparer l'injustice des siens , il renvoie les prisonniers de

l'Inde avec des présens. La famine succede à la guerre, & ravage son camp. Vascona qui regne sur une partie de cette Isle, envoie inviter l'Amiral de venir à sa cour. Il s'y rend.

Son Palais, dont l'éclat annonce une Déesse,  
Montre autant de rubis qu'il est d'Astres aux  
Cieux.

Le soir, des feux d'encens allumés en ces lieux,  
Des plus riches jardins éclairent les ombrages;  
L'or en forme les fruits, les fleurs & les feuil-  
lages,

Et des dons de la terre y peint si bien les traits,  
Qu'au ciseau de Germain ces vergers semblent  
faits.

D'un Cirque qui du centre occupe seul l'espace,  
Un sable étincelant émaille la surface:  
Là sur un trône d'or la Reine avec sa Cour,  
Au milieu de la nuit a l'éclat d'un beau jour;  
Ses cheveux noirs épars que son sein prend pour  
voiles,

Par le feu des Saphirs effacent les étoiles;  
D'un plumage incarnat le léger ornement,  
En forme de ceinture, est son seul vêtement.  
Malgré les traits frappans de sa noble figure,  
Et le soin de charmer qui forma sa parure:  
Dans son abord farouche, on apperçoit que l'art  
N'a point dès son enfance adouci son regard, &c.

Cette beauté plus majestueuse que touchante, n'efface point l'image de Zama du cœur de Colomb, qui a le malheur d'enflammer Vascona, sans prétendre à tant de gloire. Après différens jeux dont elle amuse ce Héros, elle lui offre sa couronne & sa main. Il la refuse. La Reine offensée le menace en le quittant, & se dispose à la vengeance.

Elle consulte dans le septième Chant le Magicien Huscar sur le succès de la guerre qu'elle veut entreprendre. Il lui annonce sa ruine avec celle des Dieux de l'Inde. La fière Vascona brave cet orage, & court assembler son armée. Fiesqui, qui montoit l'Orphée, & qui conduisoit Zama, est fait prisonnier avec elle au port de Xaragua. Cette aimable Indienne tombe ainsi au pouvoir de sa fière Rivale. Son Amant qui ignore son destin, s'appête au combat secondé de Canaric & d'un autre Cacique. Avant que d'en venir aux mains, Vascona poussée par un retour de tendresse, offre une seconde fois le trône à l'Amiral qui persiste dans son refus, & préfère le sort des armes. Il termine ce Chant en disant aux siens :

Amis, voici le jour où votre audace aspire,  
La gloire vous appelle à des périls nouveaux :  
Rendons l'autre Univers jaloux de nos travaux.

Le huitieme Chant est rempli par la description de la bataille que se livrent les deux armées , & par le tableau des différens peuples qui composent celles de Vafcona. Les Espagnols obtiennent à la fin l'avantage ; mais ils le paient cher.

L'Indien frappe encor le bras qui le terrasse :  
 Pinzon & Ximenés , dont Naba fut vainqueur  
 Du fort qu'ils méritoient subirent la rigueur ;  
 Un lingot d'or fondu fut leur dernier breuvage.  
 Que ce métal chéri , leur dit le Roi Sauvage ,  
 Assouville aujourd'hui votre soif des trésors.

Pour comble de disgrâce.

Banex à Xaragua cherchant une retraite ;  
 Sur nos Guerriers captifs court vanger sa défaite :  
 Fiesqui , dont le Navire échoua sur ces bords ,  
 Voit immoler sa troupe & descend chez les morts ;  
 Et sous l'autre où le sort des long-temps les en-  
 chaîne ,

Leur compagne Zama s'offre aux yeux de la  
 Reine :

Pour prolonger tes maux , jeune Indienne ,  
 hélas !

L'Amazone en fureur diffère ton trépas :  
 De son cœur , à ta vue , un feu jaloux s'empare :  
 Dieux ! quel sera le coup que sa main te prépare !

Ce dernier vers qui finit le huitieme

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Chant réveille vivement la pitié pour Zama , & fait trembler pour ses jours.

Le neuvieme Chant est tout dans l'intérêt. Deux Indiennes viennent implorer le secours de Colomb dans sa tente. Il reconnoît Zama.

Le charme des regards , le trouble , les soupirs ,  
Long-temps des deux Amans enchantent les  
desirs.

Mais de notre Héros la surprise est extrême :  
En langage Espagnol l'Indienne qu'il aime ,  
L'interroge & lui peint sa joie & son ardeur.  
Zama , s'écria-t'il , d'où naît ce son flatteur ?  
Par quel divin secours puis-je ici vous entendre ?

L'Amour , ainsi que dans le Roman de Zaïde , avoit fait ce miracle. Il avoit été le Maître de Langue de la tendre Zama. Elle apprend à son Amant que dans l'espoir de le rejoindre , & de s'unir avec lui pour jamais , elle étoit devenue Chrétienne. Colomb à ces mots est transporté de joie.

Zama , s'écria-t'il , que ton récit m'enchanté !  
Oui , quand pour moi ton cœur au vrai culte est  
soutenu ,  
L'espoir de ton hymen me doit être permis.

Il la presse tendrement de former ce  
nœud.

Hélas ! reprit Zama , tu vois que je soupire ;  
 Que m'unir à ton sort est le bien où j'aspire ,  
 De ta félicité qui charme ma langueur ,  
 Faut-il par mes récits te ravir la douceur ? . . .  
 Quand pour te retrouver nous abordions la terre ,  
 Le peuple de ces lieux nous déclara la guerre.  
 On nous mit dans les fers . . . . .

Fiefqui joint à sa troupe, aux Dieux fut immolé.  
 En vain le fer sacré qui leur ôta la vie ,  
 Sur moi , sur ma compagne arrêta sa furie ;  
 La Reine sans pitié vit nos attrails naissans :  
 Sous le prétexte humain de ranimer nos sens ,  
 Sa main nous abreuva d'une liqueur perfide.  
 Dès cet instant , hélas ! la soif la plus avide  
 Dans mon sein déchiré répandit son ardeur :  
 Le bruit de tes combats augmentoit ma douleur.

Elle ajoute qu'échappée à l'esclavage ,  
 elle avoit rencontré Serrano qui l'avoit  
 conduite dans la tente de l'Amiral. Ma  
 joie , poursuit-elle d'un ton de voix qui  
 s'éteint par degrés :

Ma joie à ton aspect , mon ardeur , tes transports  
 De mes jours affoiblis ont prolongé la trame :  
 Mais l'effort que je fais pour t'exprimer ma  
 flamme ,  
 Epuise mes esprits , & les maux que je sens  
 Sur ma langue altérée arrêtent mes accens.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Je n'ai plus qu'un moment à jouir de ta vue :  
Vainement je combats le venin qui me tue.  
Cher époux , soutiens-moi . . . la nuit couvre mes  
yeux.

Ah ! ces tendres soupirs sont mes derniers adieux...  
Je succombe , j'expire . . . à cette voix mourante ,  
Du plus sensible Amant concevez l'épouvante :  
Non , Amour , tu peux seul en peindre les tour-  
mens.

Colomb pousse des cris de douleur.  
Zama ranimée par les soupirs & par les  
gémissemens de son Amant désespéré.

Rouvre ses yeux éteints & prononce ces mots :  
Il n'est plus temps , Colomb , de répandre des  
larmes :

Mon ame , qui du Ciel goûte déjà les charmes ,  
Ne met plus son bonheur qu'en l'espoir de ses  
dons.

Veux-tu les mériter ? dompte tes passions ;  
Sers ton Dieu , suis ses loix ; fais qu'un jour dans  
sa gloire ,

Nos destins réunis couronnent ta victoire.  
A ce discours l'effroi dans tous les yeux est peint.  
Zama seule est en paix : sa vie enfin s'éteint ,  
Non comme un fer ardent dans l'onde qui mur-  
mure ,

Mais telle qu'un flambeau privé de nourriture,  
Qui par degrés expire , & se perd dans les airs.

Ainsi, pour se rejoindre au Dieu de l'univers,  
L'ame de l'Indienne au firmament s'envole.

Que ce dernier trait rend Zama intéressante ! Sa mort chrétienne offre un tableau touchant qui édifie autant qu'il attendrit. Mais Madame du Bocage en tire un plus grand parti. Zama qui *boit le Nectar des Elus*, est envoyée du Ciel vers Colomb pour lui servir d'Ange tutélaire ; & pour lui dévoiler l'avenir, elle lui apparôit dans le sommeil, le console, & lui prédit en songe le sort de son entreprise, avec les principaux événemens qui doivent arriver dans l'Europe. Nous croyons que de toutes les machines épiques, l'Auteur n'en pouvoit employer une plus heureuse, qui sortît mieux du sein du sujet, & qui fût plus liée à l'intérêt. Cette vision qui remplit une partie de ce Chant, & qui le termine, présente un grand nombre de beautés de détail ; mais l'abondance des matieres qui nous pressent, nous oblige d'abrèger & de nous borner aux deux morceaux suivans. Le premier est un trait moral, & qui peint bien le pouvoir de l'avarice humaine, à propos de la découverte des mines.

Que vois-je ? sur ces monts où le Ciel se repose ;  
Carjaval livre au fer les mines du Potose ;

## 210. MERCURE DE FRANCE.

Que! déluge de maux s'exhale de leur sein!  
Le souffle empoisonné qui sort de ce terrain,  
Avertit les mortels d'en fuir les dons perfides :  
Mais la cupidité rend les cœurs intrépides.  
Quand ces monts d'or creusés , & de cruels  
combats

Dépeupleront Madrid , l'Europe & nos Etats.  
L'avare sans pitié , pour ouvrir ces abysses,  
Ira jusqu'en Afrique acheter (1) des victimes.  
Colomb, pour tant de sang répandu sur ces bords,  
Le seul vrai bien dont l'Inde enrichira vos ports,  
Est l'antidote sûr qu'au Pérou sans culture ,  
Contre un pouls déréglé prépara la nature.

Le Quinquina est heureusement exprimé dans ces derniers vers. Le sucre ne l'est pas moins poétiquement dans ceux-ci :

Dans ce vaste Archipel la main de l'industrie  
Tirera des roseaux une manne chérie :  
Jamais le mont Hybla n'eut un miel si flatteur.  
Oui , ces champs inconnus au fer du Laboureur,  
Cultivés par le luxe , en seront plus fertiles.  
Pour tant de fruits nouveaux à l'Europe inutiles ,  
Le commerce vainqueur des vents & des saisons ,  
Des deux mondes sans cesse échangeant les mois-  
sons ,  
Par ses nombreux vaisseaux surchargera les ondes.

(1) Les Negres qui travaillent aux mines.

Le second morceau marque le progrès de la Philosophie , des Lettres & des Arts en Europe.

Ce Vainqueur (1) d'Aristote , accablé par l'envie ,  
De son siècle éclairé paroît l'heureux Génie :  
A l'aide d'un crystal à Florence inventé ,  
Il lit dans l'Empirée , en peint l'immensité :  
Chaque étoile à ses yeux est le soleil d'un monde ;  
Comme on voit en nageant les habitans de  
Ponde ,

Presser l'eau qui les presse , y tracer un chemin ,  
Ces tourbillons flottans circulent dans le plein.  
Un Astronome Anglois (2) , contraire à ce système,  
Prend pour premier mobile un plus hardi problème :

Dans le vuide à son gré les Astres s'attirant ,  
En raison de leur masse ont un cours différent.  
Le sage Observateur qui règle ainsi la sphere ,  
Soumet toute hypothese à son calcul sévère ;  
Il sonde la nature , en voit les profondeurs ,  
Et du jour qui l'éclaire offre aux yeux les couleurs.

Qu'Albion sa patrie est fertile en merveilles !  
Bacon , Locke , Addison l'instruisent par leurs  
veilles.

Shakespear y triomphe ; & l'Homere du Nord  
De nos premiers parens y chante l'heureux sort.

(1) *Descartes.*

(2) *Newton.*

## 112 MERCURE DE FRANCE.

De Londres l'Auteur passe à la France ,  
qu'il célèbre ainsi :

En ces lieux où les Arts semblent prendre leur  
source :

Que vois-je ? au même siècle un Ministre fameux.  
Affujettit les Grands , & par ses soins heureux  
Bragance dans Lisbonne est remis sur le trône.

Louis (1) meurt , son fils regne ; il est cher à  
Bellone :

Un Caton (2) , un Sylla dirigent ses combats :  
Sous ce nouvel Auguste on trouve (3) un Mé-  
cénas.

Lutece a , comme Athene , un portique , un Lycée :  
Dans ces Temples sçavans sa gloire est encensée.

Chez Louis (4) un Sophocle , (5) un nouvel Am-  
phion ,

Un Rival (6) d'Euripide , un autre (7) Anacréon  
Surpassent en talens l'antiquité profane.

Démosthene (8) renaît : Esope (9) , Aristopha-  
ne (10) ,

Vitruve (11) , Praxitele (12) , un Zeuxis (13) , des  
Saphos (14) ,

De ce regne éclatant consacrent les Héros.

(1) Louis XIII.

(2) M. de Turenne & le Prince de Condé.

(3) Colbert. (4) P. Corneille. (5) Lulli.

(6) Racine. (7) L'Abbé de Chauvieu.

(8) Bossuet. (9) La Fontaine. (10) Moliere.

(11) Perrault. (12) Girardon. (13) Le Brun.

(14) Mad. Desboulivres & Mad. Dacier.

Le dixieme & dernier Chant est plein d'action , & pressé d'événemens. Vascona recommence la guerre, le géant Macatex dans un combat singulier tue Marcouffi , l'ami de Colomb , qui lui fait élever un tombeau en s'écriant :

Quel bras de mes succès partagera le prix !  
 Ton cercueil sous ce roc qui répond à mes cris ,  
 Rendra ce champ célèbre & ta gloire immortelle ;  
 Mais qui me tiendra lieu d'un ami si fidele ?  
 Je perds l'unique bien cher à l'humanité.

Notre Héros ne tient plus qu'à la gloire.  
 Il n'a plus de maîtresse , ni d'ami. Mais  
 d'affreux volcans éclatent : le Sauvage  
 consterné demande la paix. La Reine fu-  
 rieuse consulte la magie qui l'abuse par  
 cette réponse :

Enfin nos pronostics & la voix des destins ,  
 Dévoilent à nos yeux le sort de ces humains.  
 Ils sont nés du Soleil : ce Dieu pour les défendre ,  
 De nos volcans éteints a rallumé la cendre ;  
 Mais ces enfans du Ciel , cruels , ambitieux ,  
 Dégradent par leurs mœurs le sang de leurs  
 ayeux.

Je sçais que le jour seul ranime leur essence ;  
 Leur feu céleste meurt quand la nuit prend nais-  
 sance.

Sur la terre abattus , sans force & sans pouvoir ,

## 114. MERCURE DE FRANCE.

Ils ressemblent aux fleurs qui se fanent le soir ,  
Et qu'au frais du matin l'Aurore voit renaître.  
Bravons ces Demi-Dieux , le jour va disparaître ,  
Le Démon des combats nous en promet le prix.

Tout le peuple Sauvage applaudit à cet oracle, & se dispose à surprendre la nuit les Espagnols dans le sommeil. Pour rompre le complot , Serrano cet Interprete que l'Auteur a trouvé l'art de rendre nécessaire au dénouement de son Poëme , Serrano averti par un songe , s'arme comme les Indiens , se mêle avec eux , s'instruit de leurs projets , & les rapporte aux Castillans qui se mettent en defense. Isca, le Chef des Insulaires , vient fondre sur eux ; mais il en est vivement repoussé , & reconnoît trop tard l'imposture de ses Mages : sa troupe est livrée aux dogues d'Albion ; mais d'autres Guerriers *viennent comme un torrent forcer les bataillons des Iberes.*

La Reine est à leur tête , & paroît à la vue  
Un Astre dont l'éclat perce soudain la nue.  
Dans les vallons obscurs où Mars conduit ses pas ,  
A ses ordres la terre enfante des soldats.  
Là , sous les rochers creux , qui du camp font l'enceinte ,  
Les cris des Indiens , leur front saisi de crainte ,  
Le bruit de la trompette , une grêle de dards ,

La poussière, le fer, le tonnerre de Mars,  
 Tout redoubloit l'horreur de cet instant funeste,  
 Quand l'Eternel assis sur la voûte céleste,  
 Balance les destins, & voit que des enfers  
 Ses Guerriers triomphans vont resserrer les fers.  
 A sa voix les faux Dieux, dont l'Inde craint la  
 foudre,  
 S'abysment dans le flux, leur temple tombe en  
 poudre.

Le Ciel qui s'éclaircit au gré des Castillans,  
 Pour eux de son flambeau rend les feux plus  
 brillans :

Contre leurs ennemis l'Aquilon se déchaîne,  
 Vers leurs regards troublés fait voltiger l'arène,  
 Brise leur haut panache, & repoussant leurs dards,  
 Des poisons qu'ils lançoient inonde leurs rem-  
 parts.

La seule Vascona résiste, ce n'est plus  
 Une Amazone ardente à venger son amour,  
 C'est Bellone altérée & de sang & de crime.

Elle en veut aux jours de Colomb. Elle  
 court l'attaquer, mais ce Héros refuse  
 un combat qui terniroit sa gloire, en lui  
 disant :

Ah ! plutôt que la paix termine nos débats !  
 Songez que la fortune ôte & rend les Etats.  
 L'Être qui la régit nous couvre de son ombre :  
 Que peuvent contre nous & la force & le nombre ?

Vous le voyez , tout fuit ; & pour mieux vous  
prouver

Que j'ai pour moi le Ciel que vous osez braver ,  
Avant l'heure où le jour passe d'un monde à  
l'autre ,

Le Soleil votre Dieu , qu'éclipsera le nôtre ,  
N'aura plus de flambeau pour éclairer vos coups.

Du sort qui vous poursuit évitez le courroux :

Prenez soin de vos jours ; qu'un Vainqueur , grande  
Reine ,

Des nœuds de la concorde enchaîne ici la haine.

La réponse de la cruelle Vascona est un dard empoisonné qu'elle lance contre lui ; mais il est sans effet , & le bouclier de l'Amiral en pare l'atteinte. On la poursuit de toutes parts ; mais ses armes la défendent , le carnage redoublé. Le géant Macatex défie Colomb , qui , comme un autre David , immole ce nouveau Goliath. Dans le même instant le Soleil s'éclipse au milieu de sa course , & plonge dans les ténèbres l'Indien épouvanté , qui cède la victoire aux Iberes. Cet événement que leur Chef avoit prédit est vraiment historique , & Madame du Bocage l'a heureusement employé pour achever la défaite des Sauvages. Un trait parti d'un bras obscur perce le sein de leur Reine : ce coup termine ses jours & la guerre.

Colomb , dont la sagesse égale le pouvoir,  
Humble dans son triomphe , & sûr de sa conquête ,

Au Souverain des Cieux en consacre la fête.  
Régner n'est point le prix qu'il cherchoit aux combats :

Il fait plus , à l'Europe il donne des Etats ;  
Par lui les Dieux de l'Inde , ennemis de l'Ibere ,  
Virent tomber leur Temple en ce riche hémisphère :

Mais un Démon , vengeur de l'Inde & des Enfers ;  
De trésors & de maux remplit notre univers.

Grand Dieu ! fais que ta loi , portée au nouveau monde ,

En moissons de vertus y soit aussi féconde :

Nous croyons que cette analyse suffira pour faire connoître à nos Lecteurs le dessein , l'ordonnance , le coloris , & tout le mérite enfin d'un si grand tableau. Elle leur prouvera combien Madame du Bocage est instruite , & les pénétrera pour elle de la plus haute estime : ils verront qu'elle sçait faire parler à la poésie toutes sortes de Langues , celle des sciences les plus abstraites , comme celle des Arts les plus simples. C'est le fruit d'un heureux génie cultivé par de grandes recherches , & par une profonde étude. Une application aussi sérieuse pourra ne pas avoir l'approbation

des femmes que la frivolité seule amuse ; elles pourront même vouloir y jeter du ridicule. Mais quelque considération que nous ayons pour elles , nous pensons que le talent de faire un Poëme , est aussi recommandable, que celui de faire des nœuds. Que dis-je , bientôt elles ne mériteront plus ce reproche , & plusieurs aujourd'hui se distinguent dans tous les Arts. Non seulement elles écrivent ; mais elles peignent , elles gravent avec succès. Les gravures charmantes qui terminent les Chants du Poëme que nous venons d'extraire , en sont une preuve bien sensible. Elles sont de Madame D \* \* \* , & le meilleur éloge que nous puissions en faire , est d'insérer ici les jolis Vers que Madame du Bocage lui adresse elle-même sur ce sujet à la fin de son livre.

*A Madame D \* \* \* .*

O toi ! qui par un don divin,  
 Reçus les graces en partage ,  
 Muse , dont le sçavant burin  
 Des Amours peint ici l'image ,  
 Quoi ! l'amitié conduit ta main !  
 Tes talens ornent mon Ouvrage !  
 Que n'a-t'il ton heureux destin !  
 De plaire , il auroit l'avantage.

Nous allons joindre à notre Extrait les deux pieces de Vers suivantes. Ce sont de nouveaux tributs que Paris & la Province paient au talent de Madame du Bocage , & que nous nous empresseons de mettre au jour.

*VERS à Mad. du Bocage sur la Colombiade.*

**T**oi, pour qui d'Apollon tous les trésors ouverts ,

Du Public difficile ont fixé le suffrage ,

Enleve , aimable du Bocage ,

Le voile épais dont mes yeux sont couverts.

Dis-moi quelle est l'euchanteresse ,

Dont le génie utile à l'Univers ,

Plaît sous ton nom , m'instruit & m'intéresse.

Que j'admire ses dons divers !

Si de l'Amour ses traits me rappellent l'ivresse ;

Son austere vertu me rend à la sagesse ,

Et la raison me parle dans ses Vers.

*Guis.*

*A la même.*

**S**oit que sur les bords de Cythere ,

D'une main sçavante & légère ,

Tu nous présentes, tour à tour ,

Zama , les Graces , & l'Amour ;

Soit que du haut de l'Empirée ,

Sur l'aîle rapide des temps ;

Ta voix confacre les talens ,  
 Ou la gloire , ou la renommée ;  
 Sous tant d'héroïques portraits ,  
 De toi seule , l'ame occupée ,  
 Sapho , reconnois tous tes traits ,  
 Et ton cœur , & ta destinée :  
 Telle que dans l'antiquité , (1)  
 La sœur d'un Héros Ionique ,  
 Reçut la Couronne Olimpique ,  
 Tu cours à l'immortalité ;  
 Fais les délices de la France ,  
 Jouis long-temps , tendre Zama ,  
 De tes vertus , de ta constance ,  
 Surtout reçois , sans défiance ,  
 Cet encens , d'une autre Zulma.

*Envoi à Madame D. . .*

Pardonne ma témérité ,  
 Si je porte ailleurs mon hommage ;  
 Mais ma pensée est ton ouvrage ,  
 J'exécute ta volonté :  
 Tout devoit enflammer ma verve ,  
 Puisque dans le même tableau ,  
 Je songeois à peindre Minerve ,  
 Couronnant les Vers de Sapho.

*De Bordeaux.*

(1) *Cynisca* , sœur d'Agésilas , Roi de Lacédémone. Rollin , *Histoire Ancienne* , t. 5 , p. 101.

Nous

Nous avons promis de rendre un compte plus détaillé d'un Ouvrage intitulé : *Les Choses comme il faut les voir*, que nous avons annoncé dans le Volume de Mars : nous acquittons notre parole. Quelques Lecteurs un peu trop rigides , auroient voulu que M. de Bastide eût donné à son Livre un titre plus modeste : mais le titre est toujours bien choisi quand il est justifié par le ton de l'Ouvrage & par l'esprit de l'Auteur. Les différens morceaux que nous allons citer , prouveront qu'il a vu les choses comme il faut les voir , & formeront l'extrait de cette brochure : c'est le seul dont elle soit susceptible , n'étant composée que de chapitres détachés , comme le sont presque tous les Ecrits de ce genre.

La Société (1) est un commerce où il faut se résoudre à mettre beaucoup plus qu'on ne peut retirer. C'est un engagement dans lequel on est entré inévitablement par situation , par force , & qu'on ne peut plus rompre sans se livrer à des peines cent fois plus tristes que celles qu'on voudroit faire finir en le rompant. Mais est-il un commerce où l'on perde toujours ? Est-il un engagement qu'on ne puisse enfin adoucir ? Il me semble que si les avantages que l'on

(1) Chapitre 3 , de la Société.

trouve dans la société diminuent par l'habitude, il dépend de nous qu'il en soit de même des peines qu'on y rencontre : cela peut devenir facile, en contraignant l'esprit à glisser sur les unes, & en le fixant sans interruption sur les autres. Cette attention, cet examen se tourneront insensiblement en calcul, & du calcul au profit il n'y a guere qu'un pas, lorsqu'on veut employer au bonheur l'avantage de bien compter.

La Société a besoin de toutes les parties qui la composent : l'homme même qui, ayant les qualités les plus insociables, se croiroit indigne de vivre dans son sein, & s'en éloigneroit entièrement par un principe de justice & de confusion, seroit encore coupable envers elle ; ses défauts sont une leçon sensible pour les autres ; il a sa façon d'être utile, & une façon presque sûre : car rien n'imprime autant aux hommes les raisons d'être irréprochables, que l'exemple & le commerce de ceux à qui on a beaucoup à reprocher.

A prendre les femmes (1) dans leur état naturel (car toutes n'en sont pas sorties), c'est aux hommes, beaucoup plus qu'aux livres, qu'est réservé l'honneur de les cor-

(1) Chapitre 4, des Femmes.

riger. C'est dans nos mœurs & dans nos goûts qu'elles lisent : elles veulent nous plaire , même en nous maîtrisant , en nous trompant , en nous maltraitant ; & elles nous copient , non par paresse , non par la difficulté de se faire d'autres moyens de nous subjuguier, mais par la certitude qu'elles ont des sottises reproduites dans des objets aimables , par une imitation fine , elles deviennent des moyens de plaire , auxquels on ne peut résister.

Les femmes nous ont donné bien des vertus que nous n'aurions jamais eues sans elles ; elles nous en donnent tous les jours : on peut dire , à la vérité , que ce n'est pas dans le dessein formé de nous rendre plus estimables. C'est un effet tout simple de leur nature & de la nôtre : mais le service n'existe pas moins. On peut juger par ce qu'elles nous donnent , quand nos mœurs & notre gloire leur sont indifférentes , de ce qu'elles pourroient nous donner , si nous les mettions en plein exercice de leurs facultés précieuses , & si , les contraignant à joindre l'exemple au bienfait ; nous exigeions qu'elles devinssent estimables pour nous apprendre à l'être.

On se plaint de l'influence prodigieuse que les femmes ont dans les affaires & sur les esprits qui gouvernent. Cette plainte ,

partout répétée , est ingratitude dans presque tous les hommes. Y en a-t'il beaucoup qui puissent obtenir ce qu'ils sollicitent à titre de mérite ? leur ambition , qui seroit folle sans le caprice des femmes , seroit méprisée sans leur pouvoir. Tout homme donc qui n'a pas de titres incontestables dans les qualités précisément nécessaires , ou qui n'est pas sûr de n'avoir jamais plus d'ambition que de mérite , doit respecter l'influence des femmes dans les affaires , comme on doit se taire sur l'usurpation d'un conquérant , dont on aspire à partager les conquêtes.

Un Auteur (1) éprouve toute la contrariété qui règne dans l'esprit des hommes. Il est recherché dans une société ; il est craint dans une autre : il est le bel esprit d'une maison ; il est le sot de la maison voisine ; il fait des disciples ; il n'a point d'amis : il trouve des ressources ; il ne fait point naître les sentimens : un homme d'esprit applaudit à ses ouvrages ; un sot les critique. Il a donné vingt brochures médiocres qu'on a dévorées : il donne un chef-d'œuvre de Philosophie ; il n'est lu de personne , & critiqué de tout le monde. Il s'est amusé à peindre les femmes en laid , dans des aventures très-vrai-semblables : toutes se

(1) Chapitre 7 , des Auteurs.

font arraché ses livres. Il finit par donner un Ouvrage sensé, qui est tout à leur gloire; il y a employé près de deux années: c'est un ouvrage bien fait, bien écrit; il n'a que le défaut de contenir des louanges, & d'annoncer des mœurs; il ruine son Libraire: les femmes même qui ne le lisent point, assurent que c'est le plus mauvais Livre qui soit encore sorti de la main des hommes.

Nous croyons ces traits suffisans pour mettre nos Lecteurs en état de rendre à l'Auteur la justice qu'il mérite. Ceux qui sont vraiment connoisseurs penseront sans doute qu'il n'étoit pas possible de glaner plus heureusement dans un champ vaste, à la vérité, mais où tout est moissonné depuis long-temps. Sans les bornes où la variété des matieres nous restreint, nous nous serions étendus sur le Chapitre seizieme de l'âge d'or & de l'âge de fer, qui est le plus lié du Livre: nous l'avons trouvé très-ingénieux, & si favorable à nos mœurs actuelles, que nous croyons que notre siecle doit un remerciement à son Apologiste. Comme ce Chapitre mérite d'être lu, ainsi que tous les autres, nous y renvoyons le Lecteur, & nous lui conseillons d'acheter au plutôt l'Ouvrage qui nous a paru celui d'un homme d'esprit.

COMMENTAIRES sur la défense des Places d'Ænéas le Tacticien, le plus ancien des Auteurs militaires; avec quelques notes; le Tableau militaire des Grecs du même temps, les Ecoles militaires de l'antiquité, & quelques autres Pieces: par M. le Comte de Beaufobre, Maréchal des camps & armées du Roi. Chez Piffot, à la Sagesse, quai de Conti; à la descente du Pont-neuf.

Ænéas est le plus ancien des Auteurs militaires dont on a des écrits. Il a écrit en Grec; & par le choix des exemples qu'il cite, on voit qu'il étoit Grec, ou voisin de la Grece: mais l'on ignore le lieu positif de sa naissance, & le temps dans lequel il vivoit; on présume seulement qu'il étoit de la Macédoine, & qu'il étoit contemporain de Philippe, pere d'Alexandre. Ænéas a été abrégé par Cynéas, & traduit en latin par Casaubon. M. le Comte de Beaufobre, qui s'est nourri de ses excellentes maximes, nous l'offre, traduit en François, dans sa premiere forme. Cet Ouvrage nous montre à quel degré d'industrie étoit porté l'art de la défense des Places chez les Grecs, il y a plus de deux mille cent ans: c'est un art qu'on ne peut se flatter de connoître à fond, si l'on ignore ce que les Anciens en ont sçu. C'est donc un

très-grand service que M. de Beaufobre rend à l'Etat & à tout le Corps des Officiers généraux ; en publiant les excellentes maximes d'un Auteur militaire ; maximes appliquées à des exemples dont elles paroissent naître , & qui ont eu jusqu'à ce jour le respect des Généraux , de toutes les Nations , qui en ont médité la sagesse & la profondeur. Cette Traduction fait autant d'honneur à M. de Beaufobre par le travail , que par le motif : son nom déjà si célèbre dans la littérature , par le Sçavant qui l'a illustré de nos jours , lui imposoit une sorte de perfection ; & il nous a paru que son prédécesseur dans la même carrière ne l'obscurcissoit pas. Voici comme il s'explique lui-même pour justifier son entreprise , qui n'a plus besoin d'être justifiée.

« Le motif qui m'a porté à laisser im-  
 » primer cet Ouvrage , est qu'on m'a fait  
 » entendre qu'il auroit son utilité , quel-  
 » ques anciennes qu'en soient les maximes,  
 » & quelque commune que soit ma Tra-  
 » duction. Des personnes d'un génie at-  
 » tentif à l'accroissement des lumieres & à  
 » l'émulation de la génération présente sur  
 » les matieres de la guerre, desireroient  
 » qu'au lieu de donner des Ouvrages dog-  
 » matiques , avant d'avoir puisé dans l'ex-  
 » périence les principes des préceptes , les

» Militaires , qui s'appliquent , pensassent  
 » à amasser des connoissances chez les Au-  
 » teurs de l'une & de l'autre antiquité , &  
 » que , pour amasser ces connoissances ,  
 » on s'attachât à traduire les Auteurs Tac-  
 » tiques qui ne sont pas traduits. Ils croient  
 » que , tant que nous écrivons avant d'a-  
 » voir assemblé toutes ces connoissances ,  
 » nous ne ferons que généraliser , que  
 » compiler, qu'enfler des volumes ; que de  
 » notre fonds propre nous ne donnerons  
 » que des opinions plus ou moins sédui-  
 » santes , plus ou moins parées ; & que ,  
 » quand nous aurons parcouru tout le  
 » vaste champ des opinions , nous ne se-  
 » rons pas plus rapprochés des vérités tac-  
 » tiques , qui étant une fois démontrées ,  
 » nous donneroient les germes , les prin-  
 » cipes élémentaires de la science de la  
 » guerre » : excellente réflexion , & qui ,  
 dans tous les genres de littérature , pro-  
 duiroit un grand bien , si on en vouloit  
 faire sa maxime.

PARALLELE de la conduite des Cartha-  
 ginois , à l'égard des Romains , dans la se-  
 conde guerre Punique , avec la conduite de  
 l'Angleterre , à l'égard de la France , dans  
 la guerre déclarée par ces deux Puissances ,  
 en 1756 ; où l'on voit l'origine , les mo-

tifs , les moyens & les suites de cette guerre , jusqu'au mois de Décembre 1756. Volume *in-12*. d'environ 400 pages.

On ne sçauroit disconvenir que , dans la querelle qui nous a été suscitée par les Anglois , ils ne se soient comme appliqués à imiter parfaitement les Carthaginois. Tous les procédés de la seconde guerre Punique , violations de traités , irruptions subites , infractions du droit des gens , entreprises contre l'humanité , ont été renouvelés sous nos yeux. Un tableau fidele , dans lequel sont rassemblés tous les traits de ressemblance , & qui forme un corps d'histoire complet , vient de nous être présenté par un homme d'esprit déjà connu par le talent d'écrire. Le mérite capital du Livre que nous analisons , est de saisir toutes les nuances du parallele entre les Carthaginois & les Anglois , d'une part ; entre les Romains & les François , de l'autre. C'est un Ouvrage intéressant pour la Nation , & qui tourne à sa gloire : il met dans le plus grand jour la patience d'un grand Roi , plein d'humanité , qui differe , jusqu'à la derniere extrêmité , de se livrer au ressentiment le plus juste , & l'ardeur intrépide de ses sujets , lorsqu'une résolution qu'ils adorent permet de le venger.

» Carthage , ville marchande , parvint  
 » à exercer un empire si absolu sur les Mers,  
 » qu'elle ne prétendoit pas que les autres  
 » Nations y parussent sans sa permission :  
 » cette injustice fut la cause de la plus  
 » grande partie des guerres qu'elle eut à  
 » soutenir contre celles qui ne voulurent pas  
 » s'y soumettre ». Voilà bien l'Angleterre  
 toujours ambitionnant le commerce exclu-  
 sif de l'Europe : mais le temps de son in-  
 juste jalousie est passé. « Les Romains du-  
 » rent leur marine à la tyrannie des Car-  
 » thaginois : la nécessité l'établit à Rome ;  
 » le ressentiment la soutint , & la sagesse  
 » du Gouvernement en fit un établissement  
 » solide ». Nous avons éprouvé ce qu'é-  
 prouverent les Romains : nous nous som-  
 mes hâtés de les imiter dans la construction  
 rapide d'une marine ; nous les imiterons  
 jusques au bout ; nous conserverons ces  
 moyens de vengeance contre une Nation  
 qui nous a appris qu'elle ne pouvoit être  
 arrêtée que par la force.

L'ÉDUCATION , Poëme , en quatre dis-  
 cours. Chez *Guillyn* , à l'entrée du quai  
 des Augustins , au Lys d'or.

Dans le premier Discours , les avantages  
 de l'éducation nous paroissent heureuse-  
 ment annoncés dans ces vers :

Si l'aveugle nature a besoin qu'on l'éclaire ,  
 Si l'art de la conduire est un art nécessaire ,  
 Peut être je devois , plus simple en mes discours ,  
 De la seule Minerve invoquer le secours.  
 Quand on peut aux erreurs opposer son égide ,  
 Pourquoi dans Apollon chercher un autre guide ?  
 Mais qui prétend à plaire , & dédaigne les sens ,  
 Fera sur les esprits des efforts impuissans.  
 Il faut , en se montrant , que le devoir austere  
 Craigne d'effaroucher sous un air trop sévere ;  
 Et dans un sage écrit , pour gagner le Lecteur ,  
 Souvent cacher l'ami sous les traits du flatteur.

Le second Discours parle des devoirs des  
 Parens & des Maîtres. Le troisieme traite  
 de la Religion , des Mœurs & des Ma-  
 nieres. Le quatrieme enfin roule sur les  
 connoissances par rapport à l'Eglise , à la  
 Robe & à l'Epée. Ce Poëme en général ren-  
 ferme des maximes très-sages ; & l'Auteur  
 unit le versificateur au moraliste. Voici  
 un Morceau du quatrieme Discours , qui  
 servira de preuve à mon sentiment.

L'histoire est le censeur qui, *sans craindre l'empire*,  
 Aux Rois comme aux sujets a le droit de tout  
 dire.

De ses libres leçons qu'il (1) songe à profiter ;  
 Mais il est des écueils qu'il lui faut éviter.

(1) *Le jeune homme.*

## 132 MERCURE DE FRANCE.

Que dans elle partout, cherchant le vraisemblable ;  
Il dépouille ce goût que l'on a pour la fable ;  
Et parcourant ses faits , marche avec équité  
Entre le Pyrrhonisme & la crédulité :  
Qu'il la lise avec choix , que soigneux de s'in-

truire ,

Il apprenne par elle à vivre , à se conduire.

Mille exemples fameux , chez elle , avec éclat

Brillent pour le Guerrier & pour l'homme d'Etat.

Mais il faut en mérite apprendre à se connoître ,

Pour juger les Acteurs que l'on y voit paroître :

Ces Héros , pour le peuple , Astres éblouissans ,

S'éclipsent quelquefois aux regards du bon sens.

Le singulier nous frappe : aveugles que nous sommes !

Souvent nos Demi-Dieux sont les derniers des hommes.

On se trompe en grandeur , en talens , en vertus :

Qui ne préfère pas Alexandre à Titus !

Pour se garantir donc du torrent du vulgaire ,

Un jeune homme a besoin d'un guide qui l'éclaire ,

Sçavant à démêler les plis du cœur humain ,

Qu'il les lui développe & lui mette à la main ;

Le poids de la morale & le flambeau du sage ,

Pour ne point hazarder un imprudent suffrage ,

Et ne pas augmenter ses tristes préjugés ,

Par l'exemple imposant des Héros mal jugés.

LETTRE à un Seigneur Etranger , sur les  
Ouvrages périodiques de France ; par M.  
l'Abbé D. C. d'H \*\*\*. Brochure d'environ  
50 pages.

« L'égalité , qui ne peut subsister en en-  
» tier dans les corps politiques ( 1 ), conser-  
» ve, en un certain sens, tous ses droits dans  
» la République des Lettres. C'est une dé-  
» mocratie parfaite , où toute distinction  
» est inconnue , & dont l'indépendance est  
» la loi fondamentale. Mais comment ac-  
» corder cette liberté précieuse & d'anti-  
» que origine , avec l'autorité que s'attri-  
» buent une foule de Tribunaux qui se sont  
» élevés au milieu d'elle , qui s'emparent  
» chaque mois de tout ce que la presse en-  
» fante , & qui distribuent , à leur gré , la  
» louange & le blâme ? Comment justifier  
» des établissemens de cette nature , dans  
» une Société d'hommes libres , qui ne re-  
» connoissent de pouvoir légitime , que  
» dans le corps entier des Citoyens ?

La Critique est un droit de quiconque  
achete un Livre , & le lit avec réflexion :  
il faut qu'elle soit éclairée & polie. On n'a  
pas besoin d'écrire , pour prouver que celle  
qui n'est pas l'une & l'autre doit choquer  
& être bannie : celle qui mérite l'estime

(1) Ce sont les paroles de l'Auteur.

par le ton , & peut éclairer en même tems , est absolument nécessaire. L'Auteur l'a très-bien senti lui-même , puisqu'il ajoute :

« Il est donc nécessaire d'analyser les Ecrits  
 » modernes , & de rappeler souvent des  
 » exemples aux regles ? C'est l'unique  
 » moyen d'empêcher le mauvais goût de  
 » s'étendre & de prescrire , malgré les  
 » succès peu durables qu'il obtient quel-  
 » quefois. Mais quand l'art est ignoré ,  
 » quand l'attrait de la nouveauté & la ma-  
 » nie du bel esprit séduit toute une Na-  
 » tion , quand la jeunesse est décisive &  
 » peu laborieuse , &c. , que doit-on fai-  
 » re , Monsieur ? Remonter aux sources  
 » du beau , développer ses loix & ses ca-  
 » racteres , opposer aux productions du  
 » bel esprit , les chefs-d'œuvres des grands  
 » Maîtres , & les siècles immortels d'Au-  
 » guste & de Louis XIV. au siècle présent. »

Du reste , cette brochure nous a paru écrite d'un style à mériter d'être lue.

HISTOIRE de Marie de Bourgogne , fille Charles le Téméraire , femme de Maximilien , premier Archiduc d'Autriche , depuis Empereur. *A Amsterdam ; & se vend à Paris , chez Leclerc , quai des Augustins , à la Toison d'or.*

On verra ici l'origine de l'ancienne riva-

lité des Maisons de France & d'Autriche. L'acharnement de Louis XI contre les restes du Sang de Bourgogne, le mariage de Maximilien avec la princesse Marie, la riche succession de Bourgogne, recueillie en partie par l'Autriche, & disputée par la France, avoient fait naître ces haines cruelles, perpétuées de branche en branche dans les deux Maisons rivales pendant plusieurs siècles, envenimées par tous les événemens postérieurs, surtout par la concurrence de Charles V, & de François I, à l'Empire, & par celle de l'Empereur Charles VI, & de Philippe V, au Trône d'Espagne. La sagesse de notre Gouvernement répare aujourd'hui, autant qu'il est possible, les fautes de Louis XI : ces haines qui sembloient devoir être éternelles, sont converties en une amitié sincère, en une alliance utile, plus capable d'assurer le repos de l'Europe, que cette balancé chimérique & toujours inégale qui a fait verser tant de sang. Mais indépendamment de l'intérêt que les circonstances actuelles peuvent répandre sur ce sujet, par la comparaison qui s'offre naturellement entre la politique simple, prudente, heureuse de Louis XV, & la politique trop souvent artificieuse, violente & funeste de Louis XI, les malheurs & les vertus de Marie de Bourgogne

## 136 MERCURE DE FRANCE.

nous paroissent dignes de la curiosité des Lecteurs. Une Princesse de vingt ans , qui appelée, sous les plus cruels auspices, à gouverner des peuples indociles & malheureux , poursuivie au dehors par un ennemi implacable , opprimée au dedans par des sujets rebelles , oppose au premier une constance inébranlable , aux seconds une douceur inaltérable , & défend contre tous, du fond de sa prison , ses Etats déchirés ; qui , s'humiliant glorieusement sous un peuple phrénétique , en faveur de deux Ministres fideles , implore leur grace , & voit tomber leurs têtes à ses pieds ; qui , attachée à son conseil , à ses parens , à ses amis , à ses domestiques , ne s'abandonne point elle-même , & ne perd rien de son courage ; qui , recherchée avec empressement par les plus puissans Monarques , échappe avec peine à l'horreur d'épouser , malgré elle , un monstre souillé des plus grands crimes ; qui , rétablie , à force de malheurs , dans un état plus libre & plus tranquille , ne se venge de ses indignes sujets , qu'en les forçant de l'aimer ; qui enfin , après avoir fait par son mariage le destin de l'Europe , meurt par un accident bisarre aux portes du bonheur ; une telle Princesse mérite sans doute de vivre dans la mémoire des hommes ; & sa vie offre un

tableau qui ne peut manquer d'être intéressant, si les talens du Peintre ont répondu à la dignité du sujet : & c'est ce qu'il nous semble qu'on ne peut lui disputer.

LA FRANCE SAUVÉE, Poëme de M. d'Arnaud, 1757. L'Ouvrage est recommandable par le zele, & l'Auteur est connu par le talent.

ALMANACH astronomique & historique de la ville de Lyon ; & des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolois ; revu & augmenté, pour l'an 1757. Le prix est de 30 sols broché. *A Lyon*, chez *Laroche*, rue Merciere ; & se vend à *Paris*, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais. On trouve le Livre des Remedes de Mlle Stephens à *Lyon*, chez le même Libraire, & à *Paris*, chez *Durand*, rue du Foin.

L'ECOLE de l'Amitié, deux parties. *A Amsterdam*, 1757. Il y a long-temps que nous n'avons lu un Roman aussi bien écrit, & qui nous ait plus attaché. Le style en est élégant, sans recherche. C'est le bon ton épuré de tous ses défauts. Mais ce qui nous a paru surtout estimable, l'Auteur allie toujours l'honnête homme au bon Ecrivain, ainsi qu'à l'homme du

monde , & ſçait nous intéreſſer par la vertu. Quand le Roman eſt ainſi traité , & qu'il devient une leçon de mœurs , il s'éleve au deſſus du genre , & acquiert le mérite d'une bonne Comédie qui eſt faite pour inſtruire en amuſant. Celui-ci a particulièrement cet avantage , & peut être regardé comme un traité de l'amitié mis heureuſement en action. L'inſtruction y eſt partout fortifiée de l'exemple. Nous en donnerons l'extrait dans le volume ſuivant , & nous eſpérons qu'il juſtifiera cet éloge.

SECONDE ſuite à l'Histoire & Police du Royaume de Gala , contenant les Lettres trois & quatre. Se trouve chez *Jombert* , rue Dauphine. Brochure du prix de 15 ſols.

Le même Libraire vient de mettre au jour la ſuite du Gentilhomme Maréchal , traduit de l'Anglois , contenant les moyens de conſerver la ſanté des Chevaux , tant en route que dans l'écurie , de les élever , &c. avec un Dictionnaire des termes de Marechalerie & de Manege. un vol. in-12. 2 liv. 10 ſols.

## ARTICLE III.

## SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

## MÉDECINE.

*SUITE du Mémoire sur les Eaux minérales & médicinales, par M. Juvet, Médecin de l'Hôpital du Roi à Bourbonne-les-bains, & associé Correspondant du Collège royal des Médecins de Nancy.*

VIII. **L**ORSQU'IL s'agit d'envoyer un malade aux eaux, est-ce toujours par choix qu'on est décidé & qu'on le décide à celles-ci plutôt qu'à celles-là? On ne s'aperçoit que trop souvent que le caprice est le maître du voyage & du choix; ce qui le gouverne ne sera que la proximité pour les uns & l'éloignement pour les autres. Ceux qui sont délicats, ou qui se délicatent, qui craignent la dépense, les fatigues & les désagrémens d'un voyage plus ou moins long, seront destinés aux eaux les plus prochaines. Ceux, qui par leur fortune n'ont point à craindre un

voyage incommode & dispendieux, qui ne haïssent pas de voyager, sont destinés aux eaux les plus éloignées. Il devient presque indifférent que ces eaux soient chaudes ou froides. S'il y a des raisons qui doivent faire préférer les chaudes aux froides, par exemple, si le malade a besoin de faire un usage extérieur des eaux, toutes les eaux chaudes sont bonnes. En général on met très-peu de différence entre les eaux froides, & on n'en met guere davantage entre les eaux chaudes. On confond souvent celles-ci avec celles-là pour les usages intérieurs, & si l'on en fait deux classes, ce n'est que relativement aux sensations de chaleur & de froid. On s'imagine même pouvoir les confondre aisément avec impunité, en communiquant aux eaux froides par le moyen du feu, un degré de chaleur arbitraire, qui en fera des eaux chaudes dans le cas où le malade ne pourroit s'accommoder de la fraîcheur des eaux froides.

Ces confusions cependant peuvent être préjudiciables à un malade : ou sa guérison en sera retardée & même manquée, ou même elles pourront lui être nuisibles. J'ai déjà fait voir qu'il étoit dangereux de faire chauffer les eaux froides, dont la principale vertu réside dans leur vo-

latil, n'y en ayant presque point, qui aient des principes fixes & solides. A l'égard des eaux chaudes, qui, outre le volatil des eaux froides, en renferment ordinairement surtout des salins, quelle différence spécifique ne doit-il pas y avoir entr'elles? Peut-on confondre les eaux de Balaruc en Languedoc, qui contiennent une partie de sel semblable au sel commun sur cent vingt-huit parties d'eau, avec les eaux de Barèges, qui ne contiennent qu'une partie de ce sel sur quatre mille sept cents parties d'eau? Et en admettant qu'il y a peu de différence entre les sels neutres & les sels alkali, peut-on confondre notre eau qui contient un gros de sel neutre par livre, avec les eaux de Nérès en Bourbonnois, qui n'en fournissent presque point, ou avec celles de Plombière, qui ne fournissent par livre d'eau que quatre grains de sel alkali? A l'égard des eaux froides, lorsqu'on ne pourra pas joindre à leur examen des recherches analytiques, qui les caractériseroient suffisamment, les saveurs & les odeurs doivent venir au secours, & on ne doit pas confondre les eaux froides insipides, avec celles qui sont de saveur ferrugineuse ou austère, ou avec celles qui sont aigrettes ou vineuses. Il est évi-

dent que ces confusions ne peuvent tourner qu'au préjudice du malade, qui comptant trouver un remède sûr & propre à ses infirmités, en sera frustré par l'emploi d'un remède presque inutile & peu actif, & peut-être nuisible, auquel le hazard & l'indécision lui auront fait donner la préférence, parce qu'il lui suffit d'aller aux eaux, dont on lui a insinué, que la vertu principale réside dans leur volatil. J'ai été témoin avec quelque étonnement, que de grands Médecins donnoient à leurs malades l'option d'aller à telles ou telles eaux, quoiqu'essentiellement fort différentes, & cette option, soit par les discours du malade, soit par les écrits de ces Messieurs, quelques respectables qu'ils soient par eux mêmes, m'a toujours paru fondée sur la trop haute opinion que plusieurs ont du volatil des eaux, qui les leur fait mettre toutes de niveau.

IX. Si la principale vertu des eaux dépendoit de leur volatil, pourquoi l'usage des eaux chaudes a-t'il prévalu dans quantité d'occasions, où l'on employoit autrefois les eaux froides, dans lesquelles on leur a cependant donné l'exclusion, parce qu'elles ont été reconnues dans tous les pays pour moins utiles & moins effica-

ces que les eaux chaudes dans ces occasions, depuis que l'expérience en a confirmé l'usage interne par une multitude de faits & d'observations, qui non seulement les a élevées au dessus de la calomnie auprès des connoisseurs, mais qui a entraîné les suffrages en diminuant successivement la réputation des eaux froides, & en augmentant par proportion la réputation des eaux chaudes : de maniere que ce que ces eaux en ont perdu, quelques célèbres qu'elles eussent pu être, a été recueilli, pour ainsi dire, par les eaux chaudes, dont la célébrité surpasse aujourd'hui celle même qu'ont jamais eue les eaux de Spa. Les eaux froides conservent mieux leur volatil que les eaux chaudes ; elles auroient dû par-là mieux conserver aussi leur réputation. Elles charrient pour la plûpart un vitriol subtil, qui y est retenu & concentré par le froid, & quoiqu'il s'en échappe facilement, si ces eaux ne sont plus à leur source, il semble que le volatil qui doit y être plus abondant dans les eaux chaudes, où le feu le developpe davantage & l'y multiplie, s'exhalera pour la meilleure partie dès sa naissance ; parce que ce même feu qui en est le pere & le directeur, le prodigue tout à la fois, & le dissipe dès la source

même de ces eaux. *Et denique haud levis in eo acidularum & thermarum est differentia, quod ha semper uberiores spiritus mineralis copiam alant pra illis, qua ob calorem facillimè eodem orbantur.* (1)

X. Cependant le volatil des eaux froides étant plus abondant que celui des eaux chaudes, que peut-on penser de l'usage des eaux froides dans les fièvres ardentes, toutes inflammatoires & des plus malignes, dans lesquelles l'Auteur des fièvres malignes, *secreta de febre castrensi*, qui ne leur oppose que des remèdes rafraîchissans, n'hésite pas de conseiller ces eaux, dans lesquelles il considère plus sans doute leurs vertus aqueuses, délayantes & calmantes, que leur volatil, de quelque nature qu'on le suppose ?

XI. Un des inconvéniens de l'opinion outrée du volatil des eaux, est le renoncement à tous les remèdes qu'on pourroit & qu'on devroit souvent leur associer, pour les rendre plus sûres & plus efficaces dans quantité de maladies, où le concours des remèdes ordinaires avec les eaux, est si nécessaire, que sans eux, ces eaux seront nuisibles, ou n'opéreront qu'imparfaitement. Cet inconvénient est

(1) *F. Hoffman, de convenient. element, ac viri. In Therm. & acid. §. 39.*

sans

Sans contredit une des plus fâcheuses sui-  
 tes de l'opinion outrée du volatil des eaux,  
 qui selon les partisans doivent, par lui &  
 à cause de lui, suppléer à tout, remplir  
 toutes les vues qu'on doit se proposer.  
 Dans les maladies qui dépendent, par  
 exemple, de la sérosité du sang dégéné-  
 ré, & qui sont très-fréquentes, sur les-  
 quelles Charles Pison a si bien écrit, les  
 eaux n'apportent pas aux malades tout  
 le fruit qu'ils en attendent, & qu'on leur  
 en fait espérer; parce que les causes de  
 ces maladies opiniâtres, pour lesquelles  
 on les prend, étant ordinairement dépen-  
 dantes d'une sérosité fixée dans le fond  
 des vaisseaux lymphatiques, ces eaux ar-  
 rivent d'autant moins jusqu'à ces endroits  
 reculés, que par leur volume ou la quan-  
 tité qu'on en fait prendre aux malades,  
 elles se font jour par les premiers secre-  
 toires qu'elles trouvent à mi-chemin. De  
 sorte qu'elles passent vite par les selles &  
 par les urines, sans atteindre le fond des  
 parties où est cette sérosité defectueuse,  
 qui n'est en elle même qu'une puissance  
 passive telle que celle, que les Géome-  
 tres nomment *momenta inertia*, laquelle  
 par conséquent s'aide très-peu pour se ti-  
 rer d'un ralentissement, dans lequel sa  
 gravitation naturelle la tient assujettie,

Elle se tient ici dans un lointain très-difficile à atteindre, ou à pénétrer, & les eaux, leur volatil glisseront sur elle ou n'y parviendront pas, si elles ne sont aidées de cette méthode que Keil (1) nous recommande, par laquelle il veut que les remèdes qui sont à porter leur efficacité soit au loin, soient pris à petites doses & pendant long-temps; si cette méthode encore n'est appuyée des remèdes convenables & appropriés aux indications curatives, selon l'exigence du cas.

Toutes les eaux relâchent & attendrifient, idècisent l'estomac, monent les solides à l'atrophie. Aussi les buveurs d'eaux minérales sont sujets aux indigestions & au gonflement, même à l'adème des jambes. Souvent il faudroit joindre à leur usage modéré & long-temps continué des toniques, comme des amers, des martiaux. *Considerandum diligentissime ventris ovis & digestionum status & natura, que his remediis sicuti prosperantur, si vel minima in eis adfuerit debilitas, nec ita facile impostentam restaurantur. Facile tibi concedo salia sanguinis per aqua potam dilui, sed diluta non debent cum jactura digestionum ac minvratibus, in quibus salubris*

(1) *Tomamini*, pag. 49.

*& longa vita stamina neſtuntur. Stomacho prius respice, deinde utere tuis diluentibus. Sed vereor ne ſurdis canamus. (1)*

En donnant trop au volatil des eaux, on néglige ou on éloigne, outre les toniques, tous les autres remèdes qui coopèroient avec elles à la guérison du malade, qui les conduiroient où & jusqu'où elles doivent s'introduire, comme elles les aideroient eux-mêmes à s'insinuer dans les replis les plus tortueux & les plus entortillés de nos vaisseaux. On prévientroit par une juste combinaison de ces toniques avec ces remèdes du même coup la détente & l'atonie des fibres. Mais non ; on abandonne toute la cure aux eaux & à leur volatil, on perd un temps cher, *cujus unius honesta avaritia est*, dont on doit être avare surtout en médecine, & après quelques jours de boisson administrée selon l'aspece du préjugé en faveur du volatil des eaux, un malade part avec la plus parfaite sécurité, plein de confiance dans ce volatil, qu'il emporte avec lui, dont les ressorts, lui dit-on, se développeront avec le temps, comme si au contraire, il ne devoit pas s'affoiblir bien vite, & céder à l'action des vaisseaux. Que

(1) *Baglivi de usu & ab usu diluentium. cap. 16.*

ces promesses sont frivoles! *O quantum est in rebus inane!* L'expérience qui auroit dû détromper tant de malades & les bons zélés du volatil des eaux, ne subjuguera-t-elle pas enfin les esprits, & n'obligera-t-elle pas à chercher dans leurs principes fixes & solides leurs principales vertus, leurs vertus constantes, desquelles leur volatil ne peut être que l'adjoind ou l'entremetteur dans le temps même qu'on en use.

XII. En effet, si nous ne sçavons rien de positif sur la formation & l'essence du volatil des eaux, si la chimie ne peut le saisir par aucun moyen, & en désigner quelque caractère, si l'expérience ne peut rien nous apprendre de ses propriétés individuelles, parce qu'il ne peut être employé seul & détaché des autres principes des eaux sous quelque forme que ce puisse être; si l'opinion outrée qu'on se forme de ce volatil, conduit à des omissions considérables, à des abus manifestes, à des excès, ou à des infiniment petits riens, si quelle que soit la nature de ce volatil, fût-elle chaude, ou froide, fût-elle électrique, les guérisons ne ressortissent pas immédiatement des remèdes précisément volatils; si quoique les eaux froides renferment plus de volatil que les

eaux chaudes, ces dernières néanmoins sont plus médicinales que les premières, & ont par-là prévalu sur elles dans quantité d'occasions où on les employoit, avant qu'on connût bien les eaux chaudes, n'est-ce pas à tort qu'on a fait du volatil des eaux l'agent principal & presque unique de leurs opérations? Ne se trouve-t-on pas forcé à voir cet agent dans les autres principes des eaux, qui non seulement, comme leur volatil, ont la prérogative de l'existence & de la réalité, qui par eux-mêmes encore frappent nos sens, que nous pouvons soumettre à toute sorte d'examen, que nous pouvons citer comme il nous plaît & quand il nous plaît, tout à la fois ou séparément au tribunal suprême de l'expérience? Il nous reste donc à examiner l'eau, les sels & les minéraux des eaux médicinales, soit analitiquement, soit par leurs effets, & de leur déférer d'avance l'honneur des guérisons; puisque leur volatil ne fait qu'y participer à titre d'auxiliaire, sans aucune concurrence & sans aucune prééminence.

Je tâcherai par un autre mémoire d'exposer l'assertion de celui-ci: je le terminerai par deux observations sur notre eau, l'une sur une fièvre lente des plus compliquées, l'autre sur une soif immodérée.

Le sieur Maurice , garçon chirurgien à l'Hôpital royal & militaire de Metz , jeune & d'un tempérament bilieux , délicat , fut attaqué au mois d'Avril 1753 d'une jaunisse bien caractérisée , ayant la peau jaune & crachant la bile pure. Cette jaunisse fut négligée , l'humour bilieuse se fixa & s'empêtra dans les articulations du poignet & du genou droits , qui en demeurèrent gonflés.

Le 10 Mai suivant , il s'éveilla avec de grandes douleurs & beaucoup plus de gonflement qu'à l'ordinaire dans ces articulations , sans qu'il y eût de rougeur à la peau , qui n'en fût pas altérée , & sans aucune inflammation marquée. La fièvre commença avec les douleurs , & augmenta pendant trois jours au point de causer du transport.

On mit en œuvre tout ce que l'art prescrit , cataplasmes anodins & émolliens , embrocations émollientes , même des frictions mercurielles. Malgré ces précautions & douze saignées assez copieuses qui furent placées dans l'espace de six jours ; les accidens ne diminuerent point à la fièvre près. On employa aussi sans succès les minoratifs & même des pilules mercurielles. La sinovie se mêla & s'engagea fortement avec la bile , remplit les

articulations dans toute leur circonférence, la fièvre lente se mit de la partie, les articulations s'ankyloferent.

Dans ces tristes circonstances, désespérantes surtout pour un jeune Chirurgien, le malade, après une mûre délibération, fut envoyé par ses conseils à notre hôpital. Il partit de Metz le 3 Juin & le vingtième jour de sa maladie, à compter de celui où elle éclata par la violence de ses symptômes. Il arriva à l'hôpital, impotent du bras & de la jambe, presque étique, après avoir été rongé par la fièvre lente, qui lui faisoit essayer journellement les plus gros redoublemens, avec un dégoût absolu & général, des vestiges de jaunisse sur toute l'habitude du corps.

Le 12 Juin il but de notre eau. Au quatrième jour de boisson la fièvre lente & les douleurs des articulations augmentèrent, les douleurs furent plus vives que jamais. Il fut saigné & purgé avec les pilules mercurielles, & après six jours de repos, pendant lesquels il fut encore purgé avec les mêmes pilules, il reprit la boisson.

Il commença alors à marcher quoiqu'avec beaucoup de difficulté avec une béquille. Il continua sa boisson seize jours consécutifs, après lesquels il se trouva

G iv

assez soulagé pour abandonner enfin sa bequille. Il but encore dix jours de deux jours l'un, & fut purgé avec les pilules à la fin ou environ de ces dix jours de boisson, pendant lesquels on se servit des bains doux & des embrocations de notre eau pour les parties affligées seulement, parce que j'ai remarqué avec M. Le Maire, Médecin des Dames de Remiremont, qui a pratiqué près de quarante ans les eaux de Plombières, que les bains universels, les douches abondantes & peu ménagées s'accommodoient peu avec la fièvre. M. Le Maire défend même aux fébricitans jusqu'à la vapeur de ces eaux (1).

Après ces exercices qui renferment trente jours de boisson à une pinte de Paris par jour, qui passoit avec euphorie par les urines & par les selles, l'on eut l'agrément de voir la fièvre lente avec ses gros redoublemens éteinte, l'appetit, les couleurs & les chairs se rétablir, l'ankylose du genou se dissiper, celle du poignet diminuer, & les indices les plus clairs d'une guérison prochaine & complète.

Après dix jours de repos le malade fut encore purgé avec les pilules, remis à la boisson & aux autres exercices pendant

(1) Traité histor. des Eaux de Plomb. par le R. P. Dom Calmet, p. 307.

près de quinze jours, que l'on intercaloit quelquefois. Tout réussit à souhait, & le sieur Maurice jouit à présent de tous ses membres, de la meilleure santé depuis son voyage de Bourbonne & son retour à Metz.

Notre eau est-elle échauffante? est-elle rafraîchissante? La dernière question paroîtra à plusieurs paradoxale. *Lites sub judice sento.* Mlle de Courtaillon-de Montdoré demeurant à Bourbonne, d'un tempérament fort & sanguin, dont les humeurs sont acres & alkalescentes, *sexus purpurei flores deflorescentibus annis jam non penes se*, étoit fatiguée & tourmentée jour & nuit d'une soif idiopathique, qui duroit depuis dix-huit mois, sans que rien y pût remédier. Vingt pintes d'eau par jour paroîssoient plutôt l'augmenter que l'étancher, *plus erant pota plus sitiebantur aqua.* Ses levres étoient toujours seches & brunes, commes racornies, elle les pinçoit à chaque instant avec les dents, sa langue étoit profondément sillonnée, elle articuloit avec quelque difficulté, elle avoit souvent la bouche béante, l'appetit étoit languissant, elle passoit les nuits presque sans dormir dans des rêves tristes & des agitations passageres & spontanées, fréquentes, de tout son corps, no

pouvoit presque souffrir ses couvertures quelques légères qu'elles fussent, & quoique l'hiver fût des plus rudes. Elle ne craignoit rien tant que de devenir hydro-pique, & cette crainte lui étoit plus à charge que sa soif même, *se semensam flebat querula funeri maturo propiore, sua-que obvivo cuilibet exequias ante annum celebraturas propalantem.* Je la rassurai de mon mieux, quoique je craignisse avec elle la fin de sa soif, *suis preter naturam malum non est contemnendum, quoniam & nutritioni obest & vires valde dejicit. . . .* *Indè cachexiam & alios gravissimos morbos incidunt, imò sapè mortem sibi attrahunt.* (1) Les tisannes rafraîchissantes, les bouillons délayans, les aigrelets, le sirop de limon, le nitre, ce puissant sédatif si accredité dans les écoles d'Allemagne, le quinquina en petites doses, qui, selon M. Hecquet, Sthaal, Nenter, Charles Albert, est un calmant (2), les gargarisations de toutes especes, tout échoua.

Je connoissois déjà quelques faits qui m'avoient laissé fortement imprimé dans l'esprit, que dans certains cas semblables

(1) *Sennert. Pract. lib. 3, part. 1, Sect. 2, cap. 7.*

(2) Voyez M. Hecquet, *Réflexions sur l'usage de l'opium.*

A V R I L. 1757. 155

à celui-ci, notre eau avoit réuffi : je la propofai à Mlle. de Courtaillon. Je réalifai mes offres, & elle en but trente jours une pinte & plus par jour pendant l'hyver 1754. Elles paffoient bien par les urines & par les felles. Elle fentit fa foif s'appaifer, fe reduire à fa foif naturelle, & elle jouit, depuis cet ufage, de fa fanté ordinaire. *Hydropis omni metu fugato.*

---

## C H I R U R G I E.

---

**EXAMEN** de plusieurs parties de la Chirurgie, d'après les faits qui peuvent y avoir rappore; en deux Tomes: par M. Bagieu, Ecuyer, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

**CET** Ouvrage (1) dédié à l'Académie royale de Chirurgie, eft une compilation prodigieufe d'expériences, d'observations, d'où dérivent des réflexions les plus utiles, des moyens fans nombre, & des reflources nouvelles pour l'Art.

(1) Il fe trouve à Paris, chez la veuve Dela-ette, rue S. Jacques, à l'Olivier.

G vj

Le grand objet de ce traité, est l'amputation des membres blessés par les armes à feu. Beaucoup d'ordre dans les matières, une grande précision dans les détails, le point de la difficulté toujours offert avec clarté. Voilà ce qu'on trouve dans tous les articles.

Le premier volume contient plusieurs grands objets ; leur discussion est précédée de plusieurs recherches aussi curieuses que nécessaires sur la situation, l'emplacement, les extractions, les dilatations, &c. des balles dans les plaies d'armes à feu, sur les corps étrangers que la balle y entraîne, sur les balles enchâssées dans les os sur plusieurs corps étrangers d'un autre genre, & sur la nécessité indispensable de les extraire.

Ces objets éclaircis avec toute la dextérité d'un habile & sçavant Artiste, sont contenues dans les dix premiers chapitres du premier volume : vient ensuite le premier objet de l'Ouvrage qui est mis sous les yeux en cette forme.

*Proposition. L'amputation étant absolument nécessaire dans les plaies compliquées de fracas des os, & principalement celles qui sont faites par les armes à feu, déterminer les cas où il faut faire l'amputation sur le champ, & ceux où il convient de la faire, & en donner les raisons.*

Cette question importante sur le sujet du Prix que l'Académie royale de Chirurgie proposa en l'année 1756, & qu'elle propose pour l'année 1757, prouve qu'elle a désiré que cette question fût résolue selon ses vues.

M. Bagieu la divise en deux parties. Avant d'entrer dans la discussion de la première, on trouve un discours préliminaire qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. On peut le comparer à ces portiques dont les percées laissent voir les divers effets des rues intérieures des grands Palais.

Cette première partie contient six chapitres, où l'on trouve les raisons préliminaires des motifs qui déterminent l'amputation; un examen anatomique des rapports de nos parties; une idée simple de la circulation du sang; la division & propriété des nerfs; des remarques générales sur les os, sur leur rupture, sur les plaies différentes qui ont rapport à l'amputation; les différences que l'on remarque dans le fracas des os; de l'utilité que l'on tire de sa division, des accidens qui suivent les fracas des os, de la commotion, de la contusion, de la douleur & de ses causes, avec les moyens chirurgiques de les calmer.

Après une observation sur une plaie rendue dangereuse par une esquille, M.

## 158 MERCURE DE FRANCE.

B. vient aux circonstances particulieres qui influent sur la différence des plaies. C'est là où il développe les observations les plus sages sur l'âge, le tempérament, le courage, la sensibilité, les affections de l'ame, l'état intérieur du corps, & il passe ensuite à la deuxième partie.

On y examine les cas où il convient de faire l'amputation sur le champ & ceux où l'on doit la différer. C'est ici un mémoire de la plus grande clarté sur la question proposée par l'Académie: l'habileté la plus consommée y détaille les plus utiles observations, & les expériences les mieux constatées. Maître de son sujet, M. B. l'analyse à son gré, & toujours à la portée des moins intelligens. Il y a surtout des vues fines & très-sagement combinées sur les Hôpitaux ambulans, les entrepôts, les machines qui servent aux entrepôts de ces blessés. Tous objets bien médités & bien réfléchis, peuvent diriger l'habileté des jeunes Chirurgiens d'armée, & leur faciliter un chemin glorieux vers le soulagement & la conservation de l'humanité.

M. B. après avoir traité de la manière la plus profonde la première question dont on vient de parler, donne un trait nouveau contenant l'examen analytique de plusieurs méthodes nouvelles pour l'amputation.

L'une a été proposée pour la cuisse par M. Ravaton , les autres sont l'ouvrage de M. Louis.

Cet examen plein de clarté , de nouvelles observations , & d'une mâle énergie , a paru susceptible à M. B. d'un avant propos dans lequel il donne plusieurs explications préalables. Suivent cinq chapitres où l'on explique ce que c'est que l'amputation dans la grande articulation de la cuisse : on donne ensuite le plan de l'amputation tel qu'il est dans l'ouvrage de son Auteur , le détail des artères que M. Ravaton coupe en faisant l'amputation , l'idée nouvelle d'une ligature du tronc des gros vaisseaux avant de procéder à l'amputation. Le dernier chapitre contient enfin une observation importante sur les sages motifs qui ont déterminé M. B. à faire ce mémoire , & des réflexions intéressantes sur l'observation.

Vient ensuite un long examen de méthodes nouvelles énoncées. M. B. fait apercevoir dans un avertissement qui précède, les raisons qui ont déterminé cet examen. Il le divise en deux parties : six articles forment la première , & deux chapitres & six articles rendent complète la seconde.

On juge que rien n'a paru à M. B. plus

important que d'analyser ces nouvelles méthodes , afin qu'on puisse juger si elles doivent être reçues ou rejetées. C'est aux Maîtres de l'art à prononcer sur un objet aussi important. Il faut lire l'ouvrage de M. Bagieu , un extrait ne suffiroit pas pour en donner une idée assez juste.

Dans le deuxieme volume , M. Bagieu examine avec la même sagacité plusieurs autres parties de la carrière qu'il a parcourue. Guidé toujours par le flambeau de l'expérience, & dans le labyrinthe tortueux où tant d'habiles Maîtres se sont égarés, ne perdant jamais le fil de l'observation , il présente à la Chirurgie des moyens nouveaux , & prête à l'humanité des secours puisés dans une longue suite de pratique & de réflexions.

M. B. se récrie d'abord sur la légère imprudence avec laquelle on ampute à l'armée les membres des blessés. Il explique les soins , les remèdes , les précautions qui doivent précéder & suivre cette opération redoutable , avec laquelle les jeunes Chirurgiens se familiarisent avec tant de facilité.

Ce deuxieme volume est rempli par trois mémoires différens. Le premier est divisé en deux parties & un supplément. Après le discours préliminaire, M. Bagieu

détaille les dangers qui résultent de la plaie que cause l'amputation, de la suppuration du moignon, & des avantages de la Chirurgie pour les plaies de ce genre, quand on se dispense de faire l'amputation.

On lit dans la deuxième partie divisée en quatre chapitres, l'examen de ce qui a été dit en faveur de l'amputation, & la relation d'une amputation de cette espèce sans succès dans un cas des plus favorables. L'Auteur passe ensuite à l'examen des plaies qui intéressent les Artistes & leur voisinage; il y fait un détail fort grand en neuf articles des accidens qui accompagnent ces plaies: il va delà à des observations curieuses sur la rupture du tendon d'Achille, d'une balle enclavée dans le fémur, & tirée avec succès, &c.

Le Chapitre deuxième traite des plaies qui intéressent le corps de l'os. On y voit des observations très-distinctes & très-instructives sur le fracas de l'humérus, sur le fracas du fémur; plusieurs membres guéris sans amputation, qui dans les règles reçues, auroient dû être amputés.

Le troisième chapitre est employé à l'examen des plaies des os du carpe & du métacarpe.

Le quatrième chapitre a pour objet les plaies du tarse & du métatarse: on y voit

par quelle opération surprenante, mais unique, M. Bagieu conserva une jambe que les regles communes de l'art condamnoit à être amputée. Ce chapitre est d'autant plus intéressant, qu'on y voit une conduite émanée de principes inconnus jusqu'à l'Auteur.

Ce chapitre est suivi par un supplément relatif à la matiere, & par des observations sur les blessures de divers tendons.

Après ces détails immenses qui ont paru nécessaires à l'Auteur, & qui forment le plus riche étalage d'expériences & d'utiles observations, M. B. propose sa maniere de panser sur le temps où il convient de faire l'amputation eu égard au système de M. Faure.

Enfin on lit un dernier mémoire des recherches critiques sur l'état présent de la Chirurgie, par M. Scharp. On voit dans cette partie les sentimens de M. Bagieu développés en maître. On y trouve des principes clairement établis sur les incisions pratiquées dans la gangrene, sur la nécessité de leur profondeur, sur la membrane propre des muscles, sur le cautere actuel, sur les différens genres de gangrene, &c. M. B. après avoir approfondi la matiere tant des causes de gangrene humide, sèche que locales, & la maniere de

les traiter, vient enfin à deux observations importantes qui complètent & terminent son Ouvrage.

La première est sur une amputation faite dans la propagation de la gangrène; la deuxième sur une amputation faite dans une gangrène bornée. C'est ici que M. B. traite avec profondeur la manière de suivre, d'arrêter & de vaincre cette opiniâtre maladie. Ses réflexions sur la gangrène sèche, qui sont comme une recapitulation précise de ce qui a été exposé auparavant, sont suivies de plusieurs observations: 1°. sur une gangrène que la mort seule du malade fut capable de borner: 2°. sur une gangrène critique trop long-temps méconnue & négligée: 3°. sur une qui avoit été abandonnée: 4°. sur une amputation que la nature fit sans secours de l'art: 5°. sur les avantages des incisions sans enlever des lambeaux de chair: 6°. sur deux amputations faites au même malade, commencées par la nature & finies par l'art.

Tel est le précis de l'ouvrage dont M. Bagieu vient d'enrichir la Chirurgie. On y voit partout l'Artiste adroit, & l'Observateur profond. Toutes les opérations détaillées sont la vaste matière des études de cet Auteur, & doivent devenir l'objet des médiations des jeunes Chirurgiens.

giens, qui sont animés par l'impulsion du talent & l'appât de la gloire. Ils y verront par les soins, les expériences, les recherches, les études, les opérations de M. B, que la grande science de l'excellent Chirurgien est toujours dirigée par l'amour de l'humanité, & quelle bonheur de la secourir, de la soulager, de la guérir, doit être regardé par tous les Chirurgiens, comme la récompense la plus digne de la Chirurgie moderne.

---

*PRIX proposé par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1758.*

L'ACADÉMIE royale de Chirurgie propose pour ce Prix le sujet suivant :

*Déterminer les cas où les Injections sont nécessaires pour la cure des maladies chirurgicales, & établir les règles générales & particulières qu'on doit suivre dans leur usage.*

Ce point de la thérapeutique chirurgicale a été jusqu'à présent fort peu approfondi, & présente néanmoins un vaste champ de doctrine. L'Académie desire que l'on expose les avantages & les inconvénients que les Injections doivent avoir dans les différentes especes de maladies, & suivant la nature différente des parties

malades, notamment de celles qui sont contenues dans les capacités ; que les Auteurs donnent les procédés particuliers qu'ils pourroient avoir, tant pour les compositions que pour les instrumens ; enfin que leur théorie soit appuyée sur des exemples & des observations.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de pôt, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, à Paris ; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondée par M. de Lapeyronie, qui sera donnée à celui qui,

au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1757 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1758, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Piece qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant résolu de donner tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de Lapeyronie, une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens étrangers ou Regnicoles, non membres de l'Académie, qui l'aura mérité par un Ouvrage sur quelque matiere de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur, elle déclare que ce Prix d'émulation n'ayant point été remporté en 1755, elle en donnera deux cette année; s'il se trouve deux bons Ouvrages, parmi ceux qui lui ont été envoyés en 1756. Ce Prix sera proclamé le jour de la Séance publique,

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Je suis donc parvenu, Monsieur, à sçavoir à peu près à qui j'ai à faire. Je vois par la Lettre insérée dans votre premier volume de Janvier, art. 4, que M. de Morambert & l'Harmoniphile ne font qu'une même personne. Peut-être arriverai-je enfin à la conviction que cette personne & M. l'Abbé L\*\* ne sont encore que la même chose.

Plusieurs circonstances sur lesquelles je prends le parti de garder le silence, ont fait naître ici cette opinion. Elles ont dévoilé le véritable nom de l'Auteur du *Sentiment d'un Harmoniphile*, en éclairant sur la vraie source où il a puisé pour l'invention des nouveaux signes, & l'éloignement actuel de son lieu dont il se félicite dans sa Lettre, n'a démenté personne.

Je ne veux pas prétendre qu'un autre ne puisse avoir eu la même idée que moi ; les lettres dont je me sers sont des signes trop connus dans la Musique & trop anciens, les chiffres que j'y joins sont ceux mêmes qu'on emploie tous les jours dans la basse fondamentale, & je crois que l'idée d'associer ces chiffres & ces lettres, pour exprimer l'harmonie fondamentale, peut venir à tout le monde. Mais ne se présente-t-elle pas avec plus de facilité quand on la trouve dans un autre ?

Au reste, je n'aurois point répliqué à la Lettre de M. de Morambert : les preuves si foibles ou si peu concluantes qu'il y fournit, les citations hors de thèse dont il veut s'étayer, ne l'exigeoient point ; la justification même qu'il entreprend de la dissonnance dont il a cru que j'étois en peine, étoit seule capable de me déterminer au silence. Mais comme tous ceux qui n'entendent pas assez la musique pour s'appercevoir des méprises où tombe M. de M. dans sa Lettre, peuvent très-bien entendre les traits désobligeans dont il y appuie ses opinions, j'ai cru devoir faire sentir l'injustice des uns en découvrant le peu de fondement des autres. J'ai tâché de convaincre M. de M. lui-même en lui défilant les yeux sur ses erreurs.

La

La Lettre que j'avois l'honneur, Monsieur, de vous adresser à ce sujet, & que je comptois vous prier d'insérer dans votre Mercure, s'est trouvée trop longue pour que j'aie osé penser seulement à abuser de votre complaisance. Je me suis déterminé à en faire une brochure. J'aurai l'honneur de vous la communiquer dans son temps.

En attendant, je prie M. de Morambert, & ceux que sa Lettre auroit pu séduire, de lire dans la mienne, du second volume d'Octobre dernier, ce que je disois depuis la page 174. Si M. de M. avoit fait attention à cet endroit, il auroit mieux compris le sens de ce qu'il cite de ma Lettre. Il auroit du moins remarqué une contradiction entre le passage cité, & les pages 174 & 175.

Lorsque j'ai dit de l'accord *la, ut, mi, fa X* qu'il n'est point renversé, qu'il est évidemment fondamental, que c'est un accord direct de soudominante, ai-je pu traiter la note qui en est la dissonnance majeure (le *fa X*), ai-je pu la traiter de dominante, si ce n'est en conséquence &, puisqu'il faut le dire, en dérision du signe équivoque de M. de Morambert ? signe qui représente cette note comme fon-

170 MERCURE DE FRANCE.

damentale, comme dominante (1).

Pouvois je sérieusement appeler *dissonance* la septieme de cette risible dominante ? être en peine de *mi*, chercher vainement *ce qu'il devient*, chercher ce que devient la plus douce des consonnances, ce que devient la quinte du son fondamental *la* ou *A*, que j'ai assigné page 175 ?

Mais eussé-je parlé sérieusement, M. de M. devoit il s'évertuer à sauver cette chimérique dissonance ? N'a-t'il pas des principes ? Ce qui m'a trompé, c'est que j'ai cru qu'il en avoit assez pour sentir l'ironie (2). Il m'apprend qu'il ne faut pas badiner avec tout le monde.

Afin que M. de M. réussisse mieux à saisir ce que j'aurai l'honneur de lui dire

(1) Je ne croyois alors la faute que dans le signe. M. de M. fait voir par sa Lettre qu'il regarde réellement ce *F# X* comme dominante. Je l'avois pourtant assez mis sur les voies, surtout en disant de son signe « dont je ne me sers que » pour les dominantes. »

(2) « Je ne me suis point contenté (dit M. de M.) de sçavoir la musique superficiellement... je me suis toujours appliqué à l'approfondir ; j'ai beaucoup réfléchi... sur les ouvrages de » théorie... & de pure pratique, &c. »

Qui est-ce qui ne s'y seroit pas trompé ?

Voyez. Sentim. d'un Harmoniph. Prem. Partie. Avant-propos.

dans ma réponse, je le prie de lire, en attendant, la *Remarque* du Chap. XI du second Livre des *Elémens de Musique théorique & pratique*, suivant les principes de M. Rameau. Par la règle que fournit cette Remarque, page 143, il verra (puisque'il n'a pas voulu m'en croire) quel est le son fondamental de l'accord de *sixte - quinto* tant des deux passages de son *Ariette*, que de ceux qu'il cite de M. Rameau. Et par le son fondamental que prescrit la règle, il découvrira, en supposant qu'il connoisse le Chap. XI du premier Livre de cet ouvrage, il découvrira, dis-je, quelle étoit la véritable dissonnance dans les uns & les autres de ces passages, quel étoit le vrai sens de l'endroit qu'il étale de ma Lettre, & quelles conséquences il devoit en tirer.

Je dois, Monsieur, me renfermer dans de justes bornes, afin que vous ayez la bonté d'insérer ma Lettre dans le prochain *Mercur*, c'est la grâce dont je vous supplie. J'ai l'honneur d'être, &c.

ROUSSIER.

A Lyon, ce 3 Mars 1757.

Des gens instruits nous assurent que M. Roussier se trompe. M. de Morambert n'est point Abbé, & a toujours demeuré à Paris.

H ij

## G R A V U R E.

**M**ESSIEURS les Souscripteurs au nouvel Atlas universel complet, en un volume *in-fol.* & en cent Cartes géographiques, par MM. Robert Géographes du Roi, sont avertis que la quatrième livraison de cet Ouvrage se fait actuellement chez *Boudet*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Cette livraison est de quinze Cartes, au moyen desquelles des cent Cartes qui sont dûes aux Souscripteurs, quatre-vingt-dix se trouveront leur être délivrées. Parmi ces quatre-vingts-dix Cartes terminées, se rencontrent les plus intéressantes dans les circonstances présentes, comme l'*Angleterre*, la *Russie*, l'*Allemagne*, la *Saxe*, la *Bohème*, la *Prusse*, les *Indes orientales*, l'*Amérique septentrionale & méridionale*, le *Canada*, les *Possessions Angloises en Amérique*, le *Cours de l'Ohio*, la *Virginie* & le *Maryland*, &c.



---



---

ARTICLE V.  
SPECTACLES.

---



---

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 14 Février , les Comédiens François ont donné la premiere & derniere représentation d'*Hercules* , Tragédie nouvelle.

Le Jeudi 3 Mars , ils ont représenté *Démocrite* & les *Folies amoureuses*. Madame le Kain a débüté dans les deux Pièces avec succès. Elle a joué Cléantis dans la premiere Piece , & Lisette dans la seconde. Le Public connoisseur a trouvé qu'elle annonçoit du talent. Elle a surtout beaucoup de naturel , une figure agréable , & joint à une action aisée cette heureuse volubilité qu'on desire dans une soubrette , & qui est souvent nécessaire à son débit. Ce qui lui manque peut s'acquérir , & doit être le fruit du travail & de l'usage.

Nous ne pouvons mieux remplir le vuide de cet article que par l'annonce du (1) *Fils*

(1) Des Lecteurs sans partialité & très-partisans

H iij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

*Naturel*, ou des *Epreuves de la Vertu*, Comédie en cinq Actes & en prose, qui se trouve chez *Prault*, fils aîné, quai de Conti.

Cette Comédie est de M. Diderot. Tout ce qui est parti de sa plume est marqué au coin du génie : mais nous pensons qu'il n'a rien mis au jour qui fasse plus d'honneur à son cœur & à sa raison. La Philosophie accommodée au Théâtre, & fondue, pour ainsi dire, dans le sentiment, est celle qui est le plus à la portée de tous les hommes, & qui est la plus propre à les instruire, comme à les intéresser. C'est la philosophie d'usage, en conséquence la

de la Pièce, auroient désiré que M. D. eût supprimé ce premier titre, & nous sommes de leur sentiment. Ce n'est pas que nous croyons qu'on ne puisse mettre décemment un fils naturel sur le Théâtre, surtout quand il est légitimé comme Dorval par son mérite & par ses vertus; mais parce qu'il nous semble que ce défaut de naissance n'opere rien dans l'Ouvrage, ou qu'il n'y produit aucune beauté essentielle, aucun incident décisif. Dorval, enfant légitime, y joueroit le même rôle, sans en déranger l'économie, & sans rien changer au fonds des Scènes. Il y a de M. de la Chaussée une Comédie du même genre, à qui nous donnerions plus volontiers le titre de *Fils naturel*. C'est *Melanide Darviane*, son fils, est méconnu, & c'est ce malheur qui fonde la Pièce & qui en fait tout l'intérêt.

plus recommandable. L'Auteur a trouvé l'art estimable de rendre la vertu intéressante, en la tirant de sa froideur naturelle par des situations fortes & touchantes, sans être romanesques ni forcées. On respire les mœurs & la probité dans tout son Ouvrage. Peut-être eût-il été à souhaiter que l'Auteur leur eût opposé quelque contraste pour les faire mieux sortir. Tous les Acteurs y sont vertueux jusqu'aux valets. Il est vrai qu'ils le sont différemment, & que chacun a sa droiture particulière. Nous conjecturons qu'un seul malhonnête homme parmi tant de gens de bien n'auroit point gâté le tableau, & qu'il auroit pu même y répandre un ombre nécessaire. Quoiqu'il en soit, la Piece vient d'avoir à la lecture le succès le plus grand & nous osons dire le plus mérité. Le déchaînement même de la critique le prouve. Il en est toujours le sceau & y met le comble. Nous sommes persuadés qu'elle auroit la même réussite à la représentation, en la réduisant à la précision & à quelques bienséances que la Scene Française demande. Suivant le peu de lumières que l'expérience nous a données, trois ou quatre changemens faciles, autant d'adoucissemens & de retranchemens, suffiroient pour la mettre à ce point théâtral. D'ailleurs ce nouveau drame est

si supérieur par la force du dialogue , des pensées & du sentiment , par le feu du génie & la chaleur des passions qui l'animent , qu'on doit passer pardessus ses défauts , & qu'on ne peut acheter par trop d'indulgence un présent si précieux fait au Théâtre.

Les Entretiens qui suivent la Comédie n'ont pas un moindre mérite. Ils forment une nouvelle poétique qui peut éclairer les Auteurs , perfectionner le Comédien , enrichir l'art & donner plus d'étendue à sa sphère , jusqu'ici trop resserrée. Par l'intérêt vif que nous prenons à son accroissement , nous invitons M. Diderot de remplir sa vocation pour le dramatique. Le Public impartial , son talent marqué & le besoin pressant du Théâtre, tout l'y appelle. Pour mieux l'y déterminer , il nous permettra d'emprunter ses propres paroles , & de lui répéter ici ce que Dorval lui dit dans le dernier entretien , page 253 : *Faites des Comédies dans le genre sérieux ; faites des Tragédies domestiques , & soyez sûr qu'il y a des applaudissemens & une immortalité qui vous sont réservés.*

## COMEDIE ITALIENNE.

LE Samedi 12 Mars, les Comédiens Italiens ont donné la première représentation du *Deuil Anglois*, Comédie nouvelle en deux Actes, en vers, tirée de l'Anglois, précédée de *la Silphide*, & suivie d'un Ballet pantomime intitulé, *Un bienfait n'est jamais perdu*.

Ce Drame est de M. Rochon déjà connu par des Opera comiques, qui ont été bien reçus. Plusieurs Scenes ont été applaudies; & si l'Auteur eût réduit l'Ouvrage à un seul Acte, nous ne doutons point qu'il n'eût beaucoup plus réussi. Le rôle de la femme qui se croit veuve, est joué par Mad. Favart avec tout l'enjouement qu'il exige. Mais comme on ne peut couvrir la noirceur de son caractère que par une extrême gaieté, il falloit le soutenir dans le second Acte sur le ton de plaisanterie, où il est dans le premier; ce qui n'étoit pas facile. En abrégant la Piece, ce personnage d'où dépend la réussite, y eût gagné; il eût donné moins de temps à la réflexion, & se fût toujours tenu renfermé dans le comique dont il a besoin pour être applaudi, parce qu'il faut qu'il le soit pour être

H v

178 MERCURE DE FRANCE.  
excusé. Quand l'Auteur Anglois a fait le dénouement de sa Piece, il avoit sans doute lu celui du *Malade Imaginaire*, on diroit qu'ils sont jumeaux. Du reste, son Imitateur est jeune, il montre du talent, & mérite d'être encouragé.

Le Mercredi 16, les mêmes Comédiens ont remis la parodie d'*Hippolyte & Aricie*, qui a eu dans sa nouveauté le plus brillant succès, & qui est peut-être la meilleure que M. Favart ait faite. Elle est du moins la plus parodie.

---

### OPERA COMIQUE.

LE Lundi 14 du même mois, ce Spectacle a donné pour la première fois la *Répétition générale & le Petit-Maître malgré lui*, Opera Comique de M. Favart. Le Public l'a reçu, comme il reçoit tout ce qui part de la composition de cet agréable Auteur, c'est-à-dire avec applaudissement. Le *Petit-Maître malgré lui*, qu'on peut appeler proprement le tableau, est tout-à-fait neuf; mais la *Répétition générale* qui en est comme la bordure, n'est pas absolument nouvelle: elle a paru autrefois à ce Théâtre sous le titre de *la Répétition interrompue*, & nous croyons que M. Panard alors y eut aussi part.

---

**ARTICLE VI.**  
**NOUVELLES ÉTRANGERES.**

---

**D U L E V A N T.**

DE CONSTANTINOPLE, le 12 Janvier.

**S**ULTAN Mehemet, héritier présumé du trône Ottoman, est mort ces jours-ci dans la quarante-troisième année de son âge. On prétend que l'usage immodéré de l'opium a contribué beaucoup à abrégier les jours de ce Prince. Quoique la retraite à laquelle les Tois du Sérail le condamnoient, ne permit qu'à peu de personnes de l'approcher, on sçavoit qu'il possédoit plusieurs qualités recommandables, & il est fort regretté. Il ne reste plus pour succéder au Grand Seigneur que trois Princes, qui sont Sultan Orchan, âgé de quarante-un ans; Sultan Abdallah, âgé de trente-six, & Sultan Bajazet, âgé de trente-trois. Le Grand Visir Mustapha Pacha vient d'être déposé, & relégué dans l'Isle de Rhodes. Rabib Pacha, Gouverneur d'Alep, est mandé pour le remplacer.

**D U N O R D**

DE PETERSBOURG, le 26 Février.

Il se trouvoit dans l'armée destinée à agir contre le Roi de Prusse, plusieurs Officiers nés sujets de ce Prince. L'Impératrice n'a point voulu les

Hvj

## 180 MERCURE DE FRANCE.

obliger de porter les armes contre leur Souverain. Ils ont été remplacés par des Officiers Russiens dans les Régimens où ils étoient employés, & le Feld-Maréchal Apraxin les ayant renvoyés ici, on les fait partir successivement, pour aller remplir les nouveaux postes qu'on leur destine.

### DE COPENHAGUE, le 18 Février.

Le Roi dina le 5 de ce mois chez le Président Ogier, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne. Depuis six mois, plus de cent personnes ont été inoculées de la petite vérole en cette Ville. Aucune n'est morte, ni ne ressent la moindre incommodité. Selon les lettres écrites de diverses Provinces, l'inoculation y a le même succès. On a eu quelque peine à introduire cette méthode en Norwege, mais elle commence à s'y établir.

On mande de Norwege, que le premier, le 19, le 22, le 23, le 24 & le 25 du mois dernier, on a entendu dans la Province d'Aggerhus plusieurs bruits souterrains, & que le 4 de ce mois on y a senti deux secousses de tremblement de terre.

## ALLEMAGNE.

### DE VIENNE, le 21 Février.

Tous les Régimens de Hussards doivent être augmentés chacun de cinq cens vingt hommes. Plusieurs Prélats & Seigneurs Hongrois ont offert à l'Impératrice Reine, de faire la plus grande partie de cette augmentation à leurs dépens. On a reçu la confirmation que le magasin établi à Glatz par les Prussiens, a été réduit en cendre, & qu'ils ont perdu par cet incendie vingt mille

fusils, douze mille uniformés, & dix-huit mille septiers de bled.

L'Impératrice Reine, par une Ordonnance qu'Elle a envoyée à chaque Corps de ses troupes, accorde la Noblesse à tout Officier, soit national, soit étranger, qui aura servi dans ses armées pendant trente ans.

Un Courier arrivé ces jours-ci de Constantinople, a apporté la nouvelle que le Grand Seigneur avoit accordé la permission d'acheter six mille bœufs dans la Moldavie & dans la Valachie pour le compte de l'Impératrice Reine.

### DE DRESDE, le 8 Février.

S. M. Prussienne a fait publier une Ordonnance, dont voici la teneur : « Il est enjoint par la présente, de la manière la plus expresse, aux habitants des Villes, Bourgs & Villages de la Saxe, situés le long des frontières de la Bohême, qu'en cas de mouvemens de la part des troupes Autrichiennes, ils ne manquent point d'en donner connoissance aux postes avancés, dont ils seront le plus près : au défaut de quoi, & si l'ennemi venoit à passer outre, ils devront s'attendre inmanquablement & sans rémission à être enlevés de chez eux, & gardés dans une détention des plus rigoureuses, aussi long-temps que les troupes Prussiennes demeureront dans ce pays. Au contraire ceux qui seront exactes à se conformer à ce que la présente leur prescrit, en seront récompensés. On leur donnera depuis trois jusqu'à dix écus, selon la nature & les circonstances de l'avis ».

DE LEIPSICK, le 17 Février.

Depuis que les Prussiens se sont emparés de l'Hôtel des Monnoies, on y frappe jour & nuit de nouveaux gros & de nouvelles piéces de huit gros, à la marque des années 1753 & 1756, & avec le nom de l'ancien Directeur, afin qu'on ne puisse pas distinguer les nouvelles especes des anciennes. Cependant la différence entre les unes & les autres pour la valeur intrinseque est considérable. Suivant l'évaluation qui a été faite, il y a un échet de vingt pour cent sur les gros, & plus de vingt-neuf sur les doubles. Le ducat revient à trois écus, sept gros; & le louis d'or à six écus. Pour pouvoir fabriquer une plus grande quantité de nouvelles especes, le Juif Ephraïm, qui a cette entreprise, a obtenu du Directoire de Torgau le renouvellement des Edits, qui ordonnent de porter tout l'or & l'argent à la monnoie. Il a obtenu aussi une permission de se faire remettre sur ses quittances, les deniers qui sont dans la Caisse de la *Steur*.

## E S P A G N E.

DE LISBONNE, le 19 Janvier.

Un bruit souterrain, semblable à celui d'un coup de canon, se fit entendre la nuit du 15 au 16 de ce mois. Quelques instans après, on sentit une secousse de tremblement de terre. Heureusement, quoiqu'elle fût assez violente, elle ne causa aucun dommage.

AVRIL. 1757. 185

DE GIBRALTAR, le 31 Janvier.

Dès le mois de Novembre de l'année dernière, le Lord Tyrawley, Gouverneur de cette Place, en avoit fait fortir tous les Négocians étrangers. Il vient d'en user de même pour les Consuls. Celui de la Nation Hollandoise se flattoit d'être excepté; mais il n'a pas été traité plus favorablement que les autres.

## GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le premier Mars.

Le 8 Février, la Chambre des Communes résolut de supplier le Roi de lui faire remettre des copies des différens avis reçus touchant le dessein des François contre l'Isle Minorque; une liste des Vaisseaux de guerre envoyés au secours de cette Isle sous les ordres de l'Amiral Byng; la copie des ordres donnés à cet Amiral; les lettres qu'on a reçues de lui, & celles que l'Amirauté lui a écrites; un état de la Garnison du Fort Saint-Philippe, & des munitions dont cette Place étoit pourvue. Afin d'approfondir les causes de toutes les disgraces que la Nation a souffertes l'année dernière, la Chambre doit demander aussi communication de toutes les piéces concernant les fournitures faites aux troupes en Amérique pendant les années 1755 & 1756.

Le Bureau de la Guerre a ordonné aux Régimens de Saint-Claire, de Richbell, de Blakeney, de Kennedy, Murray, de Bragge & de Perry, d'être rendus le 18 à Cork en Irlande, où ils doivent s'embarquer. On prépare avec toute la diligence possible l'Escadre destinée à les con-

duire en Amérique, & elle sera commandée par le Contre-Amiral Holbourne, qui arborera son Pavillon à bord du Vaisseau *le Newark*. Trois cens hommes ont été détachés du Corps de l'Artillerie, pour accompagner les trente pieces de canon, que le Gouvernement se propose de faire transporter en Acadie. Suivant divers avis, les Espagnols ont démoli quelques fortifications que les Anglois avoient élevées dans les environs du Golfe de Honduras; & la Cour de Madrid fait exécuter à la rigueur les ordres qu'elle a donnés contre les Interlopres. Un Vaisseau Garde-Côte de Sa Majesté Catholique s'est emparé de deux Navires Anglois, qui avoient chargé en fraude du bois de teinture à la Baye de Campeche.

Le 26, le sieur Pitt, Secrétaire d'Etat, présenta un Message, par lequel le Roi informoit la Chambre, qu'un des Membres du Conseil de Guerre, qui a jugé l'Amiral Byng, ayant témoigné avoir quelque déclarations à faire sur le jugement qui avoit été porté, & demandant pour cet effet d'être dégagé du serment du secret imposé aux Officiers qui composent les Conseils de Guerre, Sa Majesté avoit cru devoir suspendre pour quinze jours l'exécution de la sentence prononcée contre le sieur Byng. Après plusieurs débats, il fut ordonné de dresser un Bill pour dispenser les Juges de cet Amiral, du secret qu'ils avoient juré d'observer. Ce Bill fut lu pour la premiere & la seconde fois. La Chambre en fit hier la troisieme lecture, & il passa à la pluralité de cent cinquante-trois voix contre vingt-trois. Le Roi se rendra cette semaine au Parlement, pour donner son approbation à ce Bill. On entendra ensuite ce que les Juges de l'Amiral Byng ont à déclarer, ou pour infirmer, ou pour justifier la condamnation.

AVRIL. 1757. 185

PAYS-BAS.

DE LA HAYE, le 4 Mars.

Les Etats Généraux ont envoyé au Prince Stadhouder le présent qu'ils ont reçu du Bey de Tripoli. Le 28 du mois dernier, le Comte d'Affry, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, remit aux Etats Généraux le Mémoire suivant : « Hauts & Puissans Seigneurs, » le Roi mon Maître, indépendamment des engagements défensifs qu'il a contractés avec l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, par le traité de Versailles du premier Mai de l'année dernière, doit en qualité de Garant de la paix de Westphalie, des Constitutions & des Libertés Germaniques, secourir les Princes, qui étant injustement opprimés, ou menacés d'une oppression prochaine, réclament la prestation de cette garantie. En conséquence de la réquisition de plusieurs Etats de l'Empire, Sa Majesté se propose d'assembler sur le Bas-Rhin une armée qui sera plus ou moins considérable, & divisée en un ou plusieurs Corps, selon que la situation & les intérêts de ses Alliés pourront l'exiger. Le Roi ayant pour objet la sûreté & la tranquillité de ses Amis & de ses Voisins, ne desire rien plus sincèrement que de contribuer à rétablir le plutôt qu'il sera possible le repos public sur des fondemens équitables & solides. Les troupes de Sa Majesté se mettront en marche du 14 au 30 du mois prochain, pour camper entre le Rhin & la Meuse, à la hauteur de Dusseldorp. Elles auront attention à ne donner aucun sujet de plainte à quelque Puissance que

» ce soit , & surtout aux Etats Généraux. Le Roi  
 » comptant sur la fidélité inviolable de Leurs  
 » Hautes Puissances à la neutralité qu'Elles ont  
 » promis d'observer , continuera de son côté à  
 » leur donner , dans toutes les occasions , les  
 » preuves les moins équivoques du véritable inté-  
 » rêt qu'il prend à leur prospérité. Les troupes du  
 » Roi , bien loin d'entreprendre rien qui puisse  
 » être un sujet d'inquiétude pour Leurs Hautes  
 » Puissances , seront employées à leur défense , si  
 » en haine de leur neutralité , on attentoit à leur  
 » repos , à leur liberté ou à leur commerce. Le  
 » Roi mon Maître confiera volontiers aux Etats  
 » Généraux les résolutions ultérieures , que les  
 » conjonctures pourront exiger de sa prévoyance  
 » & de ses engagements. Sa Majesté attend de l'é-  
 » quité & de l'amitié de Leurs Hautes Puissances,  
 » qu'Elles seront en garde contre les fausses nou-  
 » velles , par lesquelles on tâchera de leur faire  
 » illusion , & qu'elles s'en rapporteront avec une  
 » confiance entière aux assurances qu'Elle leur  
 » donne des sentimens aussi sinceres que constans  
 » & évidens de son estime & de son affection pour  
 » leur République. »

Le Roi de la Grande-Bretagne & le Roi de  
 Prusse ont aussi informé Leurs Hautes Puissances ,  
 qu'ils feront dans la nécessité d'assembler une  
 armée d'observation dans les Provinces de leur  
 domination , voisines des Etats de la République ,  
 afin de mettre leurs Etats Electoraux à l'abri des  
 entreprises dont ils sont menacés.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 15 Février, jour anniversaire de la naissance du Roi, on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Notre-Dame, Paroisse du Château. M. le Comte de Noailles, Gouverneur de Versailles, y assista, étant accompagné des Officiers du Bailliage. Après la cérémonie, il alluma le feu, qui avoit été préparé vis-à-vis de l'Eglise. Les Invalides, chargés de la garde de cette Ville, firent une triple-salve de mousqueterie. Il y eut exposition du Saint-Sacrement, Salut & *Te Deum*, dans les autres Eglises, ainsi que dans celle de Notre-Dame. Le soir on fit des feux dans les rues, & toutes les maisons furent illuminées.

Le Roi a accordé les honneurs de Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à M. de Crémille, Commandeur de cet Ordre, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur d'Aire, & Inspecteur Général de l'Infanterie, de la Cavalerie & des Dragons.

Le Roi a ordonné que chacun des Bataillons de son Infanterie, tant Française qu'Etrangère, fût pourvu d'une piece de canon à la Suédoise. Il sera employé dans chaque Bataillon, pour la manœuvre de ces pieces de campagne, un Sergent & seize Soldats, qui auront une haute paie.

Sa Majesté a résolu de porter à douze cens quarante hommes le Corps de sa Gendarmerie, au lieu de huit cens huit, à quoi il est actuellement.

## 188 MERCURE DE FRANCE.

Pour cet effet, les seize Compagnies qui composent ce Corps, seront mises, de quarante-huit Gendarmes ou Chevaux-Legers, dont elles sont formées, à soixante-quinze, non compris les deux Trompettes de chacune desdites Compagnies, & indépendamment des huit Timbaliers attachés aux huit Escadrons du Corps. Des vingt-sept hommes ordonnées d'augmentation par compagnie, il y en aura quatorze à la première Brigade, & treize à la seconde.

M. le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, a été élu par l'Académie Royale des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien Honoraire, qui vaquoit par la mort de M. le Marquis d'Argenson.

Sa Majesté a nommé Conseiller d'Etat M. Berrier de Sauvigny, Intendant de la Généralité de Paris.

Les Evêques de Bretagne, assemblés à Rennes pour les Etats de la Province, ont donné le 11 de ce, mois un Mandement, par lequel ils instituent à perpétuité une Fête à l'honneur des Saints Anges Gardiens, pour remercier Dieu d'avoir sauvé le Roi de l'horrible attentat commis contre sa Personne. Cette Fête sera célébrée tous les ans le 5 Janvier, mais cependant sans être chômée.

M. l'Evêque de Castres a fait éclater son zèle, en faisant chanter un *Te Deum* en musique dans sa Cathédrale, & en donnant à toutes les personnes de marque, qui se trouvoient dans la Ville, un splendide repas, pendant lequel vingt-quatre Musiciens exécuterent un très-beau Concert. Au sortir de table, ce Prélat distribua deux cens médailles, & fit tirer une Loterie, dont chaque billet portoit un lot. En même temps, par ordre des Officiers Municipaux de la Ville, plusieurs

fontaines de vin coulerent , & l'on distribua au peuple un bœuf & plusieurs moutons.

Le 20 Février , M. le Duc de Mirepoix , Commandant en chef dans le Languedoc , célébra à Montpellier , par une fête des plus éclatantes , la convalescence du Roi. On chanta dans l'Eglise Cathédrale un *Te Deum* en musique , auquel l'Evêque de cette Ville officia. M. le Duc de Mirepoix y assista , accompagné de toute la Noblesse , & des Officiers de la Garnison. La Cour des Comptes , Aides & Finances , s'y rendit en robes de cérémonie , & elle donna l'exemple à tous les autres Corps , de concourir à la solemnité d'un acte de piété , dans lequel tout étoit si intéressant. Après le *Te Deum* , il y eut une triple salve de l'artillerie de la Ville & de la Citadelle , ainsi que de la mousqueterie de la Garnison , qui étoit en bataille sur le rempart. Dès que la nuit fut venue , on tira un très-beau feu d'artifice dans la Place de l'Hôtel de Ville , dont les avenues depuis l'Hôtel du Gouvernement étoient ornées d'Arcs de Triomphe éclairés par une prodigieuse quantité de pots à feu. Toutes les façades de l'Hôtel du Gouvernement étoient illuminées , depuis le rez-de-chaussée jusqu'au toit , par des lampions qui en dessinoient l'architecture , & qui dans les divers massifs formoient alternativement le Chiffre & les Armes de Sa Majesté. M. le Duc de Mirepoix fit servir un souper splendide. La principale table qui étoit de cinquante couverts , & en fer à cheval , ne fut remplie que par les Dames les plus qualifiées. Il y eut plusieurs autres tables , & outre cela on avoit dressé dans diverses Salles des Buffets , où l'on trouvoit abondamment en mets chauds & froids tout ce qu'on pouvoit désirer. Un Bal qui dura jusqu'au jour , termina cette brillante fête , à la

## 190 MERCURE DE FRANCE.

quelle tous les habitans de cette Ville s'empres-  
rent d'ajouter un nouvel éclat , en illuminant en-  
tièrement les façades de leurs maisons , la plupart  
en flambeaux de cire blanche. Des fontaines de  
vin coulerent dans différens quartiers pour le  
peuple qui , par ses danses & par ses acclamations  
réitérées , témoigna la vivacité de son amour pour  
son Souverain M. le Duc de Mirepoix devoit  
partir hier pour retourner à la Cour ; mais il a  
différé son voyage , afin d'affister au *Te Deum*  
que la Cour des Comptes , Aides & Finances , doit  
faire chanter demain avec beaucoup de pompe  
dans la Chapelle du Palais.

Le Roi ayant jugé à propos de retenir les Sceaux,  
& de faire sceller en sa présence , Sa Majesté donna  
le 28 Février un Règlement , par lequel Elle a  
déclaré ses intentions sur ce qu'Elle vouloit être  
observé en cette occasion. Par ce Règlement ,  
Elle a fait choix de MM. Feydeau-de Brou ,  
Daguesseau , de Bernage , Daguesseau-de Fresne,  
Trudaine & Poullétier , Conseillers d'Etat ordi-  
naires , pour avoir séance & voix délibérative  
dans ce Conseil , avec six Maîtres des Requêtes ,  
que Sa Majesté choisira au commencement de  
chaque quartier , & avec le Conseiller du Grand  
Conseil, grand Rapporteur, qui se trouvera de servi-  
ce. Le 4 Mars, le Roi tint le Sceau dans la piece qui  
précède la Chambre de Sa Majesté , & qui avoit  
été préparée à cet effet. En conséquence de ce que  
Sa Majesté a réglé , les six Conseillers d'Etat ordi-  
naires , ci-dessus nommés y assisterent , étant  
assis des deux côtés du Bureau sur des tabourets ;  
sçavoir , à droite , MM. Feydeau-de Brou , de  
Bernage & Trudaine ; à gauche , MM. Dagues-  
seau , Daguesseau-de Fresne & Poullétier. MM.  
Gagnat-de Longny , Bignon , Méréault-de Ville-

ron, Popyvet - de la Bliniere, de Gourgues & Turgot, Maîtres des Requêtes choisis par le Roi pour rapporter au Sceau pendant ce trimestre, & M. de Barassy, Grand Rapporteur de Service, étoient debout autour du fauteuil de Sa Majesté: Les Huissiers de la Chancellerie ont tenu les portes. M. le Maréchal-Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & M. le Duc d'Ayen, Capitaine des Gardes du Corps, étoient derrière le fauteuil de Sa Majesté. M. Sauvage, Grand Audiencier de France en quartier, qui étoit debout à droite après M. Trudaine, fit la présentation des lettres dont il étoit chargé. Les Maîtres des Requêtes & le Grand Rapporteur, firent le rapport de celles qui les concernent. M. Churpin, Garde des Rôles, & M. Brillon-Duperon, Conservateur des Hypotheques, présenterent; le premier, les provisions pour charges & offices, le second les lettres de ratification de rentes sur les revenus du Roi. Puis les Secretaires du Roi firent lecture des lettres de grace, lesquelles furent délibérées par les Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes présens au Sceau, & résolues par le Roi. Après les rapports faits, le Roi indiqua le premier Sceau à la quinzaine. Les Sceaux ayant été remis dans leur boîte, M. de Champcenez, premier Valet de Chambre du Roi, qui les avoit apportés, les reprit sur le Bureau pour les rapporter. Sa Majesté se leva, & fut reconduit à la porte de sa chambre par les Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes & Grands Officiers de la Chancellerie. Ce Sceau est le premier que le Roi ait tenu depuis son avènement à la Couronne. Louis XIV en tint onze en 1672, après la mort du Chancelier Segnier.

Le 28 Février, M. Segnier, Avocat Général

## 192: MERCURE DE FRANCE.

au Parlement de Paris, fut élu, pour remplir la place vacante dans l'Académie Française par la mort de M. de Fontenelle.

Le Roi a nommé Maréchaux de France MM. le Marquis de Seneffe, le Marquis de la Tour-Maubourg, le Comte de Lautrec, le Duc de Biron, le Duc de Luxembourg, le Comte d'Estrées, le Lord Clare Comte de Thomond, & le Duc de Mirepoix.

Le 10 Mars, pendant la Messe du Roi, M. le Prince Constantin de Rohan, Premier Aumônier de Sa Majesté, a prêté serment, comme Evêque de Strasbourg, entre les mains du Roi.

Le 6 Mars, l'Académie royale des Belles-Lettres, conduite par M. le Comte de Saint-Florentin, présenta au Roi trois volumes de ses Mémoires. M. de Guignes & M. d'Anville de cette Académie, présentèrent en même temps à Sa Majesté, l'un, trois volumes de l'Histoire des Huns & autres Nations Tartares; l'autre, une nouvelle Carte des côtes de la Grece & de l'Archipel, avec un Mémoire relatif à cette Carte, mis sous-presse à l'Imprimerie royale, & dans lequel l'Auteur rend compte des moyens qui ont principalement contribué à la composition de l'Ouvrage.

Sa Majesté a accordé le Régiment d'Infanterie royal Comtois, vacant par la promotion de M. le Marquis de Roquépine au grade de Maréchal de Camp, à M. le Comte de Puyfégu, Colonel du Régiment de Forez; le Régiment de Forez, à M. le Marquis de Chaumont-Bernage, Colonel dans les Grenadiers de France; le Régiment de Trainel, vacant par la promotion de M. le Marquis de Trainel au grade de Maréchal de Camp, à M. le Comte de Brancas, Colonel dans les Grenadiers de France; le Régiment de Cavalerie, vacant

vacant par la promotion de M. le Comte d'Egmont au grade de Maréchal de Camp, à M. le Duc de Charost; & les deux places de Colonels que M. le Marquis de Chaumont-Bernage & M. le Comte de Brancas remplissoient dans les Grenadiers de France, à M. Rouillé-de Roiffy & à M. le Comte de la Luzerne.

La Compagnie, qui vaquoit dans le Régiment des Gardes Suisses par la mort de M. de Castella, a été donnée à M. de Castella son frere, Capitaine au Régiment de Planta. MM. de Castella ont été sept freres au service de Sa Majesté, & trois y sont morts.

Le 6 du même mois, en action de graces de la conservation du Roi, on a chanté dans l'Eglise Métropolitaine, conformément au Mandement donné par l'Archevêque de Paris, une Messe solennelle, & ensuite le *Te Deum*, en musique. M. l'Abbé de Saint-Exupery, Doyen, a officié. Le lendemain, le Chapitre a fait remettre des aumônes pour les pauvres aux Curés des huit Paroisses de la Cité, & de celles de ces Eglises sujetes.

M. le Prince Constantin-de Rohan, Evêque de Strasbourg, fut sacré le même jour dans la Chapelle du Séminaire de Saint Sulpice, par M. le Cardinal de la Rochefoucaud, assisté des Evêques de Digne & de Saint-Omer.

Le 14, M. l'Evêque d'Autun fut reçu dans l'Académie Française à la place de M. le Cardinal de Soubise, & il prononça son Discours de remerciement, auquel M. Dupré-de S. Maur répondit au nom de l'Académie. Après cette réponse, M. d'Alembert lut des Réflexions sur l'usage & sur l'abus de la Philosophie dans les matieres de goût.

Nous donnerons un extrait des deux Discours dans le second Volume,

*I. Vol.*

*I*

## 194 MERCURE DE FRANCE.

Le Corsaire *le Don de Dieu*, de Calais, y a fait conduire le Brigantin Anglois *les Trois Freres*, de Sunderland, chargé de charbon de terre, dont il s'est emparé.

Un Navire Anglois, de 220 tonneaux, armé de six petits canons, ayant pour cargaison 1400 barrils de goudron, 4 barrils de thérebentine, des merrains & quelques cuirs, a été pris par le Corsaire *le Saint-Louis*, de Dunkerque, qui l'a conduit à Boulogne.

Il est arrivé dans le même Port un Bateau de 50 tonneaux, chargé de sel, dont le Corsaire *le Marquis-de Vilequier* s'est rendu maître.

Le Capitaine Lamy, qui commande le *Procureur*, autre Corsaire de Boulogne, s'est emparé des Navires *l'Espérance*, de Yarmouth; *le Change & la Christine*, de Dysant en Ecosse; & il les a rançonnés pour 560 livres sterlings.

Les Navires Anglois *le Comte d'Holderness*, de 120 tonneaux, chargé de vin & de quelques autres marchandises; *la Bonne Intention*, dont le chargement consiste en orange & citrons; & un Bateau de 30 tonneaux, chargé de cidre & de quelques paquets de poisson sec, ont été conduits au Havre par les Corsaires *la Favorite & l'Entreprenant*, de ce Port.

Le Navire *la France*, d'Irlande, de 70 tonneaux, chargé d'huile d'olive, d'oranges & de citrons, a été pris par le Corsaire *le Machault*, de Granville, qui l'a conduit à Morlaix. Le même Corsaire s'est rendu maître d'un autre Navire Anglois de 100 tonneaux, chargé d'indigo, de safo, de bois pour teinture, & de drogues pour la Médecine, qui est arrivé à Roscoff.

Il a été conduit à Saint-Malo deux Bâtimens Anglois, l'un chargé de citrons & d'oranges,

pris par le Corsaire *la Sauterelle*, de Brest; & l'autre chargé de sel, pris par les Corsaires *la Vengeance* & *la Comtesse de Bentheim*.

Le Corsaire *le Bart*, de Calais, Capitaine François Potier, s'est emparé de deux petits Brigantins Anglois, qu'il a rançonnés pour la somme de quatorze mille livres.

Le Corsaire *le Machault*, de Granville, y a envoyé le Navire *la Providence*, de Darmouth, de 100 tonneaux, venant de la Jamaïque avec une cargaison qui consiste en 160 barrils de brai, 250 barriques de ris, 14 boucauts de cascarille, 50 planches & 8000 livres de bois des Indes.

Le Navire Anglois *la Marie*, de la Nouvelle Yorck, de 150 tonneaux, chargé de café, d'indigo, de dents d'éléphant, de bois de Campeche, &c. pris par le Corsaire *le Scot*, de Saint-Malo, s'est échoué le 23 du mois dernier à la côte de Barfleur. On a sauvé la cargaison.

Le même Corsaire a enlevé aux Anglois le Bateau *la Marguerite*, de Cherbourg, chargé de glaces brutes: ce Bateau s'étoit aussi échoué, mais il a été relevé & conduit à Barfleur.

Le sieur de Breville, commandant le Corsaire *la Vengeance*, de Saint-Malo, s'est rendu maître d'un Navire Anglois dont la cargaison, qui est estimée deux cens mille livres, consiste en ballots de foyeries, caisses de drogues, & autres marchandises propres pour la traite des Negres.

On mande de Brest, que le Corsaire *la Comtesse de Bentheim*, de Saint-Malo, a relâché dans ce premier Port, où il a conduit le Navire Anglois *l'Assomption*, allant de la Jamaïque à Londres, chargé de sucre & de café.

Le Navire *l'Afrique*, de Plymouth, chargé de 550 barriques de sardines, & de 130 barrils d'é-

## 196 MERCURE DE FRANCE.

tain, a été pris par le Corsaire *l'Intrépide*, de Bayonne, où il a été conduit.

Les lettres écrites de Bayonne, marquent que le Corsaire *l'Aurore*, de ce port, Capitaine le sieur Lavernis, a pris & y a conduit les Navires Anglois *la Rebecca*, de Hul, de 200 tonneaux, armé de six canons, chargé de 1400 barrils de goudron; *l'Entreprise*, de Londres, de 160 tonneaux, chargé de tabac en feuilles, & *le Planter*, de Montsarrat, de 200 tonneaux, ayant pour chargement 340 boucauts de sucre.

Le même Corsaire a fait conduire à Saint-Jean-de-Luz un autre Bâtiment Anglois, dont la cargaison est composée de 600 quintaux de morue verte & sèche.

Le Capitaine Jean Vergez, commandant le *Diligent*, autre Corsaire de Bayonne, y a fait conduire le Navire Anglois *l'Edouard & Susanne*, de 160 tonneaux, chargé de sucre.

Le Capitaine Potier, commandant le Corsaire *l'Amiral Barr*, de Calais, étant sur sa croisière près des côtes d'Angleterre découvrit un Brigantin Anglois de cent cinquante tonneaux. A la vue du Corsaire, ce Brigantin se réfugia sous le canon des trois Forts de Hastings. Quoique le Capitaine Potier n'eût que quatre canons, il attaqua le Bâtiment ennemi, & il alloit l'aborder, lorsque l'équipage Anglois prit le parti d'échouer. Sur ces entrefaites parut un autre Navire que le Corsaire enleva, & qu'il amena à Calais. Ce dernier Bâtiment, qui se nomme *le Waterborn*, est de Boston dans la Nouvelle Angleterre. Il venoit de la Jamaïque, & alloit à Londres. Sa charge est estimée deux cens mille livres. C'est la quatorzième prise qui ait été conduite à Calais depuis trois mois, & la septième depuis le 18 jusqu'au 30 du mois dernier.

On mande de Marseille, que le Corsaire *le Colibry*, de 12 canons, & de 120 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine Georges-René de Pleville-le Pelley, s'est emparé des Navires Anglois *la Reine de Naples*, allant de Gallipoly à Londres, avec un chargement d'huile & de soie; *le Guillaume*, allant de Falmouth à Civita-Vecchia, chargé d'étain & de harengs, & *la Marie* allant d'Yarmouth à Naples, & dont la charge consistoit en harengs & en plomb.

Selon des lettres de Toulon, un Grec établi depuis quelques années en Provence s'embarqua dernièrement sur une Tartane, dont l'équipage consistoit seulement en trois François & trois Génois. Ce Bâtiment ayant été enlevé par un Corsaire Anglois, monté de douze hommes; le Capitaine du Vaisseau ennemi fit passer le Grec & les trois Génois sur son bord; & y ayant laissé trois Anglois, il monta sur la Tartane avec le reste de son équipage. Le Grec saisit une occasion favorable, qui se présenta. Il tua lui seul les trois Anglois, à qui leur Commandant avoit confié la garde du Corsaire. Ayant abordé ensuite la Tartane, il la reprit avec le secours des trois François & des trois Génois. Il a conduit à Toulon le Bâtiment, dont il s'est emparé.

On mande de Calais, que le Corsaire *le Bart*; de ce Port, commandé par le Capitaine Potier, y a conduit le Navire Anglois *le Winterborn*, de 130 tonneaux, chargé de sucre & d'autres marchandises.

Le Corsaire *le Duc d'Aumont*, de Boulogne, s'est rendu maître d'un Navire Anglois, de 200 tonneaux, qui revenoit de la Jamaïque avec une cargaison composée de sucre, de tafia & de bois d'Acajou.

## 198 MERCURE DE FRANCE.

Le Corsaire *la Gros Thomas*, du même Port, a conduit à Calais le Navire *l'Elisabeth & Catherine*, de 70 tonneaux, chargé de beurre & de cuirs.

Le *Tapageur* & le *Procureur*, autres Corsaires de Boulogne, se sont emparés, le premier de deux Bâteaux Anglois, chargés l'un de bled, l'autre de charbon de terre, & le second du Navire *la Comtesse de Murray*, de 90 tonneaux, chargé de saumon salé.

Les Corsaires *le Comte de Saint-Germain*, de Dunkerque, & *le Don de Dieu*, de Calais, ont fait conduire à Boulogne un Bâteau de 70 tonneaux, chargé d'oranges & de citrons, & le Brigantin *le Thomas David*, de 120 tonneaux, chargé de grains.

Il est arrivé à Fécamp un Navire Anglois de 220 tonneaux, armé de 3 canons, & de 37 hommes d'équipage. Sa cargaison consiste en 1123 barrils de poudre de guerre, en armes à feu de toutes especes, en soyerics, clincailleries, &c. Ce Navire a été pris par le Capitaine Canon, commandant le Corsaire *le Prince de Soubise*, de Dunkerque.

Une prise Angloise faite par le Corsaire *le Mahault*, de Grandville, a échoué à la côte de Langrune en Basse Normandie; mais on a sauvé la cargaison, composée de 300 cuirs, de 2000 barrils de beurre, & de 1960 morues séchées.

Le Corsaire *le Comte de Clermont*, de Saint-Malo, commandé par le Capitaine Golin-de-la-Brifelaine, s'est emparé le troisieme jour de sa croisiere, d'un Navire Anglois, de 240 tonneaux, venant de la Jamaïque, & dont la charge est estimée deux cens mille livres. Cette prise, que le Capitaine Brifelaine a conduite lui-même à

Saint-Malo, avoit été faite d'abord par un Corsaire de Bayonne, & lui avoit été enlevée par un Armateur Anglois, sur qui le Corsaire le *Comte de Clermont* l'a reprise.

Le *Scout*, autre Corsaire de Saint-Malo, Capitaine Pattard, s'est aussi rendu maître du Navire Anglois le *Hardi*, de 180 tonneaux, chargé de sucre, de café, de coton & d'autres marchandises qu'il avoit prises à la Nouvelle York.

On apprend par des lettres écrites de Bayonne, que les Corsaires le *Louvette* & le *Dauphin*, de ce Port, se sont emparés des Navires Anglois le *Suverno* & le *Louis*, de Londres, de 250 tonneaux chacun, & l'*Owastel*, de Holt. Ces Bâtimens sont chargés, le premier de tabac & de fer, le second de sucre, de café & de tafia, & le troisième de tabac & de merrains.

Les Navires Anglois le *Robert*, de la Virginie, de 130 tonneaux, chargé de tabac, de sucre & de pelletteries, & l'*Endevour*, de Bristol, de 70 tonneaux, dont la cargaison est composée d'huile, de poisson & de morue verte, ont été pris par les Corsaires l'*Aimable Dauphin*, de Ciboure, & l'*Espérance*, de Louisbourg, qui les ont fait conduire à Bayonne.

Les Corsaires le *Toulousain*, le *Fauton*, le *Télémaque* & le *Saint-Ansoine*, dit le *Colibri*, de Marseille, y ont conduit les Navires Anglois l'*Aigle*, de Yarmouth, de 160 tonneaux, armé de 2 canons, chargé de plomb & de harengs; le *Vierge*, de Bristol, de 130 tonneaux, chargé de saumon & de morue; le *Harril*, de Liverpool, de 120 tonneaux, armé de 6 petits canons, chargé d'eau-de-vie & d'huile; le *Diane*, de Lynn, de 150 tonneaux, chargé de fromage, de plomb & de harangs, & le *Marie*, qui a aussi

## 200 MERCURE DE FRANCE:

un chargement de harengs & de plomb.

On mande de Marseille , que M. Pigache , Lieutenant de Vaisseau , commandant le Vaisseau du Roi *l'Hippopotame* , armé en course , s'est rendu maître , à la hauteur de l'Isle Fromentiere , du Corsaire Anglois *le Constantin* , de 18 canons , & de 130 hommes d'équipage.

Le Capitaine Macquet , qui commande le Cor-  
*le Don de Dieu* , de Calais , a fait conduire à faire Dunkerque le Navire Anglois *les Trois Freres* , de 110 tonneaux , chargé de charbon de terre , dont il s'est emparé.

Un Brigantin de 100 tonneaux , chargé d'eau-  
de-vie , de vin du Rhin , & de plusieurs autres marchandises , a été pris par le Corsaire *l'Éper-  
vier* , de Calais , & y a été conduit.

Le 17 Mars , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à quinze cens dix livres : les Billers de la premiere Loterie Royal , à neuf cens quarante. Ceux de la seconde & de la troisieme Loterie n'avoient point de prix fixe.

---

### BÉNÉFICE DONNÉ.

SA Majesté a donné à M. l'Abbé de Boismon , Grand-Vicaire du Diocèse d'Amiens , de l'Académie Française , l'Abbaye de Grestain , Diocèse de Lizieux , vacante par la démission de M. de Renty.

## S U P P L É M E N T.

## A LA PARTIE FUGITIVE.

**N**ous prions le Lecteur d'ajouter à la Fable des *Oeillets*, page 54, après ce vers :  
*On le chicana sur l'odeur*, cette moralité qui doit la terminer :

Le même sort attend l'ouvrage de génie :  
 Qu'il brille dans les Arts & se montre paré  
 D'un éclat qui leur donne une nouvelle vie,  
 Par la foule d'abord il se voit censuré :  
 Le temps seul l'établit, & fait taire l'envie.

Cette Fable est de M. *Aubert*.

Addition au morceau sur M. de *Fontenelle*, page 86, après ces mots : ce nom honorerait un Souverain.

*Note.* Dès 1730, M. Titon-du Tillet fit exécuter le Médaillon de M. de *Fontenelle*. Au revers sont les trois Graces, Apollon & Minerve avec cette légende :

*Les Graces, Apollon, Minerve l'ont formé,*

On peut voir ce Médaillon gravé avec quelques autres dans le Parnasse François de M. du Tillet, page 32.

---



---

S U P P L É M E N T  
A L'ARTICLE CHIRURGIE.

*Hôpital de M. le Maréchal-Duc de Biron.*

**D**es gens sans doute mal intentionnés, & jaloux de voir que le remède de M. Keyser non seulement ne s'est point encore démenti dans ses effets, mais même acquiert de jour en jour la considération qu'il mérite, répandant sans cesse dans Paris des impostures malignes contre le remède & ses effets, en disant, tantôt que quantité de Soldats traités par les dragées ont été manqués, & ont eu recours aux traitemens des Hôpitaux publics, tantôt que la plus grande partie a la poitrine affectée & l'estomac dérangé, tantôt qu'il se donne des frictions clandestines à l'Hôpital de M. le Maréchal, imposture d'autant plus grossière & d'autant plus stupidement imaginée, qu'il y a trop d'yeux non suspects pour éclairer chaque jour les traitemens qui s'y font, & que d'ailleurs on ne se sert pas même pour les pansemens de remèdes ordinaires; pour confondre toutes ces faussetés, & faire une fois pour toutes parler la vérité, qui seule préside à cet Hôpital, M. le Maréchal ordonna le onze du mois dernier, qu'il fût fait une revue générale de tous les Soldats qui ont été traités jusqu'à ce jour par ce remède, non seulement dans son Hôpital depuis son établissement, mais même de ceux qui l'ont été il y a quinze & dix-huit mois dans le temps des expériences faites au Fauxbourg S. Jacques. En conséquence de quoi

cette revue s'étant faite ledit jour chez M. de Cornillon , Major du Régiment des Gardes Françaises , en la présence , & celle d'un grand nombre d'Officiers & Sergens , par Messieurs Guérin , Chirurgien-Major des Mousquetaires , Bourbelain & Dieuzyde , Administrateurs de l'Hôpital , nous croyons devoir rendre compte & exposer aux yeux du Public les noms d'une trentaine de ces Soldats traités tels qu'on les a pu rassembler ; le reste étant absent par congé ou montant alors la garde à Versailles , ajoutant néanmoins que les Sergens des Compagnies des Soldats absens , ont certifié leur bon état , & qu'à leur retour il en sera faite une pareille revue dont nous rendrons également compte.

*Etat des Soldats traités il y a 15 ou 18 mois au Fauxbourg Saint Jacques dans le temps des expériences.*

Bellerose , Saint-Julien , Francœur , Laliberté , Tranquille , Masson , Valentin , Laplume , Comtois , Caumont , Latendresse , Lesueur , Beauget , Lavigne , Leger.

*Etat des Soldats nouvellement traités dans l'Hôpital.*

Francœur , Simon , Blandin , Comtois , Léopold , Lavertu , Gabriel , Acoulon , Dauvin , Laplante , Bavoyau , Vermenthon , Laloés , Lami , Lourdet , Briffau.

*Certificat de M. Guerin , & de MM. Bourbelain & Dieuzyde.*

Nous soussignés , Chirurgien-Major des Mousquetaires , invité par M. le Maréchal de Biron à

## 204 MERCURE DE FRANCE.

faire une revue générale de tous les Soldats du Régiment des Gardes, traités, tant au Fauxbourg S. Jacques, depuis le 22 Octobre 1756, que dans l'Hôpital du Fauxbourg S. Marceau, par les dragées anti-vénériennes de M. Keyser; & nous Bourbelain & Dieuzayde, Administrateurs dudit Hôpital, certifions à M. le Maréchal, & à qui il appartiendra, que tous les malades qui nous ont été présentés & dont les noms sont ci-dessus, sont parfaitement guéris, jouissent de la meilleure santé, & ne se sont plaint en aucune façon de la poitrine ni de l'estomac. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris, le 12 Mars 1757. *Guerin, Bourbelain, Dieuzayde.*

Comme les effets des dragées anti-vénériennes paroissent aujourd'hui bien constatés, & ne laissent plus rien à désirer dans les comptes que nous allons continuer de rendre tous les mois des nouveaux traitemens, nous épargnerons aux yeux de nos Lecteurs les détails désagréables que nous avons insérés précédemment, & nous désignerons seulement les noms des différens Malades, & ceux de leurs Compagnies.

M. Keyser nous prie de répéter qu'il supplie le Public d'être en garde, & de n'ajouter aucune foi à quantité de gens qui osent se vanter d'avoir de ses dragées, gens qui les contrefont, & desquels il seroit à craindre qu'on ne devint la dupe, & peut-être la victime, ne répondant que de celles qui seront administrées par lui-même, ou par ses Associés qui sont actuellement au fait de la méthode.

Il prie les personnes qui ont à lui écrire d'adresser leurs lettres rue & Isle S. Louis.

## M O R T S.

**D**AME Susanne de *Damas*, Doyenne des Chanoinesses, & Comtesse de *Neuville*, en Bresse; Diocese de Lyon, mourut à Neuville le 17 Septembre 1756. Le Chapitre ayant été tenu par Madame de *Brosses*, Grand-Chantre, le 26 Octobre suivant, Dame Françoisse de *Tenay-de-Saint-Christophe* fut élue unanimement pour lui succéder; & le 16 Novembre, elle a prêté serment pour sa nouvelle Dignité entre les mains de S. E. M. le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon. Les tante, & grande tante de Madame de Saint-Chrystophe, ont été à la tête de ce Chapitre. Elle est fille du Marquis de Saint-Chrystophe, ci-devant Capitaine, Lieutenant des Gendarmes d'*Orleans*.

Messire Emé-Claude-François *Gagne-de-Perigny*, Chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine de Paris, & Abbé de l'Abbaye de Châtillon-sur-Seine, Ordre de Saint Augustin, Congrégation de France, Diocese de Langres, & de l'Abbaye de Livry, même Ordre & même Congrégation, Diocese de Paris, est mort à Paris le 4 Octobre dans sa soixante-onzième année.

Robert Antoine, Comte de *Wignacours*, Baron de Saint-Loup, Seigneur des terres & fiefs nobles de Warnecourt, Charbogne, Chevenie, Verrieres, Briquemaux, les Auches, les Creilles, Maisonnettes, les grand & petit Vivier, Toulie, le Griffon-Bromville, la Hamelle, Evignie, Mondignie, Sanglie, Susanne, Ecordal, Brunehamel, &c. est mort en son château de Charbogne en

## 206 MERCURE DE FRANCE.

Champagne le 30 Octobre 1756, âgé de 58 ans trois mois & quinze jours. Il étoit Chef de l'ancienne Maison de son nom, qui tient rang entre les plus grandes & les plus illustres, & qui a donné dans le dernier siècle deux grands maîtres à l'Ordre de Malte (Alof de Wignacourt, élu avec le concours général & unanime de tout l'Ordre, & l'applaudissement universel, en 1601, & Adrien de Wignacourt en 1690,) & fils d'Antoine, Marquis de Wignacourt, Seigneur de Warnecourt, Evignie, Charbogne, &c. Gouverneur de la ville de Donchery, & de Marie-Hélène-Magdeleine de Villelongue, Dame de Bruchamel, morts tous deux en 1736. Il avoit été marié à Marie-Louise de Goujon Condé, morte le jour de Pâques 1729, de laquelle il a laissé pour fils unique Charles-Antoine-François Marie, Marquis de Wignacourt, Baron de Saint-Loup, Seigneur de Warnecourt, Bruchamel, Charbogne, Evignie, Ecordal, &c. Chef actuel de la maison de Wignacourt, né le 30 Juillet 1727, veuf du 7 Décembre 1754, de Constance Françoisse Duffon-de-Bonnac, petite fille du feu Maréchal-Duc de Biron, Pair de France, dont il a une fille, Marie-Charlotte-Antoinette-Constance-Louise-Françoisse de Wignacourt, née le 30 Octobre 1750.

Dame Marie-Joséph-Charlotte-Henriette de *Gironde-de-Baron*, épouse d'Antoine de *Chaban-wes*, Marquis de Curton, ancien Colonel d'Infanterie, mourut le 12-Novembre au château du Palais en Forez.

Le 22 Novembre 1756, est décédé au Château d'Archerries en Normandie, dans la 91<sup>e</sup> année de son âge, Messire François-César-Auguste Charlemagne, Comte d'Archerries, Chevalier, Baron

d'Affre, Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant Colonel du Régiment de Champagne. Il laisse de son mariage, fait en 1702 avec Dame Claude-Françoise-Luce-Ingelberte de *Vauché*, d'une très-illustre Maison de l'Isle de France, trois enfans : 1°. Louis-Charles-Dagobert César, Comte d'Archerries, né en 1711, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Touraine, marié en 1751 avec Claude-Françoise-Etiennette d'Albes, de laquelle il a deux garçons; 2°. Charles-Lothaire-Claude d'Archerries, Chevalier de Malte, né en 1720, Lieutenant dans le Régiment de son frere : 3°. Mélanie - Pierrette - Jeanne - Amable Marie, marié en 1730 avec Claude-François-Etienne de Villermot, Président au Parlement de Besançon, mort en 1741.

La Maison d'Archerries l'une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie (dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, suivant Guichenon dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, t. 1), tire son nom de la terre d'Archerries, située dans l'élection d'Alençon à six lieues de cette Ville, qu'elle possède dès le commencement du onzieme siecle qu'elle commence à paroître dans l'histoire. On voit un Philippe, Chevalier, Seigneur d'Archerries, qui en 1035 accompagne Robert second, Duc de Normandie, dans son Pèlerinage de Jérusalem. On trouve un autre Philippe, Chevalier, Seigneur d'Archerries, qui commande un corps de troupes dans la guerre que Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, entreprit contre Philippe premier, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'est exactement suivie que depuis Charles, Chevalier, Seigneur d'Archerries, Capitaine de mille hommes de pied en 1490, pour le service de Richard Cœur-de-

## 208 MERCURE DE FRANCE.

Lion, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épousé une femme nommée Richilde, dont il eut pour fils Charles, second du nom, Chevalier, Seigneur d'Archerries, dont le nom de la femme est inconnu, ainsi que celui de celle de son fils Guillaume, Seigneur d'Archerries, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi Philippe le Hardi, qui le fit Chevalier en 1280. Jean, premier du nom, Chevalier, Seigneur d'Archerries, fils de Guillaume, fut Capitaine d'une Compagnie de trois cens Lances, sous Philippe le Bel en 1295: celui-ci épousa Marguerite d'Isles, qui fut mere de Jean second, Chevalier, Seigneur d'Archerries, Capitaine de cent Lances, & Gouverneur du Pont de l'Arche, sous Philippe de Valois en 1330 & 1350, marié en 1341, à Ide Dame de Breches, fille de Guillaume, Seigneur de Breches, & de Jeanne de Malleville. De ce mariage il eut entr'autres enfans Jean, troisième du nom, Chevalier, Seigneur d'Archerries, auquel le Roi Charles VI en 1390, fit don de mille livres tournois en considération de la belle défense qu'il fit au siège de la ville d'Alençon dont il étoit Gouverneur; il avoit épousé dès le 8 Janvier 1381 (vieux style) Perrette de Stainville, Dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut pere de Jacques, Chevalier, Seigneur d'Archerries-Brechen, Sanville, &c. Capitaine de six cens Lances pour le service du Roi, mort le 5 Février 1460 (vieux style) laissant de sa femme Jeannette de Boudeville, morte en 1463, pour fils aîné Charles, troisième du nom, Chevalier, Seigneur d'Archerries, &c. Gouverneur pour le Roi Louis XI, du Pontau-de-Mer, mort en 1508, ayant épousé en 1464 Louise de Pontette, qui le rendit pere de François, Chevalier, Seigneur

d'Archeries , Capitaine de cinquante hommes d'Armes pour le Roi François premier , marié en 1500 à Claudine de Mandreville , dont le fils Charles , quatrième du nom , fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épousé le 6 Juillet 1540 Jeanne de Mailli , fille de Louis , Seigneur d'Haucourt & de Saint-Léger , & d'Alphonse du Quesnoy ; ils eurent pour fils Louis , Chevalier , Seigneur d'Archeries , en faveur duquel le Roi Henri quatre érigea la terre d'Archeries en Comté , avec union des terres de Breche & de Sanville , par Lettres Patentes du 10 Janvier 1596. Il épousa en 1590 Jeanne de Bisthelles , qui le rendit père de François Philippe , Comte d'Archeries , tué à la bataille de Cassel en 1677. Il avoit épousé en 1630 le 10 Janvier , Claudine-Charlotte de Bonneries , qui le rendit père de deux enfans ; à sçavoir , Louis-Jacques qui suit , & Charles Auguste , dont la postérité a fini en 1730.

Louis-Jacques , Comte d'Archeries , Chevalier , Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien , épousa en 1649 Charlotte de Solleville , & en eut Jacques-Charles , Comte d'Archeries , Colonel d'un Régiment d'Infanterie , mort en 1689 , ayant épousé en 1660 Jeanne-Claude d'Estinsec , qui fut mère de deux filles , & du Comte d'Archeries qui donne lieu à cet article.

Dame Louise *des Marets* , épouse de Louis-Pierre-Maximilien de Bethune , Duc de Sully , Pair de France , Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or , ci-devant premier Gentilhomme de la chambre de feu Monseigneur le Duc de Berry , & Colonel-Lieutenant du Régiment de la Reine Infanterie , mourut à Paris le 28 Novembre , dans sa soixante-douzième année.

## 210 MERCURE DE FRANCE.

Henriette-Agathe de *Lorrains*, appelée *Mlle de Brionne*, mourut à Paris le 30 Novembre, âgée de vingt-cinq ans, quatre mois & dix-huit jours. Elle étoit fille de feu Louis de Lorraine, Prince de Lambesc, Comte de Brionne & de Braine, Brigadier de Cavalerie, grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, des Ville & Château d'Anjest & de Pont-de-Cé, & de feu Jeanne-Henriette-Marguerite de *Durfoys*.

---

### A V I S.

**L**e Sieur Fagonde, Marchand à Paris, rue S. Denis, à côté de Sainte Catherine, à l'enseigne de la Toilette, débite l'*Eau anticaustique*, ainsi appelée à cause de sa vertu souveraine pour la guérison prompte & sûre de toutes sortes de brûlures, de quelque nature qu'elles puissent être.

Personne n'ignore combien est vive la douleur excitée par l'action du feu; la guérison d'une brûlure est ordinairement assez longue, parce que le mal augmente pendant dix à douze jours. Ce n'est d'abord qu'une rougeur plus ou moins grande; surviennent ensuite des tumeurs sereuses, vulgairement appelées cloches; la partie affligée se gonfle, & s'enflamme de plus en plus: tout cela est accompagné de douleurs aigues qui souvent occasionnent la fièvre; la peau du malade se roidit; les petites fibres ne pouvant plus faire leurs fonctions, se détruisent; & enfin on reste souvent estropié.

La liqueur anticaustique, appliquée à froid, & souvent renouvelée, remédie à tous ces accidens: elle commence par appaiser la douleur, & elle arrête ensuite très-promptement tout le progrès que le mal pourroit faire.

Le prix est de 3 liv. le flacon de demi-setier ; le demi-flacon , 30 sols. Cette eau peut se transporter en tous lieux , & se conserve toujours , pourvu que les bouteilles soient bien bouchées.

---

### A U T R E.

**L**es grands progrès de l'Eau tirée de simples que le sieur Viale, Expert reçu à S. Cosme, compose pour toutes sortes de descentes & hernies de tout sexe & de toute nature , l'obligent d'en faire part au Public. C'est une Eau souveraine qui ne peut porter aucun préjudice à personne : ce qui est prouvé par un grand nombre d'expériences. C'est un topique dont ledit sieur donnera par écrit la façon de se servir à ceux qui voudront le mettre en usage. Le prix de cette Eau est de deux louis la bouteille , qui seule suffit pour la guérison radicale , comme on l'a pu lire dans les Gazettes du 6 & du 30 Juillet dernier.

L'adresse du sieur Viale est toujours rue du Sépulchre, vis-à-vis le corps-de-garde. Les personnes qui ne se pourront pas tenir tranquilles , seront obligés de porter un bandage jusqu'à parfaite guérison. Il s'oblige aussi de fournir aux malades des bandages très-parfaits , & à un prix convenable ; il s'offre même de reprendre ceux qu'il aura fournis , & en rendra l'argent s'ils ne sont pas bien conditionnés. De plus , il donne avis que son remède a été contrefait , & que ceux qui en voudront , s'adresseront directement à lui pour en avoir du véritable.

## A U T R E.

**M.** Rabiqueau a commencé un Spectacle nouveau le 27 Mars, à six heures du soir, & le donnera successivement tous les jours sans interruption jusqu'après la *Quasimodo*. Les jours ouvrables il y aura une premiere représentation à 3 heures.

La premiere machine est un Poële optique, qui chauffe, éclaire & cuit, par le moyen d'une seule lampe. Un pigeon, &c. cuit à la broche de ce poële est un manger succulent : on ne peut atteindre ce degré par aucun autre feu.

La seconde est une plaque optique, qui augmente le feu de moitié.

La troisieme, le feu alchimique pour la sensation des métaux, piece fort curieuse dont personne n'est à portée de comprendre le mécanisme.

La quatrieme, &c. plusieurs optiques utiles aux Dessinateurs, & très-curieux dans leur nouvelle forme.

On commencera par la Renommée, & on y joindra la perdrix ingénieuse; ce qui formera environ deux heures de représentation.

Au Cabinet privilégié du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis les Filles Sainte Marie.

On prendra trois livres par personne.

Les Artistes & les Etudiens ne paieront que 1 liv. 4 sols, s'ils sont au nombre de dix.

## A U T R E.

**B**ECHIQUE souverain, ou Sirop pectoral, approuvé par Brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppression, foiblesse de poitrine, & af-

rhme humide. Ce Béchique ayant la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon , d'adoucir l'acrimonie de la lympe , tant que Balsamique , & rétablir les forces abattues en rappelant peu à peu l'appétit & le sommeil , comme parfait restaurant , produit des effets si rapides dans les maladies énoncées , que la Bouteille taxée à six livres , scellée & étiquetée à l'ordinaire , est suffisante pour en éprouver toute l'efficacité avec succès.

Il ne se débite que chez la Dame veuve Mouton , Marchande Apothicaire de Paris , rue Saint-Denis , à côté de la rue Thevenot , vis-à-vis le Roi François , à Paris.

### A U T R E.

**M**ADEMOISELLE Desmoulin continue de distribuer la pâte de Guimauve , & le suc de reglisse , ainsi que le faisoit feu Madame sa mere depuis plus de 50 ans , de l'aveu & approbation de Messieurs les premiers Médecins du Roi , & avec confirmation de son Privilège , par Arrêt du Parlement des 17 Mai & 4 Septembre 1747. On emploie cette pâte pour toutes les maladies du poulmon , toux , rhume , asthme , chaleur de gorge , pituite , fluxions de poitrine & crachemens de sang. Messieurs les Médecins du Roi & de la Faculté de Paris , s'en servent dans toutes les maladies , & en ordonnent l'usage à leurs malades. Le prix de ladite pâte & suc est de 8 livres la livre.

Mlle Desmoulin demeure présentement rue du Cimetiere S. André des Arts , la premiere allée à droite en sortant du Cloître , au premier étage au dessus du Sculpteur , chez Mlle Charmeton,

---

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du Mercure du mois d'Avril, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Mars 1757.

GUIROY.

---

## E R R A T A

*du Mercure de Mars.*

**P**AGE 5, ligne 6,

Et ne peins que les plaisirs.

*lisez,*

Et ne prens que les plaisirs.

Page 10, ligne 11, songois, *lisez*, songeois.

Page 90, lig. 12, de sa plus haute poésie, *lisez*,  
de la plus haute poésie.

Page 129, ligne 20,

Ne font pas des fruits de garde,

*lisez,*

Ne font pas des fruits de garde.

Page 138, lig. 17, il écrit aussi bien en François qu'il juge bien du Latin moderne, *lisez*, qu'il juge du Latin moderne.

Page 140, on a déplacé la note suivante (1) volume de Mars, en la mettant après ces mots, *l'annoncer dans votre Mercure*. Il faut la porter à cette phrase, lignes 10 & 11. *Vous avez déjà commencé, Monsieur, à me rendre justice.*

## TABLE DES ARTICLES.

### ARTICLE PREMIER.

#### PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

<b>E</b> PIÏTRE à Madame . . . partant pour l'Île de Corse ,	page 5
Vers à Mademoiselle . . .	8
L'Avantage du Sentiment , Anecdote ,	9
Epître à M. Aubert ,	38
Vers à Madame *** ,	41
Essai sur le caractère du Misantrope ,	42
Stances à Madame . . . le jour de sa Fête ,	46
Vers à Sylvie ,	47
Manuscrit trouvé dans l'Archipel ,	48
Vers à Mademoiselle de Luffan ,	52
Les deux Œillets , Fable ,	53
Eloge de M. de Fontenelle , par M. de Voltaire ,	54
Vers sur la mort de M. de Fontenelle ,	88
Lettre à M. de Boissy , & Enigme ,	90
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure de Mars ,	96
Logogryphe ,	ibid.
Chanson ,	98

#### ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Suite de l'Extrait de la Colombiade , & Vers à Madame du Bocage ,	99
Précis ou Indications d'autres livres nouveaux ,	121

#### ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Médecine.</i> Suite du Mémoire sur les Eaux minérales , &c.	139
<i>Chirurgie.</i> Examen de plusieurs parties de cette	

Science, par M. Bagieu,	155
Prix proposé par l'Académie de Chirurgie,	164

## ART. IV. BEAUX-ARTS.

Musique.	167
Gravure.	172

## ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française.	173
Comédie Italienne.	177
Opera Comique,	178

## ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères,	179
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	187
Bénéfice donné,	200
Supplément à la partie Fugitive,	201
Supplément à l'Article de Chirurgie,	202
Morts,	205
Avis divers.	210

*La Chanson notée doit regarder la page 98.*

---

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert,







